



*Samedi 25 novembre 2023*  
*Assemblée générale du CD39 FFPJP*



**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL  
COMITE REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE  
COMITE DU JURA**

**INVITATION**

**Le Comité Directeur du Comité du Jura FFPJP  
vous invite à participer à l'Assemblée Générale annuelle qui aura lieu le  
samedi 25 novembre 2023 à 9h au CARCOM de Lons le Saunier.**

**Ordre du jour :**

1. Allocution de bienvenue
2. Modification du cahier des charges des championnats du Jura
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2022
4. Rapport moral du Président du Comité du Jura FFPJP
5. Rapport de la secrétaire générale du Comité du Jura FFPJP
6. Questions sur les rapports de commission
7. Bilan financier 2023 et rapport sur la gestion du Boulodrome
8. Rapport des vérificateurs aux comptes
9. Présentation du budget prévisionnel 2024 et fixation du prix de la licence 2024
10. Commission Sportive : projection 2024 et commission du jeu provençal
11. Présentation de la saison 2024 (calendrier départemental et du boulodrome régional)
12. Désignation des délégués au Congrès National 2023
13. Intervention des personnalités et partenaires
15. Etude des vœux émis (à adresser par courrier au Président avant le samedi 18 novembre 2023)
16. Remise des récompenses 2023.

Comptant sur votre présence, amitiés sportives.

**Pour le Comité Directeur  
Le Président du CD 39  
Paulo DE BASTOS**

## MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DU JURA

Mesdames, Messieurs,

Après vérification auprès de la table d'émargement, 25 clubs sur 27 sont représentés, soit 65 voix sur 68. Le quorum étant largement atteint. Nous allons pouvoir débiter.

En présence des membres du CD39, je souhaite la bienvenue à tous les Présidents et Présidentes de clubs, à la Présidente du district de la Joux, aux Présidents de districts de la Chaux, Lédonien et Haut-Jura.

Je salue la commission électorale et les vérificateurs aux comptes. Bienvenue également aux nouveaux présidents de club élus depuis notre AG 2022, M. Sébastien HAMARD au D.P.C et M. Pascal ZANETTI à Clairvaux les lacs.

Certaines des personnalités invitées ne seront pas présentes. Je vous prie d'excuser :

- Mme Justine GRUET, Députée du Jura,
- M. Clément PERNOT, président du Conseil Départemental du Jura,
- M. Claude AZEMA, Président de la FIPJP,
- M. Michel LE BOT, Président de la FFPJP,
- M. Patrick EBEL, du Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports pour le Jura,
- Docteur Davida RAZAFINDRAKOTO, médecin du CD39 FFPJP,
- Mme Stéphanie DESARBRES, Maire de Bans,
- M. Robert DUTRONC, Président du Comité Régional BFC,
- Mme DESVIGNES, Présidente de la Ligue BFC Sport Adapté,
- M. Christian MILLET, administrateur du Crédit Agricole,
- M. Philippe GHERARDI, Président du Comité de l'Yonne,
- M. Alain VORILLION, Président du Comité de Côte d'Or,
- M. Robert MAUJONNET, Président du Comité de la Nièvre,
- M. Christian BERTHET, Président du Comité de Haute-Saône,
- M. Gwénaél CHEVEAU, Président du CD du Territoire de Belfort,
- M. Jean-Pierre MARENGHI, Président du Comité du Doubs,
- M. Julien MARAUX, membre du CD39 FFPJP et CTFR,
- M. Patrick PETETIN, membre du CD39 FFPJP et Président de la Pétanque Polinoise,
- M. Guillaume PICARD, référent Handisport du CD39 FFPJP,
- M. Olivier ROUSSEAU, Président du club de Foncine,
- M. Joël MONNIER, Président du club d'Arbois,

Néanmoins, nous avons l'honneur d'accueillir les personnalités suivantes à qui nous souhaitons la bienvenue :

- M. Cyrille BRERO, vice-Président du Conseil Départemental, en charge de la Jeunesse, des Sports et de l'Événementiel,

- M. Jean-Marie MARAUX, Président d'honneur du CD39 FFPJP et trésorier général de la FFPJP,
- Mme Catherine DEODATI, Présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif,
- M. Bernard FAUVEY, Président du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif,
- M. Michel DEMOUGEOT, Président d'honneur du CD39 FFPJP
- Mme Annie CERIGNAT, Présidente du CD39 Handisport,
- M. Mickaël PARRA SANCHEZ, Président du district lédonien,
- Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG, Présidente du district de la Joux,
- M. Marc SERTILLANGE, Président du district du Haut-Jura,
- M. Philippe JARCELLAT, Président du district de la Chaux,

Je félicite Mme Angélique BRIZARD d'Orgelet pour sa médaille de bronze JSEA (Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif).

Avant de passer à l'ordre du jour, je souhaite un prompt rétablissement aux dirigeants et aux joueurs malades, hospitalisés ou en convalescence.

Le Comité Départemental a une pensée particulière à l'attention de tous ceux et celles qui nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée Générale 2022. Parmi eux, Mme Michèle MARME, MM. Jean-Louis PETIOT, M. Etienne CORTINOVIS, Hervé MARTINEZ, Stéphane JARJAT, Bernard PAGNIER, Serge MONNET, Bernard GREA, ancien secrétaire général du CD39 FFPJP et un des membres fondateurs du comité départemental en 1974, Roland CAMELIN, Roger BIGEON Jean BIGUEUR, Jean VERNIER et Patrice VANONI.

Pour toutes ces personnes et nos proches qui ne sont plus des nôtres, je vous invite à observer quelques instants de recueillement.

Pendant l'Assemblée Générale, tous les intervenants prendront la parole avec un micro. Chacun veillera donc à bien écouter et à ne pas parler pendant une intervention.

Je vous rappelle que seuls les présidents ou leurs représentants dûment mandatés sont habilités à s'exprimer.

Je n'ai pas reçu de questions diverses mais dans un souci d'ouverture du débat constructif, j'accepterai vos questions relatives aux différents rapports ou propositions du CD39 FFPJP.

Un petit rectificatif, ce n'est pas souvent que cela arrive mais les 27 clubs sont présents ou représentés avec 68 voix sur 68.

Je déclare cette assemblée générale ouverte et je vous propose de délibérer sur l'ordre du jour établi par le CD39 FFPJP.

Président du CD39 FFPJP  
Paulo DE BASTOS

## **1- Modification du cahier des charges des championnats du Jura, du règlement intérieur et du règlement intérieur du boudrome régional de Bans (document en annexe à la fin du compte rendu)**

Il est nécessaire pour les clubs, tout comme le CD39, d'avoir des textes qui soient régulièrement relus, ce qui évite de se retrouver dans des situations délicates et d'être pris entre ce que l'on peut faire ou ne pas faire parce que le texte qui nous régit n'a pas été revu.

Dans tous les clubs, il y a des Secrétaires généraux et ils sont invités, une fois par an et en prévision de l'AG, en coordination avec le/la Président(e), de revoir ces textes.

Malgré une lecture et un travail régulier de la Commission, il restait des erreurs dans les textes. Lecture et présentation de toutes les modifications par Michel DEMOUGEOT.

Le cahier des charges et les règlements intérieurs sont annexés à la fin du compte rendu.

### **a- Modification du cahier des charges**

⇒ Rajout du déroulement des championnats couplés :

Les championnats couplés se déroulent ainsi :

- Individuel Masculin : samedi à 8h30 avec poules terminées à la pause méridienne et Doublette Féminin à 14h.

- Doublette Masculin : samedi à 8h30 et Individuel Féminin à 15h.

⇒ Précision sur l'indemnisation des arbitres : suivant le barème défini par la FFPJP

### **b- Modification du règlement intérieur**

⇒ Article 12 : Le tirage au sort est réalisé par le responsable des championnats, pas obligatoirement membre du Comité Départemental.

⇒ Article 13 : Dans la mesure de ses moyens financiers (selon un forfait préétabli) le Comité Départemental déplace les équipes qualifiées aux Championnats de France : Ajout « triplète mixtes »

⇒ Article 14 : Le Comité Départemental désigne pour chaque Championnat de France un délégué officiel parmi ses membres ou une personne dûment mandatée.

⇒ Article 15 : Les horaires des championnats sont fixés par le Comité Départemental et consultables sur le tableau en annexe et le site du CD39 FFPJP

⇒ Article 21 : Le Président de la Commission des jeunes et technique est désigné par le Comité Directeur du CD39 FFPJP

⇒ Article 22 :

- Coupe de France : Les tours régionaux ne sont plus pris en charge par le CD39 FFPJP mais par le club jurassien qui reçoit la rencontre.

- Championnat des clubs (CDC pétanque). Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le CD39 pour 1 arbitre par journée de rencontre. Le 2ème arbitre est pris en

charge par le club organisateur. Pour le CDC jeu provençal, c'est un arbitre par site.

### **c- Modification du règlement intérieur du boulodrome régional de Bans**

⇒ Article 10 : Conformément aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale 2013, le montant de la participation aux frais de gestion de chaque joueur est de 2€ tout au long de l'année, que la compétition soit jouée en intérieur comme en extérieur.

Les modifications du cahier des charges des championnats, du règlement du boulodrome et du règlement intérieur du CD39 sont approuvées et adoptées à l'unanimité. Les textes sont rectifiés et validés le 25 novembre 2023 et ils entrent en vigueur dès le lendemain de l'AG.

### **2- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2022**

Le compte rendu de l'Assemblée générale 2022 est approuvé et adopté à l'unanimité.

### **3- Lecture du rapport moral du Président**

Page suivante

### **4- Lecture du rapport de la Secrétaire Général**

Page après le rapport moral du Président

## RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Chers amis,

2023 a été une très belle réussite collective. Je voudrais dans un premier temps rendre hommage aux clubs et à leurs dirigeants : les efforts engagés pour reconquérir les licenciés perdus après la crise COVID, les initiatives mises en place pour recruter de nouveaux licenciés et toutes les actions menées vers les jeunes et le handicap sont autant de motifs de grande fierté pour le Comité Départemental. 1470 licenciés en 2023, c'est 118 de plus qu'en 2022. C'est une grande fierté que d'avoir sur tout le territoire jurassien des dirigeants de club qui prennent leurs responsabilités pour dynamiser notre sport et le faire rayonner avec les différents publics. Toutes nos félicitations aux clubs qui ont accueilli des championnats ou qui les ont organisés à Bans. De même à Saint Claude et au Carreau Champagnolais pour les deux championnats provençaux BFC qu'ils ont bien géré. Remerciements aux clubs qui ont reçu le CDC jeu provençal et le CDC pétanque, sans oublier les coupes de France et le CNC par le club de Mont sous Vaudrey. Ma plus grande satisfaction est de voir la pétanque et le jeu provençal être pratiqué sur tout le Jura et c'est grâce à vous que cela est rendu possible.

Fierté également, et que personne ne m'en veuille, de la jeunesse de certains d'entre vous alors que le vieillissement des dirigeants est un constat national unanime. Cette jeunesse nous rassure car elle construit l'avenir de notre sport dans le Jura et elle nous encourage, nous les plus anciens, à préparer cette transition. Bien sûr, je n'oublie pas tous les autres dirigeants car, comme je l'ai dit, la réussite est collective. Pour être complet sur ce point, vous aurez constaté la jeunesse de certains membres du Comité Départemental, tous très investis dans la mission qui leur est confiée. Je peux vous assurer qu'il n'y a aucune incompatibilité et que, jeunes comme moins jeunes, œuvrent dans le même sens au service de notre sport.

Sans faire une liste exhaustive de notre précieuse et nécessaire collaboration, je voudrais souligner la très bonne organisation du championnat de tir. Le travail réalisé dans les districts a été remarquable. J'ai toujours été un peu sévère sur l'utilité des districts, à une exception près, mais là, je le reconnais, cela a été une vraie réussite. Quant au coût financier pour les districts et le CD39 FFPJP, il s'est avéré exorbitant. C'est malheureux mais c'est une réalité, le jeu n'en vaut pas la chandelle. C'est une des raisons principales de la décision du CD39 FFPJP de se retirer de cette compétition dans son format actuel. Néanmoins, les jeunes ne sont pas concernés par ce retrait.

Autre grande satisfaction : la participation parfois record des joueuses et joueurs sur les divers championnats du Jura et sur les grandes compétitions régionales qui ont eu lieu cette année. Sans oublier notre national. C'est votre réussite à vous les clubs, de vos collègues dirigeants et bénévoles. Mais surtout, les clubs ont compris qu'il fallait communiquer par tous les moyens de transmission. Nous avons un Facebook et un site internet à votre disposition pour diffuser vos affiches, utilisez-les, ce sont des outils efficaces.

Chez les féminines, le premier marathon initié par notre collègue Aurélie BRENIAUX a connu un grand succès tout comme la journée féminine début juillet avec

76 participantes. Stéphanie en serait modestement ravie. En plus des championnats qui leur sont dédiés et des très nombreux concours en mixte, on peut se réjouir qu'une réelle offre de pratique soit possible aux féminines dans le Jura. Si j'avais un vœu à émettre, je souhaiterais que la sélection 2024 pour le trophée BFC Michèle LEGA voie davantage de joueuses inscrites.

Chez nos jeunes, après une année noire en 2022, la commission a retrouvé toutes ses capacités avec la désignation de M. Mathieu BESSON comme responsable. Le travail réalisé est conséquent et les projets ne manquent pas. Serait-ce un effet de ce dynamisme, on constate, parallèlement, un engouement dans plusieurs écoles de pétanque. C'est une très bonne nouvelle après celle de l'augmentation de 26% du nombre de licenciés. Que personne ne m'en tienne rigueur mais je souhaite ici-même mettre à l'honneur le club de l'A.S. Foncine et son président M. Olivier ROUSSEAU pour son investissement auprès des jeunes : 17 licences délivrées et les perspectives 2024 semblent très prometteuses. Bravo à ce club et aux autres clubs qui s'engagent sur ce chantier.

L'évènement marquant a été sans conteste, le retour de la soirée des champions qui s'est déroulée à Orgelet. J'en profite pour remercier la Pétanque Orgeletaine, sa présidente Mme Nadia DA COSTA et les élus locaux. Quel beau moment de partage, le tout savamment préparé. Les jeunes ont été mis à l'honneur et certains éducateurs ont été récompensés. Saluons la présence de M. Cyrille BRERO pour le conseil départemental entre autres.

Toujours en direction des jeunes, vous savez que vous pouvez solliciter M. Julien MARAUX, CTFR de la Région BFC qui saura vous accompagner en cas de besoin, ce qu'il va faire, d'ailleurs dans les prochains jours à Moirans.

Le grand projet lié aux jeunes est la création d'un centre régional d'entraînement. Le boudrome de Bans a été retenu pour être l'un des lieux d'accueil de tous ces jeunes qui viendront se préparer à devenir de vrais sportifs de haut niveau, des compétiteurs encadrés régulièrement par des éducateurs chevronnés, tout en développant leur esprit d'équipes et peut-être conquérir de grands titres. Ce projet est porté par le Comité Régional BFC dont le CTFR dépend totalement qu'il en est le salarié. Tout cela sera mis en place dès 2024, nous aurons l'occasion d'en reparler.

En lien aussi avec le CTFR, se trouve la formation : je suis très heureux de constater que de très nombreux clubs s'investissent aussi bien dans la formation d'éducateurs que d'arbitres. 7 personnes sont déjà inscrites à la formation du 3 décembre qui sera animée par MM. MARAUX et BESSON, dont une indiscrétion me permet de vous dire, qu'après leur examen à Auxerre, ils seront titulaires du BF2 très prochainement. Bravo à eux.

La formation des graphiqueurs, nom qui désigne ceux qui tiennent la table de marque, est aussi essentielle. C'est à ce titre que MM. Philippe JARCELLAT et Hervé MOINE sont à votre disposition pour mettre en place des demi-journées de formation au logiciel gestion-concours entre autres. N'hésitez pas, et je m'adresse aux présidents de districts, à questionner les clubs puis solliciter ces deux personnes.

Dernier volet de la formation : l'arbitrage. Que dire si ce n'est que la formation est quasiment continue. La démultiplication des compétitions et de leurs règlements

suppose une lecture régulière des textes. Vous le savez, notre rôle est de soutenir les arbitres qui accomplissent une mission contraignante mais ce soutien est conditionné : l'arbitre doit connaître, a minima, son règlement. Certaines erreurs ont été commises sur une compétition en particulier. Souhaitons que cela ne se reproduise plus, je n'hésiterai pas à demander la saisine de la sous-commission arbitrale habilitée à statuer sur les fautes d'arbitrage. Là aussi, je me réjouis des candidats à l'arbitrage par le biais du tronc commun, sachez profiter des compétences de nos deux arbitres nationaux, MM. LOCATELLI et MONNIER.

Du côté des résultats sportifs, vous avez pu les retrouver dans les comptes-rendus qui vous ont été envoyés cette semaine. Néanmoins, je félicite les Polinois qui ont brillamment remporté le championnat BFC dans la catégorie promotion et le club de Mont sous Vaudrey qui accède en CNC2. Ce n'est que la 2<sup>ème</sup> fois qu'un club jurassien accède à ce niveau. Pour ces deux titres et tous les autres non mentionnés, nous pouvons les applaudir.

Maintenant, sans être trop long, il nous faut aborder le boulodrome régional. Plus d'une fois, vous avez dû vous demander quelle mouche m'avait piqué. Ici-même, il y a un an, je vous annonçais que le Comité Départemental devait revoir son mode de fonctionnement de notre boulodrome. C'est ainsi que, dans un contexte extrêmement défavorable, il avait été décidé de ne pas remplacer le chauffage pour diverses raisons dont je vous fais grâce. Soyons sages et lucides vous avais-je dit. Et bien, nous l'avons été et, aux mauvais esprits qui nous préconisaient un avenir funeste, en toute responsabilité, je me présente devant vous avec la grande satisfaction de vous annoncer que le CD39 FFPJP a réalisé des travaux d'envergure non seulement de chauffage mais aussi d'éclairage afin de rendre à nouveau notre boulodrome attractif et respectueux de nos normes environnementales, par ailleurs, très profitables en termes de consommation d'énergie.

Financièrement, ce que M. Dominique BACHELEY, notre trésorier général, vous présentera, sera une démonstration de maîtrise budgétaire mais aussi du sens des responsabilités que nous vous devons. Bref, vous l'aurez compris, notre boulodrome va reprendre une activité normale avec une réinstauration des 2€ par participant pour toutes les compétitions, régionaux compris, se déroulant à l'intérieur comme à l'extérieur, et tous nos publics, jeunes, scolaires, sport adapté et handicap seront à nouveau dans de bonnes conditions de pratique. Finalement, nous préparons l'avenir en empruntant de manière raisonnée. Comme tout un chacun. Maintenant, il faut du courage et de la rigueur et ne pas s'épouvanter lorsqu'il y a un - devant un bilan réalisé. Et vous verrez, si ce n'est déjà fait, l'importance n'est pas dans le - mais le nombre.

J'entends ici ou là qu'il sera difficile de trouver un successeur fin 2024 avec un bilan déficitaire et de l'emprunt, je rappellerai simplement que 72 heures avant l'assemblée générale électorale où j'ai été réélu pour un 3<sup>ème</sup> mandat, je n'avais toujours pas la confirmation du prêt de 900 000€. Je n'ai pas quitté le navire tout comme beaucoup de mes collègues parce que nous avons fait preuve de courage et de détermination. Aujourd'hui, nous ne sommes plus ni dans le même contexte, ni dans la même situation. Alors, oui, à ce titre, je réfute l'habit d'amateur dont on a parfois voulu nous affubler.

Alors certes, il a fallu encore obtenir des aides et je remercie vivement M. Patrick EBEL pour son immense disponibilité ainsi que le Conseil Départemental du Jura, son président M. Clément PERNOT et son vice-président en charge des Sports, Cyrille BRERO. Sans eux, rien ne serait possible.

Regardons vers 2024 avec sérénité, envie et enthousiasme. 26 clubs contribueront à faire vivre notre sport avec le regret d'en avoir perdu un, la Boule de Damparis. Cette disparition nous incite à la vigilance, plus de 200 clubs disparaissent chaque année et le nombre de création ne compensent pas les pertes. Alors, prenons le temps d'écouter, partager et de vivre ensemble car le suggère la philosophie de notre sport. Une nouvelle fois, je remercie toutes les forces vives au sein des clubs pour leur volonté d'aller de l'avant.

Je ne pourrais pas terminer sans une pensée amicale pour mes collègues du CD39 FFPJP dévoués et patients qui m'assistent presque quotidiennement.

Bien sincèrement, je vous souhaite à toutes et tous de bien finir l'année et une année 2024 prometteuse et créatrice de bonheur.

Le Président du CD39 FFPJP  
Paulo DE BASTOS

## RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Je profite de la fin de l'année pour adresser mes félicitations à tous les clubs pour le bon déroulement des compétitions. Les personnes qui se sont déjà adonnées à organiser un événement savent que cela demande de l'investissement, du sérieux dans l'organisation, mais surtout, le plus important, des bénévoles. Sans eux, les sportifs seraient privés de leur sport.

Je voudrais mettre en avant un championnat en particulier : celui du concours de tir. Ce championnat spectaculaire nécessite un nombre considérable de bénévoles, tant pour les districts lors des sélections que pour le comité lors de la phase finale. J'en profite d'ailleurs pour féliciter les président(e)s de district et leurs bénévoles pour le travail accompli afin que les sélections se déroulent au mieux. C'était un beau travail d'équipe !

Pour continuer dans l'organisation, Aurélie Breniaux, pour son organisation remarquable du 1er marathon féminin mérite également d'être félicitée.

Malgré tout l'investissement que demande une organisation, il est de notre devoir d'agir en faveur de l'environnement. Les fortes chaleurs de cet été et jusqu'en octobre, avec des températures atteignant 29 degrés dans le Jura début octobre, ne sont qu'une preuve supplémentaire de la nécessité de prendre des mesures concrètes pour préserver notre planète. Avec 1470 licenciés dans le Jura, nous avons notre part de responsabilité. Le tri des déchets, les économies d'énergie, l'utilisation des écocup, la disposition de boîtes de conserves pour déposer les mégots etc... Toutes ces actions sont indispensables et doivent être respectées par les joueurs.

Bien entendu les clubs ne sont pas les seuls à devoir faire des efforts, le comité a d'ailleurs installé un nouveau chauffage écologique et des lumières LED au boulodrome de Bans.

En 2024, j'entamerai ma dernière année au sein du comité. Malheureusement, le temps me manque pour m'investir pleinement, de part ma situation familiale mais également professionnelle et d'autant plus que j'ai déjà des responsabilités au sein d'un club. Il y a tant d'actions à entreprendre au sein d'un club, telles que, par exemple, l'implication des jeunes et la prise en compte des personnes en situation de handicap.

Concernant les jeunes, il est primordial d'encourager et de soutenir la pratique de la pétanque, car ce sont eux qui perpétueront notre passion. Il serait souhaitable que davantage de clubs suivent cette belle initiative, mais pour cela, les volontaires manquent. Cette année, saluons le club de Foncine qui a su mobiliser une quinzaine d'enfants pour une première année. La tâche la plus difficile reste à venir : mobiliser suffisamment d'encadrants. Une chose est certaine, les clubs peuvent compter sur la commission des jeunes pour les épauler.

Le handicap, quant à lui, est encore trop souvent négligé dans le monde de la pétanque. Il est essentiel de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap et de leur offrir la possibilité de pratiquer ce sport. Des aménagements spécifiques peuvent être mis en place pour que tous puissent participer pleinement, mais cela nécessite des structures adaptées au sein des clubs. Je salue d'ailleurs la PBJ qui accueille, chaque semaine, des personnes en situation de handicap. Guillaume Picard, référent handicap au CD39 peut être de bons conseils.

Le CTFR peut également jouer un rôle dans l'accompagnement auprès des clubs pour ces deux actions.

Pour conclure, dans un an, de nouvelles élections auront lieu et beaucoup de membres actuels ne se représenteront pas. Chacun doit se sentir concerné et votre implication est essentielle pour assurer le bon fonctionnement du comité. Se présenter à une élection de bureau du comité est une opportunité pour faire entendre votre voix et contribuer à la prise de décision. Votre participation active permettra d'apporter un renouvellement des idées et des perspectives. N'hésitez pas à vous porter candidat !

Je vous remercie de m'avoir écouté attentivement et je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2024 sous le signe de la jeunesse, du handicap et de l'environnement.

Nadia DA COSTA  
Secrétaire général du CD39

Les rapports du Président et celui de la Secrétaire Générale n'ont suscité aucune question des participants.

Les rapports sont approuvés et adoptés à l'unanimité.

## **5- Questions sur les rapports des commissions**

Avec le renouvellement de l'expérience de 2022, les rapports des Commissions ont été transmis au préalable aux Présidents de clubs et de district.

Le Président, Paulo DE BASTOS, rappelle la nécessité pour les clubs de diffuser à tous les licencié(e)s jurassiens et jurassiennes les contenus des rapports de Commissions.

Un mail a été envoyé à la Commission sportive concernant une petite erreur en CDC promotion : c'est Moirans qui finit premier devant Arinthod.

Aucune réaction ou question.

## ETAT DES LICENCES ET MUTATIONS 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, je voudrais remercier tous les responsables de clubs chargés de me transmettre les demandes de licences. Dans l'ensemble, tout me parvient correctement si ce n'est quelques petits problèmes. Un conseil : vérifiez bien l'orthographe des noms et prénoms, l'exactitude des dates de naissance et écrivez lisiblement afin d'éviter des corrections d'erreur coûteuses et des pertes de temps en téléphone ou en messagerie.

### Le bilan des licences :

#### **Affiliation :**

Le Comité du Jura comptabilise 27 clubs affiliés en 2023 et c'est avec regret que le CD 39 a appris dernièrement la dissolution du club de La Boule de Damparis.

Le Comité du Jura affichera en principe 26 clubs au cours de la saison 2024.

Je rappelle que les associations affiliées à la FFPJP ainsi que les organes déconcentrés ont obligation de se conformer aux statuts édités par la FFPJP. Toutes les modifications apportées dans une association (composition de bureau, siège social, etc...) doivent être notifiées sans délai au Comité Départemental.

#### **Licences :**

Au cours de la saison 2023, le Comité du Jura a enregistré 1470 licences.

Le CD39 a donc augmenté son effectif de 118 licenciés (94 seniors et 24 jeunes) par rapport à 2022.

Encore un effort à produire et l'effectif d'avant Covid sera atteint, voire dépassé.

#### **Répartition :**

**1353 licenciés seniors** dont 1068 masculins (79%) et 285 féminines (21%) répartis comme suit :

- 633 vétérans (515 masculins et 118 féminines)
- 720 seniors (553 masculins et 167 féminines)

**117 licenciés jeunes** dont 98 masculins (84%) et 19 féminines (16%) répartis comme suit :

- 32 juniors (26 masculins et 6 féminines)
- 37 cadets (31 masculins et 6 féminines)
- 39 minimes (34 masculins et 5 féminines)
- 9 benjamins (7 masculins et 2 féminines).

Comparativement à la saison 2022 qui comptabilisait 1352 licenciés, on constate une progression de 118 licenciés, soit près de 9%.

### **Effectif « Jeunes » dans les clubs :**

Mont/Vaudrey (26), Foncine le Haut (17), Champvans (14), Gouriboule Chatelneuf (13), Orgelet (13), Salins (12), Moirans (11),

A un degré moindre DPC (3), Poligny (3).

Les clubs d'Arinthod, Clairvaux, l'Etoile Jura en comptent 1, voire 2.

Aucun jeune dans les 15 autres clubs.

Cet effectif « Jeunes » représente 8% de l'effectif global du CD 39.

Au cours de la saison, 210 nouvelles licences ont été établies et 92 non pas été reprises.

38 duplicatas et corrections d'erreur ont été enregistrés suite à la perte ou à la casse de licence, changement ou correction de nom, prénom, date de naissance et renseignements erronés.

**Des clubs augmentant leur effectif par rapport à 2022 :** DPC, Saint-Claude, Foncine-le-Haut, Moirans, Poligny, Montmorot, Bletterans, PCHS, Salins, Ney, L'Etoile, Pont-de-Poitte,

Les clubs de l'ABJ, Arbois, Arinthod, Champagnole, Champvans, Châtelneuf, Mont-sous-Vaudrey, Morez, Orgelet, Passenans, PBJ et Sportivement Pétanque maintiennent dans l'ensemble leurs effectifs.

Seuls les clubs de Damparis, Clairvaux et Moisseuse ont connu une baisse de licenciés.

|   |                        |
|---|------------------------|
| Le District lédonien compte 514 licenciés | +28 par rapport à 2022 |
| Le District de la Joux 409                | +27 par rapport à 2022 |
| Le District de la Chauv 311               | +5 par rapport à 2022  |
| Le District du Haut Jura 236              | +58 par rapport à 2022 |

### **Comme chaque année, quelques rappels ou modifications du Règlement Administratif et Sportif de la FFPJP concernant les licences :**

Le renouvellement d'une licence s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence sans discontinuité dans le temps avec la précédente. La présentation d'un certificat médical n'est plus exigée pour les licenciés majeurs.

Dans le cadre de la demande ou d'un renouvellement de licence pour un mineur, le certificat médical est remplacé par le questionnaire de santé (QS-SPORT) qui atteste que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse

négative. Une copie de l'attestation est signée par le licencié mineur et par son représentant légal. Dans le cas d'au moins une réponse positive au questionnaire, le licencié mineur doit produire à son club un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la Pétanque et Jeu Provençal datant de moins de six mois.

### **Un rappel de FFPJP :**

Les demandes de licence française délivrées à des personnes de nationalité étrangère (hors Union Européenne) doivent être validées par les services de la FFPJP attestant des titres de séjour valables.

### **Catégorisation 2024 :**

- Benjamins : les licenciés ayant 8 ans et moins (nés en 2016 et après).
- Minimes : ceux atteignant l'âge de 9, 10 et 11 ans (nés en 2013, 2014 et 2015)
- Cadets : ceux atteignant l'âge de 12, 13 et 14 ans (nés en 2010, 2011 et 2012).
- Juniors : les joueurs atteignant l'âge de 15, 16 et 17 ans (nés en 2007, 2008 et 2009).
- Seniors : les joueurs atteignant 18 ans et plus (nés en 2006 jusqu'à 1965).
- Vétérans : les joueurs atteignant 60 ans et plus (nés en 1964 et avant).

### **Honorabilité :**

Sur le formulaire de prise de licences pour chacun des joueurs, un ajout a été apporté et doit être renseigné. Il est destiné au contrôle automatisé d'Honorabilité pour les personnes cibles à savoir : Initiateur, Educateur, Arbitre ou Dirigeant (Président, Secrétaire général, Trésorier général de Club ou de Comité).

Il conviendra de préciser, lors de la demande de licence (création, renouvellement, mutation) si le ou la licencié(e) est une personne cible. Ces éléments constitutifs de l'identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin d'effectuer ce contrôle automatisé de l'Honorabilité.

Je demande aux dirigeants de club de bien vouloir transmettre au CD 39 si ce n'est pas encore effectué, la liste complète des arbitres, éducateurs, initiateurs, présidents, trésoriers, secrétaires afin d'être en conformité avec la réglementation en vigueur. Ceci est un rappel évoqué auparavant en assemblée générale et par messagerie à tous les clubs.

### **Le bilan des mutations :**

#### **Mutations internes :**

59 ont été comptabilisées et réglées à la Fédération Française

9 ont été enregistrées gratuitement (2 jeunes et 7 n'étant plus dans la base).

10 sont en attente (sans recherche de club)

### **Mutations externes :**

30 ont été comptabilisées et 29 réglées à la Fédération Française.

3 ont été enregistrées gratuitement (3 jeunes).

23 mutations externes entrantes ont été constatées dont celle de Claude Azéma, Président de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal.

Il réintègre son club d'origine qu'il a fondé en 1973, l'Amicale Boule Jurassienne.

On peut le remercier et le féliciter pour tout ce qu'il apporte à la Pétanque Jurassienne en particulier.

### **Quelques rappels du Règlement Administratif et Sportif de la FFPJP concernant les mutations :**

Toute mutation externe (hors du département) est payante y compris pour les catégories junior et cadet dernière année.

- Si un(e) joueur(se) Cadet(te) passe en catégorie Junior, la mutation interne est payante.

- Les mutations externes restent payantes quelle que soit la durée d'interruption de licence.

- Pour tout(e) licencié(e) n'apparaissant plus dans la base de GESLICO, la mutation est gratuite, mais le triptyque reste obligatoire.

- Un(e) licencié(e), à la fin de sa suspension, peut demander une mutation, mais celle-ci est payante.

Plus rarement, les demandes de mutation entre membres de la Confédération Européenne de pétanque sont soumises par écrit à la CEP avec copie de la demande de mutation remise à la fédération quittée. A la réception de la demande de mutation, la CEP émet un formulaire de transfert à la fédération quittée ; cette dernière remplit le formulaire de transfert et le retourne à la CEP qui l'enregistre et émet une facture pour les frais d'administration.

Après réception du paiement des frais, la CEP délivre le certificat de transfert à la fédération d'accueil et celle-ci délivre une licence au joueur.

Le coût de la mutation entre membres de la Confédération Européenne équivaut au montant d'une mutation externe.

### **Pour information :**

Comme chaque année la situation des licences est arrêtée le 30 septembre afin d'établir les fiches financières par la FFPJP.

Depuis début octobre, il est possible d'établir de nouvelles licences valables pour la fin de saison en cours et l'année suivante, uniquement pour les personnes n'ayant jamais été licenciées.

La mise à jour annuelle du serveur Geslico a eu lieu courant novembre.

Le renouvellement des licences s'effectue dès cette mise à jour.

Chaque club demandeur de licences doit préciser s'il s'agit de création, renouvellement, mutation, duplicata (en cas de perte ou casse), correction d'erreur (en cas de changement de patronyme, correction date de naissance ou autres modifications) sans oublier de préciser les renseignements concernant les personnes cibles.

**Comme chaque année, je vous recommande de ne pas attendre le dernier moment concernant vos demandes de licences. J'attire donc l'attention des responsables de clubs quant à l'obtention de la licence 2024 sachant qu'un laps de temps est nécessaire pour une modification ou une création de licence.**

Merci de m'avoir lu,  
Bonne saison 2024 à toutes et à tous.

Antoine MARTINELLO,  
Responsable Licences CD39

## COMMISSION ARBITRALE DU JURA 2023

Mesdames, Messieurs,

La CDA (Commission Départementale d'Arbitrage) en chiffres pour 2023 :

- Licenciés jurassiens possédant une carte d'arbitre : 32 connus
- Arbitres actifs : 18
- Arbitres stagiaires : 5
- Journées d'arbitrages jurassiennes : 181 -> 8/arbitre de moyenne  
De 1 jour à 16 jours

|                                       |               |
|---------------------------------------|---------------|
| Championnats du Jura                  | 40 Jours      |
| Championnats de tir                   | 25 Jours      |
| Concours                              | 61 Jours      |
| Coupe de France pétanque et provençal | 31 rencontres |
| CDC pétanque et provençal             | 24 jours      |
| Total                                 | 181           |

La CDA a organisé :

- 2 sessions de formation à l'attention des arbitres. (Présence à 1 session minimum pour être autorisé à arbitrer)
- 1 soirée formation et convivialité

La CDA du Jura a assuré les 2 sessions de formation et examen des arbitres de Bourgogne Franche-Comté.

La CDA du Jura a accueilli la session de formation des formateurs arbitrage. Nous avons 2 formateurs agréés arbitrage par la FFPJP.

Les 5 stagiaires ont validé leur pratique sur 4 compétitions. Ils sont confirmés dans le grade d'arbitre départemental.

Nouveauté 2023 -> Désignation des arbitres par la CDA et uniquement par la CDA.

Fichier disponible sur le site

The screenshot shows a website interface with a blue arrow pointing to a link. The text on the page includes:

- [Championnats du Jura 2024 :](#)
- [Dates - arbitres & responsables](#)
- le samedi : blocage inscriptions le mercredi 20h, tirage au sort le jeudi matin
- le mercredi : blocage inscriptions le dimanche 20h, tirage au sort le lundi matin
- Chaque joueur doit être en mesure de présenter sa licence au début de chaque championnat.
- [Les photos manquantes des jurassiens aux championnats de France](#) (de 1974 à 2004)
- Direct championnats / concours ( passé / futur )
- [Calendrier 2023 arbitres](#)

Ces 23 engagés vous permettent de jouer quasi tous les week-ends de l'année.

Le président de la CDA,  
Frédéric MONNIER

## RAPPORT COMMISSION JEUNES ET FORMATION

Mesdames, Messieurs,

Il y a un peu moins d'un an maintenant lorsque, suite à l'AG, la commission des jeunes se retrouve sans responsable avec un risque de se retrouver sous la tutelle du Comité Régional avec tous les risques qui en découlent (pas de compétitions officielles) que je décide d'appeler Paulo pour éviter cette situation extrême et il me propose de prendre en charge la commission avec l'aide de Michel Bourgeon et Nicolas Janod. J'ai de suite accepté et nous nous sommes mis au travail rapidement pour lancer cette nouvelle saison.

Grâce à l'implication de tous les éducateurs dans les différents clubs, toutes les compétitions se sont bien déroulées, dans un bon état d'esprit tant au niveau de nos jeunes qu'au niveau des éducateurs. Avec un effectif de 117 jeunes pour les 4 catégories, nous sommes en augmentation de 26% par rapport à 2022. C'est un très bon chiffre car au niveau régional, l'augmentation est de 15%. Ce chiffre est en augmentation grâce à la création d'une section jeune au sein du club de Foncine. Bravo à eux pour leur implication.

En 2024, au moins un club relance sa section jeune, il s'agit du club de Poligny, bravo également à eux en espérant que d'autres clubs leur emboitent le pas... Il ne faut pas oublier que les jeunes sont l'avenir de notre discipline.

La fréquentation aux championnats a été bonne avec une innovation appréciée pour le championnat tête à tête qui sera reconduite en 2024 avec quelques améliorations.

Au niveau des résultats, nous avons réussi une très belle saison, même si les résultats des équipes au championnat de France tripléte peuvent légitimement décevoir tant nos jeunes ont un fort potentiel. Ils nous l'ont montrés lors de la fin de saison avec le CNC Jeunes à Saint Yriex en Charente où les minimes de l'entente de Champvans/Mont sous Vaudrey échouent de peu à se qualifier en quart de finale. Les cadets de Mont sous Vaudrey sont parvenus en quart de finale face aux favoris de Rumilly et malheureusement ils se sont inclinés. Mais cette compétition permet à nos jeunes de partager des moments tous ensemble dans la joie et la bonne humeur toute l'année.

Sur le plan individuel, nous avons 2 jeunes qui sont sélectionnés pour la sélection interzone à Douai (59) du 8 au 10 décembre afin d'intégrer le collectif France. Il s'agit de Samuel Chevalier du club de Mont sous Vaudrey en catégorie Jeune et de Léo Galmiche du club de Mont sous Vaudrey en catégorie Espoir. Bravo à ces jeunes qui font preuve d'une tenue parfaite sur et en dehors des terrains. Notre comité sera bien représenté. Bonne chance à eux.

Cette année, nous avons relancé la Soirée des Champions à Orgelet avec un franc succès. Nous renouvellerons cette soirée en 2024 avec quelques améliorations. Merci au club d'Orgelet pour l'organisation de cette soirée.

Pour l'année 2023, nous avons eu 10 jurassien(ne)s qui ont passés le tronc commun : 6 pour devenir initiateurs et 4 pour devenir arbitres. Nous avons également

eu 9 jurassien(ne)s qui ont obtenus leur BF1 (5 en recyclage et 4 en formation initiale). Et depuis le week-end dernier, le Jura a 2 nouveaux BF2.

En 2024, les formations Tronc commun et BF1 auront lieu au boulodrome de Bans. C'est une aubaine pour nous jurassiens(ne)s d'avoir des formations sur place. N'hésitez pas à en profiter.

Pour terminer, je souhaitais remercier Nicolas pour son aide au CDC et surtout Michel pour son soutien et ses précieux conseils tout au long de la saison.

J'en profite pour vous souhaiter une bonne année 2024.

Merci de votre attention.

Le président de la commission des jeunes  
Mathieu BESSON

## COMMISSION FÉMININE

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Présidents,

Il était important pour le Comité d'organiser la Journée Féminine, en instaurant un challenge en mémoire de Stéphanie ZERBINI. Celui-ci s'est déroulé sur 3 ans, avec une participation importante des féminines jurassiennes, qui a vu au final la victoire de Martine SOLETTI, suivie par Laurence BOURGEON et Camille ZERBINI. Martine a eu la gentillesse de remettre le trophée à la famille de Stéphanie. Cette Journée a eu lieu le dimanche 2 juillet aux terrains Noël TOURNIER à POLIGNY. Avec la participation de 76 joueuses, les parties se sont déroulées dans une très bonne ambiance.

La commission Féminine remercie le président Patrick PETETIN et ses bénévoles pour leur accueil, leur souci de bien recevoir et de veiller à une bonne organisation. Au-delà du résultat sportif de ces journées, la Commission tient également à féliciter toutes les féminines présentes pour leur soutien et leur amitié vis-à-vis de la famille de Stéphanie.

De plus, notre regrettée Michèle LEGA, présidente de la commission féminine de la région Bourgogne Franche-Comté avait à cœur d'organiser un trophée des féminines Régional. Celui-ci réunit 16 équipes (2 par département) avec une phase de qualification au niveau de chaque département. La finale aura donc lieu à Lure le dimanche 26 novembre 2023 et 2 équipes féminines, une de Saint Claude et une de Salins, seront présentes pour représenter le Jura.

Merci de votre attention et bonne année sportive 2024 à tous

Alexandra MONNET-FISTEBERG et  
Patrick CROTET,  
Commission Féminine

## COMMISSION VÉTÉRANS

Bonjour à toutes et à tous,

Je commencerai mon rapport avec les tristes nouvelles survenues cette année, avec les nombreux décès qui ont attristés notre Commission. Beaucoup de copains, d'amis, de proches nous ont quittés. De peur d'oublier des noms, je ne citerai personne mais je pense à toutes les familles et amis qui ont été touchés par ces drames de la vie.

Cette année encore, notre Commission a beaucoup œuvré. Un nouveau challenge pour nous a été l'organisation du Championnat Régional Vétérans à Bans. Tout s'est très bien déroulé, les équipes présentes ont été ravies : des jeux parfaits ; une restauration appréciée de tous et préparée avec soin par la famille LINDA. Je remercie tous les bénévoles présents ces deux jours pour le travail réalisé.

Côté Championnat, deux clubs avaient en charge l'organisation : Damparis et Moirans-en-Montagne. Ces deux compétitions se sont déroulées dans un bon esprit et je félicite les deux équipes vainqueurs et pense aussi à tous les bénévoles qui ont travaillé pour la mise en place de ces deux journées.

Comme vous l'avez vu cette année, notre Journée Vétérans a été réduite de presque la moitié des participants : c'était une volonté de la Commission car en 2022, nous avons constaté beaucoup de critiques ; chose pour mon équipe et moi intolérable. Nous avons donc pris la décision de limiter à 80 joueuses/joueurs. Bien sûr, du monde est resté sur la touche mais cette année, nous n'avons constaté aucun reproche et la journée s'est déroulée dans une bonne ambiance. Remerciements encore à tous les bénévoles et à Dominique GISSAT pour sa choucroute, appréciée de tous.

Comme vous le savez, cette année sera ma dernière mission au sein du Comité du Jura après 16 années passées, il est temps pour moi de laisser les rennes à une nouvelle équipe. Je voudrais profiter pleinement des quelques années à venir mais je serai encore présent pour aider au maximum la nouvelle Commission. Je serai toujours là pour des coups de main et des conseils à donner.

Pour nous soulager un peu sur la saison à venir, je pense que beaucoup de clubs pourraient prendre des dates pour l'organisation des concours hivernaux. Ce sont des concours qui ont de plus en plus de succès et amènent du monde de toute la région. Ces concours sont sans problème et se déroulent toujours dans une bonne ambiance. Pensez à tous les bénévoles : Gilles, Vevette, Jarçou, Joce, Patou, Michel, les deux Pat et moi-même qui sommes là pour toutes ces journées. Pensez-y !

Merci encore à toute mon équipe. Ils sont maintenant pour moi des amis, je n'ai pas peur de le dire : nous formons une belle famille.

Je présente des vœux de bonheur et de santé à toutes et tous, une bonne fin d'année et à l'année prochaine pour vous retrouver sur les jeux.

Patrick GRUNEISEN

## COMMISSION CHAMPIONNATS

Voici l'essentiel des compétitions pour cette saison 2023.

### La participation

Cette saison nous avons participés à **13** championnats JURA qui ont été qualificatifs pour les France

Et **1** non qualificatif (Doublette Vétérans) pour les championnats de France.

Le tableau ci-dessous montre la fréquentation des équipes de l'année 2023 par rapport aux années précédentes

Et la colonne de droite compare les effectifs par aux championnats de 2022

Sauf pour le tir de précision qui est comparé à 2020

|                       | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023     | 2023  |          |
|-----------------------|------|------|------|------|------|----------|-------|----------|
| Tir Précision Masc    |      |      | 159  | 0    | 0    | 136      | -23   | joueurs  |
| Tir Précision Fém     |      |      | 41   | 0    | 0    | 42       | 1     | joueuses |
| Tête à Tête Masculin  | 338  | 309  | 0    | 0    | 294  | 320      | 26    | joueurs  |
| Tête à Tête Féminin   | 80   | 90   | 0    | 0    | 89   | 92       | 3     | joueuses |
| Tir Précision J Masc  |      |      | 26   | 0    | 0    | 17       | -9    | joueurs  |
| Tir Précision J Fém   |      |      | 6    | 0    | 0    | 3        | -3    | joueuses |
| Tête à Tête Juniors   | 17   | 18   | 0    | 0    | 24   | 22       | -2    | joueurs  |
| Tête à Tête Cadets    | 26   | 37   | 0    | 0    | 22   | 22       | 0     | joueurs  |
| Tête à Tête Minimes   | 37   | 36   | 0    | 0    | 15   | 17       | 2     | joueurs  |
| Tête à Tête Benjamins | 8    | 20   | 0    | 0    | 8    | 6        | -2    | joueurs  |
| Doublette Masculin    | 204  | 206  | 0    | 0    | 182  | 222      | 40    | équipes  |
| Doublette Féminin     | 55   | 64   | 0    | 0    | 60   | 64       | 4     | équipes  |
| Doublette Mixte       | 152  | 166  | 0    | 119  | 149  | 171      | 22    | équipes  |
| Doublette Provençal   | 64   | 69   | 0    | 0    | 67   | 65       | -2    | équipes  |
| Doublette Vétérans    | 68   | 73   | 0    | 65   | 78   | 78       | 0     | équipes  |
| Doublette Juniors     | 7    | 10   | 0    | 0    | 13   | 12       | -1    | équipes  |
| Doublette Cadets      | 14   | 17   | 0    | 0    | 13   | 15       | 2     | équipes  |
| Doublette Minimes     | 21   | 20   | 0    | 0    | 8    | 14       | 6     | équipes  |
| Doublette Benjamins   | 7    | 11   | 0    | 0    | 4    | 0        | -4    | équipes  |
| Triplette Masculin    | 113  | 105  | 0    | 83   | 104  | 135      | 31    | équipes  |
| Triplette Féminin     | 28   | 34   | 0    | 24   | 33   | 40       | 7     | équipes  |
| Triplette Mixte       | 66   | 81   | 0    | 74   | 83   | 139      | 56    | équipes  |
| Triplette Provençal   | 44   | 37   | 0    | 41   | 43   | 47       | 4     | équipes  |
| Tri Vétérans Masc     | 61   | 65   | 0    | 65   | 67   | 72       | 5     | équipes  |
| Tri Vétérans Fém      |      |      |      |      | 15   | Supprimé |       |          |
| Triplette Promotion   | 112  | 114  | 0    | 79   | 114  | 136      | 22    | équipes  |
| Triplette Juniors     | 6    | 7    | 0    | 6    | 8    | 8        | 0     | équipes  |
| Triplette Cadets      | 6    | 10   | 0    | 10   | 8    | 11       | 3     | équipes  |
| Triplette Minimes     | 11   | 11   | 0    | 8    | 7    | 10       | 3     | équipes  |
| Triplette Benjamins   | 6    | 8    | 0    | 0    | 0    | 0        | 0     | équipes  |
| Séniors Masculin      | 1629 | 1613 | 0    | 639  | 1548 | 1889     | 18.1% | joueurs  |
| Séniors Féminin       | 492  | 567  | 0    | 265  | 540  | 650      | 16.9% | joueuses |
| Total Séniors         | 2121 | 2180 | 0    | 904  | 2088 | 2539     | 17.8% | joueurs  |

|                       |      |      |   |      |      |      |              |
|-----------------------|------|------|---|------|------|------|--------------|
| Total Vétérans        | 319  | 341  | 0 | 325  | 357  | 372  | 4.0% joueurs |
| Total Jeunes          | 273  | 335  | 0 | 72   | 214  | 236  | 9.3%         |
| Total Toute Catégorie | 2713 | 2856 | 0 | 1301 | 2659 | 3147 | 15.5%        |

### **Résultats des 13 championnats Jura qualificatifs aux Championnats de France**

**4** championnats ont été gagnés par Mt S Vaudrey (Tri Mixte, Db Mixte, Individuel Masculin et Db Jeu Provençal)

**4** championnats ont été gagnés par St Claude (Tri Féminin, Tri Jeu Provençal Doublette Féminin et Individuel Féminin)

**2** championnats ont été gagnés par l'Etoile Jura (Tri Promotion et Db Jeu Provençal)

**1** championnat a été gagné par Poligny (Tri Vétérans)

**1** championnat a été gagné par Sportivement Pétanque (Tri Masculins)

**1** championnat a été gagné par Morez (Doublette Masculin)

### **Le championnat Jura (Db Vétérans) non qualificatif au Championnat de France**

Championnat gagné par Amicale Pétanque Champvans

### **Les Championnats BFC**

Championnat Triplette jeu Provençal à St Claude le samedi 3 et dimanche 4 juin

Championnat Doublette jeu Provençal à Champagnole le samedi 10 et dimanche 11 juin

### **Les résultats des championnats de France Seniors Masculins et Féminines**

Concernant les résultats de ces championnats, sur les **13** équipes qualifiées représentant notre comité :

**5** équipes ne sont pas sorties de poule, Sportivement pétanque (Tri Masc), Poligny (Tri Vétérans), St Claude (Db Fém et Individuel Fém) et Mt S Vaudrey (Individuel Masc)

**4** équipes perdant en 32<sup>ème</sup> Mt S Vaudrey (Db Mixte et Db Jeu Provençal), L'Etoile Jura (Db Jeu Provençal) et Morez (Db Masc)

**3** équipes perdant en 16<sup>ème</sup> Mt S Vaudrey (Tri Mixte) et St Claude (Tri Fém et Tri Jeu Provençal)

**1** équipe perdant en 8<sup>ème</sup> L'Etoile Jura (Tri Promotion)

D'après les différents comptes rendus des délégués, l'organisation des France est dans l'ensemble assez attentionnée.

### **Enregistrement des concours et championnats**

(Période du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2023)

Pour la saison 2023, **52** concours Départementaux et **14** Championnats Jura pour un total de **66** ont été enregistrés sur le site de FFPJP.

Je remercie l'engagement des clubs organisateurs qui se sont justifiés pour envoyer les résultats des concours dans les meilleurs délais, ce qui nous permet une meilleure gestion des points de catégorisation dans Geslico.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite à tous une bonne saison 2024.

Hervé MOINE

## COMPTE-RENDU DES CHAMPIONNATS DU JURA 2023

### Pétanque Seniors Promotion

|                  |   |                      |                                    |
|------------------|---|----------------------|------------------------------------|
| <b>Triplette</b> | 135 équipes   | Flamanville 50       | 08-09 juillet                      |
| Vainqueurs       | LAVERSENNE Grégory<br>LACROIX Régis<br>ARBEZ Laurent  | L'Etoile Jura        | Perdant 8 <sup>ème</sup> de Finale |
| Finalistes       | MARCHAND Michel<br>PARIS David<br>POUCHAIN Christophe | La Boule de Damparis |                                    |

### Pétanque Seniors Masculins

|                   |   |                            |                           |
|-------------------|---|----------------------------|---------------------------|
| <b>Triplette</b>  | 135 équipes   | Perpignan                  | 17-18 juin                |
| Vainqueurs        | DA SILVA Cédric<br>JANOD Nicolas<br>MARTIN Clément        | Sportivement Pétanque      | Perdant Poule Partie P-P  |
| Finalistes        | LAVERSENNE Grégory<br>BONOT Grégory<br>BONDEVINA Geoffrey | L'Etoile Jura              |                           |
| <b>Doublette</b>  | 222 équipes   | Quimper 29                 | 26-27 août                |
| Vainqueurs        | MICHELLI Manuel<br>PROTET Donat                           | US Morez                   | Perdant 32 <sup>ème</sup> |
| Finalistes        | CHARRIERE Walter<br>CHARRIERE Thomas                      | Pétanque Salinoise         |                           |
| <b>Individuel</b> | 320 joueurs   | Auxerre 89                 | 22-23 juillet             |
| Vainqueur         | JACQUIN Sébastien   | Pétanque de Mont S Vaudrey | Perdant Poule Barrage     |
| Finaliste         | JANOD Nicolas   | Sportivement Pétanque      |                           |

### Pétanque Vétérans

|                  |   |   |                          |
|------------------|---|---|--------------------------|
| <b>Triplette</b> | 72 équipes  | Flamanville 50                            | 05-06 juillet            |
| Vainqueurs       | PETETIN Patrick<br>GISSAT Dominique<br>GLAB Christian | Pétanque Polinoise                        | Perdant Poule Partie P-P |
| Finalistes       | LIBOZ Michel<br>DEHON Jean-Philippe<br>OLIVIER Serge  | Ney Pétanque                              |                          |
| <b>Doublette</b> | 78 équipes  | Non qualificatif au Championnat de France |                          |
| Vainqueurs       | VAUCHEY Didier<br>NEVERS Gilles                       | Amicale Pétanque Champvans                |                          |
| Finalistes       | MOUREAUX Thierry<br>DEHON Jean-Philippe               | Ney Pétanque                              |                          |

## Pétanque Seniors Féminines

|                      |  |                          |                           |
|----------------------|--|--------------------------|---------------------------|
| <b>Triplette</b>     | 340 équipes  | Perpignan 66             | 17-18 juin                |
| Vainqueurs           | VERSET Myriam<br>GUILLOT Marie Pierre<br>PRINCE Elodie | Pétanque Sanclaudienne   | Perdant 16 <sup>ème</sup> |
| Finalistes           | PARROT Aude<br>GRIMAUD Julie<br>BEJEAN Florine         | Pétanque de Mt S Vaudrey |                           |
| <b>Doublette Fém</b> | 64 équipes   | Auxerre 89               | 22-23 juillet             |
| Vainqueurs           | GIOVANNINI Louisa<br>PRINCE Elodie                     | Pétanque Sanclaudienne   | Perdant Poule Barrage     |
| Finalistes           | CHARRIERE Mélissa<br>CHARRIERE Elise                   | Pétanque Salinoise       |                           |
| <b>Individuel</b>    | 92 joueuses  | Quimper 29               | 26-27 août                |
| Vainqueur            | VERSET Myriam  | Pétanque Sanclaudienne   | Perdant Poule Barrage     |
| Finaliste            | FLAGEL Mélanie   | Pétanque Sanclaudienne   |                           |

## Jeu Provençal

|                          |  |                            |                           |
|--------------------------|--|----------------------------|---------------------------|
| <b>Triplette Seniors</b> | 47 équipes   | Balma 31                   | 30 juin au 02 juillet     |
| Vainqueurs               | SECRETANT Alain<br>LONCHAMP William<br>PETIT JEAN Loïc | Pétanque Sanclaudienne     | Perdant 16 <sup>ème</sup> |
| Finalistes               | TABOURET Django<br>SERTILLANGE Allan<br>CHENU Franck   | Pétanque Sanclaudienne     |                           |
| <b>Doublette Seniors</b> | 65 équipes <b>2 équipes qualifiées</b>                 | Briançon 05                | 01 au 03 septembre        |
| Vainqueurs               | PROST-BOUCLE Kévin<br>PROST-BOUCLE Anthony             | L'Etoile Jura              | Perdant 32 <sup>ème</sup> |
| Finalistes               | ANTAO Anthony<br>MONNIER Ludovic                       | Pétanque de Mont S Vaudrey | Perdant 32 <sup>ème</sup> |
| <b>Doublette Mixte</b>   | 171 équipes  | Soustons 40                | 24-25 juin                |
| Vainqueurs               | GALMICHE Laurianne<br>GALMICHE Léo                     | Pétanque de Mont S Vaudrey | Perdant 32 <sup>ème</sup> |
| Finalistes               | BOURGEON Estelle<br>BOURGEON Dorian                    | Amicale Pétanque Champvans |                           |
| <b>Triplette Mixte</b>   | 139 équipes  | Sin le Noble 59            | 15-16 juillet             |
| Vainqueurs               | PARROT Aude<br>MARAUX Jérémy<br>MARAUX Julien          | Pétanque de Mont S Vaudrey | Perdant 16 <sup>ème</sup> |
| Finalistes               | FLUZIN Marie-Louise<br>FLUZIN Guy<br>DELERUE Bruno     | US Morez                   |                           |

## COMPTE-RENDU DES CHAMPIONNATS JEUNES DU JURA 2023

### JUNIORS

|                  |  |                     |
|------------------|--|---------------------|
| <b>Triplette</b> | 8 équipes  |                     |
| <b>Vainqueur</b> | GALLOT Marius<br>MENETRIER Mathéo<br>HENZL Tyméo | Non homogène        |
| <b>Finaliste</b> | BINOT DYLAN<br>BESANCON LÉO<br>JULLIARD CLÉMENT  | Pétanque Moirantine |

### CADETS

|                  |   |                            |
|------------------|---|----------------------------|
| <b>Triplette</b> | 11 équipes  |                            |
| <b>Vainqueur</b> | MARCELIN DIEGO<br>CHEVALIER SAMUEL<br>BINDA BASTIEN       | Pétanque de Mont S Vaudrey |
| <b>Finaliste</b> | CHEVANNE MARGAUX<br>POCTIER TIMOTÉ<br>GUILLAUME THIMOTHEY | Pétanque de Mont S Vaudrey |

### MINIMES

|                  |   |                            |
|------------------|---|----------------------------|
| <b>Triplette</b> | 11 équipes  |                            |
| <b>Vainqueur</b> | MARAUX SOLANE<br>JACQUIN ANNA<br>BONDIVENA ETHAN          | Non homogène               |
| <b>Finaliste</b> | RENARD DRISS<br>DEMONTROND NOAH<br>DAPERON GAUTHIOT ETHAN | Amicale Pétanque Champvans |

## Nos jeunes aux CHAMPIONNATS BFC 2023

### JUNIORS

|  |                     |       |
|--|---------------------|-------|
| GALLOT Marius<br>MENETRIER Mathéo<br>HENZL Tyméo | Non homogène        | Poule |
| BINOT DYLAN<br>BESANCON LÉO<br>JULLIARD CLÉMENT  | Pétanque Moirantine | Poule |
| COTE MATHÉO<br>BOUVERET NATHAN<br>PIARD ROBIN    | Pétanque Moirantine | Poule |

## CADETS

|   |                            |          |
|---|----------------------------|----------|
| MARCELIN DIEGO<br>CHEVALIER SAMUEL<br>BINDA BASTIEN       | Pétanque de Mont S Vaudrey | ½ Finale |
| CHEVANNE MARGAUX<br>POCTIER TIMOTÉ<br>GUILLAUME THIMOTHEY | Pétanque de Mont S Vaudrey | Poule    |
| FOURQUET QUENTIN<br>BOIVIN KYLIAN<br>LE CORRE ANAËLLE     | Amicale Pétanque Champvans | Poule    |

## MINIMES

|   |                            |          |
|---|----------------------------|----------|
| MARAUX SOLANE<br>JACQUIN ANNA<br>BONDIVENA ETHAN          | Non homogène               | ¼ Finale |
| RENARD DRISS<br>DEMONTROND NOAH<br>DAPERON GAUTHIOT ETHAN | Amicale Pétanque Champvans | ½ Finale |
| PERELLI GABIN<br>PERELLI TIMÉO<br>NIEL THOMAS             | Non homogène               | ½ Finale |

## Nos jeunes aux CHAMPIONNATS FRANCE 2023

Triplette JUNIORS Pas d'équipe jurassienne

Triplette CADETS MARCELIN DIEGO Pétanque de Mont S Vaudrey 16<sup>ème</sup> Coupe Avenir  
CHEVALIER SAMUEL  
BINDA BASTIEN

Triplette MINIMES RENARD DRISS Amicale Pétanque Champvans 8<sup>ème</sup> Coupe Avenir  
DEMONTROND NOAH  
DAPERON GAUTHIOT ETHAN

PERELLI GABIN Non homogène 16<sup>ème</sup> Coupe Avenir  
PERELLI TIMÉO  
NIEL THOMAS

## Nos joueurs et joueuses aux CHAMPIONNATS BFC 2023

|                            |                      |                            |                                 |
|----------------------------|----------------------|----------------------------|---------------------------------|
| <b>Individuel Fém</b>      | 31 équipes           | <b>MARZY 58</b>            | <b>jeudi 18 mai</b>             |
|                            | CROISSANT Fabienne   | L'Etoile Jura              | Perdant 1/2 Finale              |
|                            | FLAGEL Mélanie       | Pétanque Sanclaudienne     | Perdant 1/4 Finale              |
|                            | SOLETTI Martine      | ABJ Lons                   | Poule Barrage                   |
|                            | DURAND Carole        | Amicale Pétanque Champvans | Poule Partie P-P                |
| <b>Doublette Masc</b>      | 30 équipes           | <b>MARZY 58</b>            | <b>jeudi 18 mai</b>             |
|                            | JACQUIN Sébastien    | Pétanque de Mont S Vaudrey | Perdant 1/4 Finale              |
|                            | PICON Julien         |                            |                                 |
|                            | GARDIEN Damien       | Dole Pétanque Club         | Poule Barrage                   |
|                            | MOTA Fernando        |                            |                                 |
|                            | CHARRIERE Walter     | Pétanque Salinoise         | Poule Partie P-P                |
|                            | CHARRIER Thomas      |                            |                                 |
|                            | SICOT Christophe     | Dole Pétanque Club         | Poule Partie P-P                |
| HAMARD Sébastien           |                      |                            |                                 |
| <b>Triplette Vétérans</b>  | 29 équipes           | <b>MARZY 58</b>            | <b>vendredi 19 mai</b>          |
|                            | BOY Michel           | Pétanque Moirantine        | Perdant 8 <sup>ème</sup> Finale |
|                            | PULICE Vincent       |                            |                                 |
|                            | ROBIN Daniel         |                            |                                 |
|                            | ANGELOZ Philippe     | Pétanque de Mont S Vaudrey | Poule Barrage                   |
|                            | GUYON Régis          |                            |                                 |
|                            | ROUX Jean-Paul       |                            |                                 |
|                            | OLIVIER Serge        | Ney Pétanque               | Poule Partie P-P                |
|                            | LIBOZ Michel         |                            |                                 |
|                            | DEHON Jean-Philippe  |                            |                                 |
|                            | LOCATELLI Anne-Marie | Pétanque Bletteranoise     | Poule Partie P-P                |
| BONNET Guy                 |                      |                            |                                 |
| MAGINOT Frédéric           |                      |                            |                                 |
| <b>Triplette Masculins</b> | 30 équipes           | <b>MARZY 58</b>            | <b>samedi 20 mai</b>            |
|                            | GIROD Christophe     | Carreau Champagnolais      | Perdant 1/4 Finale              |
|                            | GIROD Cyril          |                            |                                 |
|                            | LIOT Vincent         |                            |                                 |
|                            | GALMICHE Nicolas     | Pétanque de Mont S Vaudrey | Poule Barrage                   |
|                            | GALMICHE Léo         |                            |                                 |
|                            | MOINET Jean-Richard  |                            |                                 |
|                            | LAVERSENNE Grégory   | L'Etoile Jura              | Poule Partie P-P                |
|                            | BONNET Grégory       |                            |                                 |
|                            | BONDEVINA Geoffrey   |                            |                                 |

|                             |                               |                            |                         |
|-----------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------|
| <b>Triplette Féminin</b>    | 29 équipes                    | <b>MARZY 58</b>            | <b>samedi 20 mai</b>    |
|                             | ROUSSELOT-EMART Eliane        | Ney Pétanque               | Perdant 1/4Finale       |
|                             | GALMICHE Catherine            |                            |                         |
|                             | BASSEN Virginie               |                            |                         |
|                             | PARROT Aude                   | Pétanque de Mont S Vaudrey | Perdant 1/8Finale       |
|                             | GRIMAUT Julie                 |                            |                         |
|                             | BEJEAN Florine                |                            |                         |
|                             | MOYNE Danielle                | Pétanque Bletteranoise     | Poule Barrage           |
|                             | MOYNE Aurélie                 |                            |                         |
|                             | THEVENOT Josiane              |                            |                         |
| <b>Doublette Mixte</b>      | 29 équipes                    | <b>MARZY 58</b>            | <b>dimanche 21 mai</b>  |
|                             | BOURGEON Estelle              | Amicale Pétanque Champvans | Perdant ¼ Finale        |
|                             | BOURGEON Dorian               |                            |                         |
|                             | CHEVANNE Stéphanie            | Pétanque de Mont S Vaudrey | Perdant 1/8Finale       |
|                             | JACQUIN Sébastien             |                            |                         |
|                             | MORNICO Sylviane              | Pétanque Moirantine        | Poule Barrage           |
|                             | PITON Kévin                   |                            |                         |
|                             | GALMICHE Catherine            | Ney Pétanque               | Poule Barrage           |
|                             | DEHON Jean-Philippe           |                            |                         |
| <b>Triplette Promotion</b>  | 32 équipes                    | <b>ORCHAMPS-VENNES 25</b>  | <b>samedi 27 mai</b>    |
|                             | <b>Qualifiés au France</b>    | <b>Flamanville 50</b>      | <b>08-09 juillet</b>    |
| <b>Vainqueurs</b>           | REYNAUD Pierre                | Pétanque Polinoise         | Perdant 16ème de Finale |
|                             | POMMIER Valentin              |                            |                         |
|                             | DEBETRE Gaétan                |                            |                         |
|                             | POULOT Adrien                 | Amicale Pétanque Champvans | Poule Partie P-P        |
|                             | POULOT Sylvain                |                            |                         |
|                             | RAMEY David                   |                            |                         |
|                             | HERBILLON Arnaud              | Sportivement Pétanque      | Poule Partie P-P        |
|                             | LEJEUNE Thierry               |                            |                         |
|                             | DECOUTEIX Lucas               |                            |                         |
| <b>Doublette Féminin</b>    | 31 équipes                    | <b>ORCHAMPS-VENNES 25</b>  | <b>dimanche 28 mai</b>  |
|                             | CHARRIERE Mélissa             | Pétanque Salinoise         | Perdant 1/8Finale       |
|                             | CHARRIERE Elise               |                            |                         |
|                             | DAYET Dominique               | L'Etoile Jura              | Perdant 1/8Finale       |
|                             | BOURGEOIS BESANCON Frédérique |                            |                         |
|                             | GODARD Carole                 | Pétanque Salinoise         | Poule Barrage           |
|                             | FAIVRE PICON Patricia         |                            |                         |
|                             | DURAND Carole                 | Amicale Pétanque Champvans | Poule Barrage           |
|                             | BAILLEUX Marie-Noelle         |                            |                         |
| <b>Individuel Masculins</b> | 32 équipes                    | <b>ORCHAMPS-VENNES 25</b>  | <b>dimanche 28 mai</b>  |
|                             | JANOD Nicolas                 | Sportivement Pétanque      | Perdant 1/8 Finale      |
|                             | TABOURET Django               | Pétanque Sanclaudienne     | Perdant 1/8 Finale      |
|                             | GIROD Cyril                   | Carreau Champagnolais      | Poule Partie P-P        |

|                            |                          |                              |                              |
|----------------------------|--------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <b>Triplette Mixte</b>     | 31 équipes               | <b>ORCHAMPS-VENNES 25</b>    | <b>Lundi 29 mai</b>          |
|                            | FLUZIN Marie-Louise      | US Morez                     | Poule Barrage                |
|                            | FLUZIN Guy               |                              |                              |
|                            | DELERUE Bruno            |                              |                              |
|                            | ALVES Angélique          | Pétanque Moirantine          | Poule Barrage                |
|                            | ALVES Jayson             |                              |                              |
|                            | DURY Kélian              |                              |                              |
|                            | LETONDOR Laurie          | Pétanque Polinoise           | Poule Barrage                |
| MOUGIN Christophe          |                          |                              |                              |
| FOURNIER Grégory           |                          |                              |                              |
| <b>Triplette Provençal</b> | 26 équipes               | <b>ST CLAUDE 39</b>          | <b>3 et 4 juin</b>           |
|                            | TABOURET Django          | Pétanque Sanclaudienne       | Perdant 1/2 Finale           |
|                            | SERTILLANGE Allan        |                              |                              |
|                            | CHENU Franck             |                              |                              |
|                            | GIROD Cyril              | Carreau Champagnolais        | Perdant Cadrage              |
|                            | GIROD Christophe         |                              |                              |
|                            | LIOT Vincent             |                              |                              |
|                            | PANCIN Michel            | Dole Pétanque Club           | Perdant Cadrage              |
|                            | ROUSSEY Christophe       |                              |                              |
|                            | DEMONTROND Sébastien     |                              |                              |
|                            | ROLLIER Bernard          | Dole Pétanque Club           | Perdant 1 <sup>er</sup> tour |
|                            | LEDIER EMMANUEL          |                              |                              |
|                            | COURCENET Hervé          |                              |                              |
|                            | DURIF Stéphane           | Dole Pétanque Club           | Perdant 1 <sup>er</sup> tour |
|                            | HAMARD Sébastien         |                              |                              |
| PERRAUD François           |                          |                              |                              |
| PICON Julien               | Pétanque de Mt S Vaudrey | Perdant 1 <sup>er</sup> tour |                              |
| JACQUIN Sébastien          |                          |                              |                              |
| MARAUX Julien              |                          |                              |                              |
| <b>Doublette Provençal</b> | 30 équipes               | <b>CHAMPAGNOLE 39</b>        | <b>10 et 11 juin</b>         |
|                            | MARAUX Jérémy            | Pétanque de Mt S Vaudrey     | Perdant 1/8 Finale           |
|                            | PICON Julien             |                              |                              |
|                            | DA SILVA Cédric          | Sportivement Pétanque        | Perdant 1/8 Finale           |
|                            | JANOD Nicolas            |                              |                              |
|                            | SAUVONNET Ludwig         | L'Etoile Jura                | Poule Barrage                |
|                            | VAUTHIER Sébastien       |                              |                              |
|                            | BAILLY COMTE Philippe    | Joyeux Pétanqueurs Pontois   | Poule Partie P-P             |
|                            | BAILLY COMTE Patrick     |                              |                              |
| CARVALHEIRO Alain          | Pétanque Salinoise       | Poule Partie P-P             |                              |
| GAGLIARDI Jean-Yves        |                          |                              |                              |

## COMPTE-RENDU DES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023

**Triplette Seniors à PERPIGNAN 66**      **17 & 18 juin**      Délégué : **PETETIN Patrick**      Perdant Poule  
Joueurs : **DA SILVA Cédric, JANOD Nicolas et MARTIN Clément**      Sportivement Pétanque  
Résultats : **1<sup>ère</sup> partie** : contre CD 24 DORDOGNE      10 mènes en 1h20      perdu 9/13  
                  **2<sup>ème</sup> partie** : contre CD 48 LOZERE      12 mènes en 1h30      perdu 12/13

**1<sup>ère</sup> partie** : dommage il ne manquait pas grand-chose pour gagner cette partie, mais deux coups malheureux nous coûtent cher (contre sur nos boules) 1 mènes de 6 / 1 mènes de 4, il y avait la place pour passer.

**2<sup>ème</sup> partie** : nous avons 1 mène de gagne à 10/10 pas réussie, mais très compliquée, je pense qu'ils ont fait le bon choix malgré son handicap (entorse au genou) une grosse partie de Nicolas aux points comme au tirs et à nouveau il ne nous manque pas grand-chose 1 ou 2 boules de plus jouées pour avoir la possibilité de gagner.

**Compte rendu** : un week-end très sympathique, mis à part la déception d'avoir perdu 2 sèches l'esprit, d'équipe était excellent, une très bonne ambiance et un grand respect.

Suis très satisfait de ma 1<sup>ère</sup> délégation qui me laisse un immense plaisir, juste dommage de ne pas être allé plus dans cette compétition

Merci également à Hervé MOINE pour son travail (réservation hôtelière et les fichiers pour le délégué).

A refaire si vous m'en donné la possibilité.

**Triplette Féminin à PERPIGNAN 66**      **17 & 18 juin**      Délégué : **SERTILLANGE Marc**      Perdant 16<sup>ème</sup>  
Joueuses : **VERSET Myriam, GUILLOT Marie Pierre, PRINCE Elodie**      St Claude  
Résultats : **1<sup>ère</sup> partie** : contre CD 34 HERAULT      7 mènes en 1h00      gagné 13/2  
                  **2<sup>ème</sup> partie** : contre CD 40 LANDES      8 mènes en 1h05      gagné 13/4  
                  **3<sup>2</sup>ème** :      contre CD 2A CORSE      10 mènes en 1h15      gagné 13/10  
                  **16<sup>ème</sup>** :      contre CD 79 DEUX SEVRES      15 mènes en 1h55      perdu 10/13

**1<sup>ère</sup> partie** : Contre une belle équipe adverse nous n'étions pas favoris, mais nous avons su l'aborder avec sérieux ce qui nous à amener à la victoire.

**2<sup>ème</sup> partie** : Une partie plus à notre portée, bien maîtrisée, nous sortons de poule, bravo les filles.

**3<sup>2</sup>ème** : Une très belle équipe de Corse qui nous a donné du fil à retordre. Après avoir été menées 5x10 nous avons réussi à réaliser une très belle fin de partie pour réussir la gagne.

**16<sup>ème</sup>** : Contre une équipe largement à notre portée et une rencontre facilement maîtrisée en menant 10x2 il y a eu un effondrement total de l'équipe suite à un manque de communication entre-elles, que des regrets car il y avait la place.

**Compte rendu** : Malgré les regrets, très bon weekend passé également avec les accompagnateurs.

**Doublette Mixte à SOUSTONS 40**      **24 & 25 juin**      Délégué : **BINDA Jean**      Perdant 32<sup>ème</sup>  
Joueurs : **GALMICHE Laurianne et GALMICHE Léo**      Mt S Vaudrey  
Résultats : **1<sup>ère</sup> partie** : contre NORMANDIE / 061      13 mènes en 1h30      Gagné 13/10  
                  **2<sup>ème</sup> partie** : contre CD 40 LANDES      10 mènes en 1h20      Perdu 9/13  
                  **Barrage** :      contre NORMANDIE / 061      9 mènes en 1h10      Gagné 13/5  
                  **3<sup>2</sup>ème** :      contre CD 10 AUDE 10      9 mènes en 0h50      Perdu 12/13

**1<sup>ère</sup> Partie** : Pour leur 1<sup>ère</sup> participation au France, bonne prestation aux points comme aux tirs, bonne entente avec leur coach et également entre eux.

**2<sup>ème</sup> partie** : Après menés 6/0 l'équipe s'est endormi et à commencer à faire l'agneau, à 8/6 pour nous, alors que nous pouvons gagner Léo n'a pas voulu tenter les 2 frappes comme je lui ai demandé pour espérer gagner

**Barrage** : La revanche n'a pas eu lieu, notre équipe était bien rentrée dans la partie aux points comme aux tirs avec une très bonne moyenne de la joueuse et du joueur.

**32<sup>ème</sup>** : Mauvais départ, après être menés 9/0 en 3 mènes, ensuite ils ont remonté la partie pour ensuite mener 12/10 avec un festival de Léo 19 frappes réussies sur 21 dont 7 carreaux, hélas lors de la dernière mène manquer 2 boules de points et 1 au tir

**Compte rendu** : Au vu des conditions, décès de Serge MONNET, Laurianne et Léo ont fait honneur à notre comité, leur club ainsi qu'à eux-mêmes que ce soit sur les jeux et à l'extérieur. Une bonne entente entre joueurs et supporters et le coach.

Pour leur 1<sup>er</sup> France, ils ont réalisé une très bonne performance, ils se sont inclinés que d'1 point face à une bonne équipe de l'Aude, 1 équipe Jurassienne qui sort de poule ce n'est pas tous les jours, quant à Léo je lui souhaite de nouvelles participations aux France, car c'est un joueur de grande classe et en plus d'avoir joué avec sa mère ce n'était que du bonheur.

|  |                                  |                           |
|--|----------------------------------|---------------------------|
| <b>Triplette Jeu Provençal à BALMA 31 30 juin au 2 juillet</b>           | Délégué : <b>CATALDO Anthony</b> | Perdant 16 <sup>ème</sup> |
| Joueurs : <b>SECRETANT Alain, PETITJEAN Loïc et LONCHAMP William</b>     | St Claude                        |                           |
| Résultats : <b>1<sup>ère</sup> partie</b> : contre CD 13 BOUCHE DU RHÔNE | 11 mènes en 2h30                 | perdu 7/11                |
| <b>2<sup>ème</sup> partie</b> : contre CD 40 LANDES                      | 9 mènes en 2h00                  | gagné 11/5                |
| <b>Barrage</b> : contre CD 13 BOUCHES DU RHÔNE                           | 11 mènes en 2h30                 | gagné 11/7                |
| <b>32<sup>ème</sup></b> : contre CD 57 MOSELLE                           | 12 mènes en 2h30                 | gagné 11/9                |
| <b>16<sup>ème</sup></b> : contre CD 27 EURE                              | 11 mènes en 3h00                 | perdu 8/11                |

**1<sup>ère</sup> partie** : Démarrage timide malgré l'avantage de poules joués 4 mènes sur les 6 première. Nous avons recollé au score 7x10 mais nous avons relâché à la fin.

**2<sup>ème</sup> partie** : Démarrage timide à nouveau, la pause de midi à fait du bien au moral, de bonnes discussions à table pour relancer la partie, et à la reprise nous avons bien maîtrisé la partie.

**Barrage** : Très grosse partie très serrée qui s'est jouée au mental avec de belles reprises.

**32<sup>ème</sup>** : Partie très dure et longue, malgré les scores de 3x0 3x9 et 11x9, nous avons su nous maîtriser au bon moment sur un coup de 5 points ce qui à fait basculer la partie en notre faveur.

**16<sup>ème</sup>** : Nous avons souvent eu l'avantage de boules dans cette partie, mais un manque de tirs nous à fait perdre la partie qui aurait pu être à notre portée pour 1 tour de plus, dommage.

**Compte rendu** : Un très bon weekend dans une bonne ambiance, même si nous aurions pu ambitionner un meilleur résultat.

|   |                                 |               |
|---|---------------------------------|---------------|
| <b>Triplette Vétérans à FLAMANVILLE 50 05 &amp; 06 juillet</b>              | Délégué : <b>CROTET Patrick</b> | Perdant Poule |
| Joueurs : <b>PETETIN Patrick, GISSAT Dominique, GLAB Christian</b>          | Poligny                         |               |
| Résultats : <b>1<sup>ère</sup> partie</b> : contre AUVERGNE RHÔNE-ALPES 038 | 6mènes en 0h40                  | perdu 2/13    |
| <b>2<sup>ème</sup> partie</b> : contre CD 82 TARN ET GARONNE                | 10 mènes en 1h25                | perdu 5/13    |

**1<sup>ère</sup> partie** : Perdu contre une très belle équipe champions régionaux du club de SEYSSINS 38. Terrains très sélectifs

**2<sup>ème</sup> partie** : les joueurs ont beaucoup tourné ce qui a été dommage car l'équipe adverse était à leur portée.

**Compte rendu** : Accueil correct dans un cadre magnifique, un bémol pour le lieu des repas très éloigné des jeux. Un peu compliqué pour certains vétérans.

|   |                                     |                          |
|---|-------------------------------------|--------------------------|
| <b>Triplette Promotion à A FLAMANVILLE 50 08 &amp; 9 juillet</b>    | Délégué : <b>LAVERSENNE Patrick</b> | Perdant 8 <sup>ème</sup> |
| Joueurs : <b>LAVERSENNE Grégory, ARBEZ Laurent et LACROIX Régis</b> | L'Etoile Jura                       |                          |
| Résultats : <b>1<sup>ère</sup> partie</b> : contre CD 72 SARTHE     | 14 mènes en 1h00                    | perdu 4/13               |
| <b>2<sup>ème</sup> partie</b> : Office Poule de 3                   |                                     |                          |
| <b>Barrage</b> : contre CD 24 DORDOGNE                              | 13 mènes en 1h30                    | gagné 13/8               |
| <b>32<sup>ème</sup></b> : contre CD 49 MAINE-ET-LOIRE               | 11 mènes en 1h10                    | gagné 13/10              |
| <b>16<sup>ème</sup></b> : contre BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ / 071      | 13 mènes en 1h15                    | gagné 13/10              |
| <b>8<sup>ème</sup></b> : contre CD 30 GARD                          | 9 mènes en 1h00                     | perdu 5/13               |

**Compte rendu** : Belle prestation de notre équipe Jurassienne, une tenue et un langage très fair-play vis-à-vis de nos adversaires Bravo !!!!

Domage que le 8<sup>ème</sup> de finale se soit déroulé le samedi soir, la partie c'est terminé à 19h15, c'était la partie de trop.

|   |                            |                             |               |
|---|----------------------------|-----------------------------|---------------|
| <b>Triplette Mixte à SIN LE NOBLE 59</b>                                  | <b>15 &amp; 16 juillet</b> | Déléguée : Alexandra MONNET | Perdant 16ème |
| Joueurs : <b>PARROT Aude, MARAUX Jérémy et MARAUX Julien</b>              |                            | Mt S Vaudrey                |               |
| Résultats : <b>1<sup>ère</sup> partie</b> : contre CD17 Charente Maritime |                            | 10 mènes en 1h09            | Perdu 6/13    |
| <b>2<sup>ème</sup> partie</b> : contre Guadeloupe                         |                            | 8 mènes en 0h50             | Gagné 13/2    |
| <b>Barrage</b> : contre CD17 Charente Maritime                            |                            | 11 mènes en 1h00            | Gagné 13/9    |
| <b>32<sup>ème</sup></b> : contre CD65 Hautes Pyrénées                     |                            | 11 mènes en 1h05            | Gagné 13/10   |
| <b>16<sup>ème</sup></b> : contre CD92 Hauts de Seine                      |                            | 9 mènes en 1h02             | Perdu 6/13    |

**1ère Partie** : Bon début de partie. Des coups en notre défaveur ce qui relance l'équipe adverse et qui leur permet de prendre le dessus pour le reste de la partie. Défaite logique dans l'ensemble.

**2ème partie** : Une belle performance des joueurs qui a su élever son niveau de jeu face à une équipe plus faible

**Barrage** : Partie très accrochée ou nos joueurs n'ont rien lâché et ont su profiter de la mène de gagne quand il le fallait.

**32ème** : Un début de partie difficile face a un bon niveau de jeu de l'adversaire. Malgré tout l'équipe s'est accrochée et a su profiter d'une très grosse défaillance adverse dans les 2 dernières mènes.

**16ème** : Ce fut une partie très compliquée face a une très bonne équipe dans un climat délétère, mais ne se sont pas laissés déconcentrer. Du très beau jeu des 2 équipes mais nous n'avons pas réussi à prendre le dessus.

**Compte rendu** : Belle homogénéité de l'équipe, qui à dérouler du beau jeu et une bonne entente qui aurais permis de passer des tours supplémentaires. Une belle expérience en tant que déléguée et plaisir d'avoir accompagné une équipe expérimentée. Nota pas de petits déjeuner le samedi alors que nous avons 30 mn de trajet.

|   |                            |                                       |             |
|---|----------------------------|---------------------------------------|-------------|
| <b>Doublette Féminin à AUXERRE 89</b>                         | <b>22 &amp; 23 juillet</b> | Délégué : <b>DRIANCOURT Sébastien</b> | Perdant     |
| Poule   |                            |                                       |             |
| Joueuses : <b>GIOVANNINI Louisa, PRINCE Elodie</b>            |                            | St Claude                             |             |
| Résultats : <b>1<sup>ère</sup> partie</b> : contre CD 30 GARD |                            | 10 mènes en 1h20                      | perdu 11/13 |
| <b>2<sup>ème</sup> partie</b> : contre CD 86 VIENNE           |                            | 16 mènes en 1h40                      | gagné 13/11 |
| <b>Barrage</b> : contre CD 44 LOIRE ATLANTIQUE                |                            | 13 mènes en 1h30                      | perdu 8/13  |

|   |                            |                                |               |
|---|----------------------------|--------------------------------|---------------|
| <b>Individuel Masculins à AUXERRE 89</b>                          | <b>22 &amp; 23 juillet</b> | Délégué : <b>MARAUX Julien</b> | Perdant Poule |
| Joueur : <b>JACQUIN Sébastien</b>                                 |                            | Mt S Vaudrey                   |               |
| Résultats : <b>1<sup>ère</sup> partie</b> : contre CD 14 CALVADOS |                            | 11 mènes en 1h00               | perdu 10/13   |
| <b>2<sup>ème</sup> partie</b> : contre RHONE ALPES / 069          |                            | 12 mènes en 0h55               | gagné 13/10   |
| <b>Barrage</b> : contre CD 14 CALVADOS                            |                            | 9 mènes en 0h40                | perdu 6/13    |

**1ère partie** : Belle partie face à un adversaire à la portée de Seb. Quelques belles mènes manquées on fait la différence.

**2ème partie** : Seb à bien réagi face à un jeune adversaire membre de l'équipe de France espoir.

**Barrage** : Défaite contre le même joueur de la 1<sup>ère</sup> partie Seb n'a pas su concrétiser de belles mènes à son avantage.

**Compte rendu** : Seb à réaliser 3 parties d'un bon niveau mais cela n'a pas suffit

Très belle organisation du CD89 sauf le repas du samedi midi qui était vraiment plus que médiocre pour 20€.

|   |                         |                               |                           |
|---|-------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| <b>Doublette Masculin à QUIMPER 29</b>                        | <b>26 &amp; 27 août</b> | Délégué : <b>LIBOZ Michel</b> | Perdant 32 <sup>ème</sup> |
| Joueurs : <b>MICHELLI Manuel, PROTET Donat</b>                |                         | US Morez                      |                           |
| Résultats : <b>1<sup>ère</sup> partie</b> : contre CD 81 TARN |                         | 4 mènes en 0h27               | gagné 13/0                |
| <b>2<sup>ème</sup> partie</b> : contre CD 49 MAINE ET LOIRE   |                         | 5 mènes en 0h35               | perdu 0/13                |
| <b>Barrage</b> : contre CD 81 TARN                            |                         | 9 mènes en 1h00               | gagné 13/3                |
| <b>32<sup>ème</sup></b> : contre CD 19 CORRÈZE                |                         | 12 mènes en 1h40              | perdu 9/13                |

**1ère partie :** Très belle partie au point comme aux tir. On a étouffé l'adversaire qui n'est pas rentré dans la partie.

**2ème partie :** Partie à l'opposé de la 1ère partie avec un score de 0/13 en 5 mènes.

L'équipe n'est jamais rentrée dans la partie.

**Barrage :** Dans l'ensemble belle partie, équilibrée au début puis nous avons amplifié notre niveau de jeu 25 sur 27 boules au point et Donat 13 sur 20 au tir.

**32ème :** Partie équilibrée contre une très bonne équipe. Partie à notre portée, puis la partie tourne à l'avantage de l'adversaire sur 2 mènes ou l'on aurait pu progresser d'avantage au score.

**Compte rendu :** Malgré Donat diminué physiquement, belle prestation dans l'ensemble l'équipe méritait de passer 1 tour de plus.

#### Individuel Féminin à QUIMPER 29

26 & 27 août

Déléguée : **BRENIAUX Aurélie**

Perdant Poule

Barrage

Joueuse : **VERSET Myriam**

St Claude

Résultats : **1ère partie :** contre OCCITANIE / 081

11 mènes en 0h37

perdu 6/13

**2ème partie :** contre CD 41 LOIR ET CHER

14 mènes en 0h45

gagné 13/8

**Barrage :** contre OCCITANIE / 081

15 mènes en 1h02

perdu 12/13

**1ère partie :** Partie difficile au point avec beaucoup de boules de rajout manquées on a toujours couru après le score 1x7 puis 4x10.

**2ème partie :** Pluie en début de partie. Belle partie au point et des tirs payants qui permettent de prendre l'avantage 6x3 puis 9x6.

**Barrage :** Beau départ avec très peu de déchets 5x5. Une 6ème mène ratée qui remet l'adversaire dans le coup 5x5. Un gros passage à vide 5x11 mais une très belle remontée 12x11. Lors de la dernière mène le 13ème point se joue au millimètre avec mesure à la tirette.

**Compte rendu :** Très bon accueil sur un beau site et préparation des repas insatisfaisante le samedi midi (poulet non cuit).

Nous avons joué sur de bons terrains qui permettaient de faire un jeu tant au point qu'au tir, Myriam à produit avec trop d'irrégularité dans la 1ère partie, le barrage de joue sur un petit détail, quel dommage.

#### Doublette Jeu Provençal à BRIANCON 05 1 au 3 septembre

Délégué : **OUTREY Gilles**

Perdant 32ème

Joueurs : **ANTAO Anthony, MONNIER Ludovic**

Mont S Vaudrey

Résultats : **1ère partie :** contre CD 79 DEUX SÈVRES

16 mènes en 3h45

gagné 11/7

**2ème partie :** contre CD 65 HAUTES PYRENNÈES

8 mènes en 1h30

perdu 2/11

**Barrage :** contre CD 57 MOSELLE

12 mènes en 2h30

gagné 11/8

**32ème :** contre CD 50 MANCHE

13 mènes en 2h15

perdu 7/11

**1ère partie :** Les adversaires ne tiraient pas, ils ne faisaient que de pointer.

**2ème partie :** Nos adversaires ont bougé le but 3 fois en leur faveur.

**Barrage :** Partie très difficile, l'équipe adverse n'était pas très sportive.

**32ème :** Terrains difficiles, goudron et très peu de gravier, éclairage aveuglant et très mal réglé.

**Compte rendu :** L'auberge restaurant super avec un patron et son personnel qui savent accueillir à conseiller pour un prochain championnat de France.

L'équipe du club organisateur du club organisateur de Briançon 05, savent recevoir les gens, magnifique.

Nos deux joueurs super ont été super correct sur les jeux et sympa avec les jurassiens présents à ce championnat, un seul regret les 32ème auraient pu être à notre portée, dommage notre équipe avait les moyens de se qualifier pour les 16èmes sans problème.

#### Doublette Jeu Provençal à BRIANCON 05 1 au 3 septembre

Déléguée : **OUTREY Yvette**

Perdant

32ème

Joueurs : **PROST-BOUCLE Kevin, PROST-BOUCLE Anthony**

L'Etoile JURA

Résultats : **1ère partie :** contre OCCITANIE 082

6 mènes en 1h40

perdu 1/11

**2<sup>ème</sup> partie** : contre CD 33 GIRONDE

11 mènes en 2h15

gagné 11/7

**Barrage** : contre CD 27 EURE

11 mènes en 3h00

gagné 11/10

**32<sup>ème</sup>** : contre CD 73 SAVOIE

5 mènes en 2h05

perdu 2/11

**1ère partie** : Nos deux jeunes ont bien joué, mais l'équipe d'Occitanie 082 était trop forte pour nous la preuve lors de ce championnat elle est devenue vice-championne de France 2023.

**2ème partie** : Très bonne partie et une bonne ambiance avec l'adversaire.

**Barrage** : Ils ont très bien joué tous les 2 ensembles dans une bonne ambiance.

**32<sup>ème</sup>** : Notre équipe n'est jamais parvenue à jouer sur ce terrain RAS.

**Compte rendu** : Très bon séjour et bonne ambiance pour ce championnat de France entre les deux équipes et nous-même.

Hervé MOINE

## COMPTE RENDU COMMISSION SPORTIVE

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Présidents de club,

Dans l'ensemble, le CDC s'est bien passé, avec toujours une hausse du nombre total d'équipes :

- CDC OPEN par rapport à 2022 : 46 pour 46
- + 3 en CDC Féminin par rapport à 2022 : 15 au lieu de 12
- + 1 en CDC vétérans par rapport à 2022 : 35 au lieu de 34

Soit un total de 96 équipes pour 92 équipes en 2023. C'est une bonne nouvelle mais cette augmentation pose le problème de l'équilibre des groupes et du calendrier qui n'est pas extensible. Se pose aussi le souci de certains responsables d'équipes qui franchement ne sont vraiment pas sérieux. Comme ils sont peu nombreux dans ce cas, je préfère évoquer et féliciter tous les coachs qui me renvoient très souvent par mail leurs résultats, j'ai de moins en moins de courriers postaux, et c'est très bien comme ça.

Côté sportif, Saint Claude qui s'impose en Elite et montera en CRC 2 l'an prochain. Le Carreau Champagnolais 1 l'emporte en Honneur et évoluera en Elite lors de la saison prochaine. Du côté féminin, félicitations à la Gouriboule de Châtelneuf qui remontera en CRC 2F et au D.P.C.2 qui accèdera en 1<sup>ère</sup> division du CDC féminin en 2024. Quant au CDC vétéran, c'est Poligny qui s'est imposé. Bravo à toutes ces équipes pour leur victoire.

Le championnat des clubs féminin a été particulièrement marqué par des irrégularités dans le respect des compositions des équipes, puisque 10 résultats n'ont pas été validés en vertu de l'article 11, alinéa 1. À la suite d'une réclamation justifiée, une vérification très minutieuse a été faite sur tous les matchs et il s'avère qu'on retrouvait en phase 3 des féminines titulaires en doublette alors qu'elles l'avaient été en phase 1. Ce qui n'est pas autorisé. Les clubs concernés sont Saint Claude, Moissey, Salins, Montmorot et Mont sous Vaudrey. Bien évidemment, toutes ces équipes n'ont pas triché volontairement mais, lors du premier week-end de CDC à Salins, toutes les joueuses ont été appelées par les délégués du CD39 avant le début des parties et l'article 11 leur a été expliqué. D'autre part, le règlement a été envoyé en avril, je n'ai jamais reçu de questions à ce sujet. Enfin, il semblerait qu'elles ont été mal renseignées, ce qui est dommage.

Au nom de toutes les autres équipes qui ont respecté le règlement, l'article 15, alinéa 1 a été appliqué car même si le règlement du prochain CDC féminin changera en 2024 avec le passage à 6 joueuses, le jeu des montées et descentes pour l'année prochaine s'applique sur le classement 2023.

Du côté de la Coupe de France 2022-2023, le club de Champvans s'est incliné en 32<sup>ème</sup> de finale à Brive la Gaillarde en septembre 2022. Ce beau parcours lui a permis d'être directement retenu pour l'édition 2023-2024. 24 clubs étaient engagés cette année. Saint Claude, Mont sous Vaudrey et L'Etoile Jura sont sortis de phase départementale.

Au 1<sup>ème</sup> tour régional, Champvans s'est incliné et au 3<sup>ème</sup> tour, Mont sous Vaudrey s'est incliné contre Colmar. L'Etoile Jura et Saint Claude n'ont pas encore joué au moment de la transmission de ce rapport puisque leur match est prévu le 19 novembre. Je leur souhaite bonne continuation.

En Championnat régional des clubs, une très belle performance de Sportivement Pétanque qui remporte le CRC OPEN 1<sup>ère</sup> division et donc accède en CNC 3 l'an prochain alors que Champvans finit 8<sup>ème</sup> et redescend en CRC 2A. En CRC OPEN 2<sup>ème</sup> division, L'Etoile Jura s'incline d'un petit point face à Scey sur Saône. Dans ce même groupe, Salins est 4<sup>ème</sup>. Ces deux équipes se maintiendront l'an prochain.

Chez les féminines, L'Etoile Jura termine 5<sup>ème</sup> du groupe de 1<sup>ère</sup> division mais réussit à se maintenir. En CRC Féminin 2<sup>ème</sup> division, Champvans se classe 2<sup>ème</sup> à 2 points de Sochaux. Quant à l'ABJ, son équipe est 4<sup>ème</sup> après un départage entre 3 équipes à égalité. Ces deux équipes se maintiendront l'an prochain.

D'autre part, le Comité Départemental a accueilli la finale du CRC vétéran pendant 2 jours en septembre. Très bonne organisation grâce à l'investissement des membres du CD39 et des bénévoles extérieurs. Malheureusement, les Polinois n'ont pas créé l'exploit mais c'est déjà un très beau parcours qui leur donne l'accès au nouveau CRC vétéran qui sera évoqué plus tard. Et je peux vous dire qu'ils ne seront pas les seuls à être impactés par le nouveau CRC Vétérans.

Au niveau du CNC OPEN, malheureusement le club de Damparis a dû déclarer forfait à quelques jours des premières rencontres. Se retirer d'une compétition où on a gravi tous les échelons pendant 6 ans au moins, c'est toujours une décision difficile à prendre. Je le regrette sur le plan sportif. Maintenant, la commission sportive du CD39 est aussi concernée puisque le club avait aussi une équipe engagée en CDC vétéran. La dissolution du club entraîne obligatoirement la disparition de l'équipe. Je ne sais pas si c'est rassurant pour qui que ce soit mais même un club comme Auxerre a lui aussi déclaré forfait en CRC féminin. Donc, rien n'est facile dans les clubs.

Quant à Mont sous Vaudrey en CNC OPEN, c'est la 2<sup>ème</sup> fois, qu'une équipe jurassienne accède en CNC2 quelques années après Salins. Bravo à l'équipe qui dispute la finale nationale ce week-end à Montluçon.

Toutes les nouveautés et prévisions pour 2024 vous seront présentés plus tard pendant l'AG, je vais maintenant vous présenter le bilan des différents CDC (voir le tableau ci-dessous)

J'attendrai février 2024 pour questionner les clubs sur leur engagement en championnat des clubs.

Je vous souhaite une excellente année 2024.

J'espère que ma lecture ne vous aura pas parue trop longue...

Emilie MARAUX

| Elite            | Honneur             | Promotion 1       | Promotion 2  | Promotion 3      | Promotion 4      |
|------------------|---------------------|-------------------|--------------|------------------|------------------|
| St Claude        | Champagnole 1       | Ney pétanque      | ABJ 2        | Arinthod 1       | Morez 2          |
| DPC 1            | Moirans 2           | Salins            | Bletterans 3 | Moirans 1        | PCHS 1           |
| Orgelet 1        | DPC 2               | Mont sous Vaudrey | Champvans 4  | Foncine le Haut  | Pont de Poitte 1 |
| Poligny          | Salins 3            | Champagnole 2     | DPC 4        | Bletterans 2     | Morez            |
| Champvans        | Gouriboule          | Poligny           | DPC 5        | Pont de Poitte 2 | Moirans 3        |
| Sportivement Pét | Mont sous Vaudrey 2 | Champvans         | Bletterans   | Montmorot 2      | Ney pétanque 2   |
| Clairvaux        | Montmorot           | Arbois            | Moissey      | L'étoile 2       | St Claude 2      |
|                  |                     |                   | PBJ          | PCHS 2           | ABJ              |
|                  |                     |                   |              |                  | Arinthod 2       |

| 1ère division       | 2ème division |
|---------------------|---------------|
| Gouriboule          | DPC 2         |
| Ney pétanque        | Champvans 2   |
| Salins 1            | Poligny       |
| Sportivement        | DPC           |
| Mont sous Vaudrey 2 | St Claude     |
| Salins 2            | Arinthod      |
| Moissey             | Montmorot     |
|                     | PBJ           |

| Vétérans 1        | Vétérans 2    | Vétérans 3          | Vétérans 4  | Vétérans 5     |
|-------------------|---------------|---------------------|-------------|----------------|
| Poligny           | Ney pétanque  | Clairvaux           | DPC 2       | Montmorot 3    |
| Champvans 1       | Champagnole 2 | PBJ 1               | Orgelet     | Moirans 3      |
| Damparis          | Champvans 2   | Pont de Poitte 1    | Poligny 2   | Ney petanque 2 |
| Salins 2          | Champagnole 1 | Pont de Poitte 2    | Arinthod    | ABJ 2          |
| ABJ 1             | Bletterans 1  | Salins 1            | Montmorot 2 | Bletterans 3   |
| Mont sous Vaudrey | DPC           | Mont sous Vaudrey 2 | PBJ 2       | Moirans 2      |
| Moirans 1         | Morez         | Bletterans 2        | Montmorot   | PBJ 3          |

## COMMISSION JEU PROVENÇAL

Mesdames, Messieurs,

### **Championnat Départemental des Clubs Saison 2023 :**

Pour cette seconde année, le CD39 a vu la participation de 10 équipes au championnat des clubs jeu provençal.

Contrairement à la saison 2022, le comité de pilotage a décidé de réaliser un tirage intégral sans tenir compte de la situation géographique des clubs engagés :

- Groupe A : Champagnole, Sportivement Pétanque, Salins, Orgelet, Pont de Poitte
- Groupe B : Poligny, Mont sous Vaudrey, DPC, Moirans, Saint-Claude

### **Phase de Groupe :**

La phase de groupe s'est déroulée en deux week-ends :

- Dimanche 12 Mars
- Samedi 18 et dimanche 19 Mars

Les rencontres ont été disputées à Orgelet et Champagnole pour le groupe A, tandis que le groupe B a joué ses matchs à Mont sous Vaudrey et Moirans.

A l'issue de cette première phase, les deux premières équipes de chaque groupe se sont vues qualifiées pour la phase finale qui a eu lieu le dimanche 16 Juillet à Messia Sur Sorne.

### **CDC Groupe A**

|                | Match1 | Match2 | Match3 | Match4 | Total | Classement |
|----------------|--------|--------|--------|--------|-------|------------|
| Sp. Pétanque   | 3      | 3      | 3      | 3      | 12    | 1          |
| Champagnole    | 3      | 3      | 1      | 3      | 10    | 2          |
| Orgelet        | 1      | 3      | 1      | 3      | 8     | 3          |
| Salins         | 1      | 1      | 3      | 1      | 6     | 4          |
| Pont de Poitte | 1      | 1      | 1      | 1      | 4     | 5          |

### **CDC Groupe B**

|              | Match1 | Match2 | Match3 | Match4 | Total | Classement |
|--------------|--------|--------|--------|--------|-------|------------|
| DPC          | 3      | 3      | 3      | 3      | 12    | 1          |
| MSV          | 1      | 1      | 3      | 3      | 8     | 2          |
| Moirans      | 1      | 3      | 1      | 3      | 8     | 3          |
| Poligny      | 3      | 1      | 1      | 1      | 6     | 4          |
| Saint-Claude | 1      | 1      | 3      | 1      | 6     | 5          |

## Phase finale :

La finale départementale avait pour objectif de qualifier une équipe pour la finale Régionale.

En demi-finale, Champagnole bat DPC, et Sportivement Pétanque s'impose face à Mont sous Vaudrey.

La finale a vu la victoire du club de Champagnole.

Champagnole a donc remporté le titre de champion du Jura des clubs au jeu provençal.

## CRC :

Le club de Champagnole a disputé la finale Régionale le week-end des 9 et 10 septembre à Besançon.

Champagnole s'est inclinée en phase de poule face à Laizé (Saône et Loire) et n'a malheureusement pu accéder à la phase finale du CRC.

C'est le club de Valentigney qui a remporté la compétition et qui a participé au CNC.

## Bilan :

Pour cette seconde année de Championnat des Clubs, le comité de pilotage est satisfait du déroulement de cette compétition et tient à souligner la bonne ambiance et le respect qui ont régné tout au long de l'année lors des différentes rencontres.

Merci aux 10 équipes participantes et aux clubs qui ont bien voulu accueillir des rencontres, merci également aux arbitres pour leur pédagogie et leur bon esprit.

Pour le moment, nous ne pouvons pas établir de division car il n'existe pas de véritable championnat des clubs au niveau régional avec des montées/descentes.

## Coupe de France Jeu Provençal

Le comité directeur de la FFPJP et le comité de pilotage national du Jeu Provençal ont validé fin 2022 la mise en place d'une nouvelle compétition : la coupe de France Jeu Provençal.

Plus de 600 équipes étaient engagées pour cette première année.

Concernant le Jura, 8 équipes étaient en lice, et une seule pouvait se qualifier au 1<sup>er</sup> tour régional. Il a donc fallu jouer 3 tours départementaux.

*Tour 1*

*Tour 2*

|  |  |                                |
|--|--|--------------------------------|
| <b>Champagnole</b> - Saint-Claude                |  | Moirans - <b>Champagnole</b>   |
| Sportivement Pétanque - <b>Mont sous Vaudrey</b> |  | <b>Mont sous Vaudrey</b> - DPC |
| <b>Moirans</b> - Salins                          |  |                                |
| Pont de Poitte - <b>DPC</b>                      |  |                                |

|  |  |                          |
|--|--|--------------------------|
| Champagnole - <b>Mont sous Vaudrey</b> |  | <b>Mont sous Vaudrey</b> |
|--|--|--------------------------|

1er tour régional

**Mont sous Vaudrey** bat Pougues les Eaux (58)

2ème tour régional

**Mont sous Vaudrey** bat Rioz (70)

8ème de finale

**Mont sous Vaudrey** bat Thionville (57)

¼ de finale

Mont sous Vaudrey se déplace à Marmande (47) pour disputer le grand huit. La compétition aura lieu le 2/3 décembre.

Julien Maraux

## COMMISSION DU BOULODROME

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,

Notre boulodrome régional a connu des bouleversements importants au cours de cette année et, plus particulièrement, lors du dernier trimestre. Mais rassurez-vous, ce sont plutôt de bonnes nouvelles. Les travaux réalisés vont, nous le souhaitons tous, redonner toute la fonctionnalité à ce site exceptionnel.

Ainsi, les principaux aménagements sont :

- Le remplacement complet du système de chauffage par la société SBM de Clernay en Côte d'Or pour un montant avoisinant les 69 000€. Cette société aux marchés nationaux et internationaux nous a été présentée lors du congrès de la FFPJP à Evian et force est de constater que le CD39 FFPJP a eu toutes les raisons de lui faire confiance. Tout a été envisagé pour que le chauffage soit à la fois fonctionnel tout en étant beaucoup moins énergivore que le système précédent. Par ailleurs, la dimension environnementale a été pensée avec des matériaux adaptés. Enfin, la mise en route indépendante de chaque rangée rend son utilisation plus responsable, évitant les gaspillages pour peu que les occupants pensent à bien éteindre quand cela est possible. Quant aux rampes de chauffage du précédent système, elles sont, pour l'instant, laissées en l'état car leur seul démontage représente 8000€. Ne gênant pas d'un point de vue esthétique et fonctionnel, il est évident que si une occasion se présentait pour les faire démonter à moindre coût, le CD39 FFPJP étudierait la proposition.

- Le remplacement de tout le système d'éclairage pour un montant de 27000€ par la société LEDUSTRY, elle aussi de Côte d'Or. C'était une demande forte des joueurs gênés par cette lumière jaune mais surtout, un besoin impératif d'avoir un éclairage moins coûteux et mieux adapté. C'est chose faite et le moins qu'on puisse dire est que les premiers retours sont très, très positifs.

La réalisation de ces travaux entraîne, de facto, le rétablissement des 2 euros de participation aux frais de fonctionnement.

Finalement, alors les clubs ont accepté une utilisation du boulodrome au cours de cette année sans chauffage, il faut bien reconnaître que le CD39 FFPJP ne pouvait pas laisser cette situation perdurer. Pourquoi ? Parce qu'une telle structure doit être « entretenue ». Le risque serait de voir d'autres éléments du boulodrome se détériorer par manque d'entretien et d'apport d'une source de chaleur, en particulier.

Autres dossiers :

- la facture d'eau de SUEZ de plus de 4000€ dont le CD39 FFPJP vous avait parlée l'an dernier. Après bien des démarches, nous avons réussi à la diviser en 2. Le CD39 FFPJP a donc réglé la consommation d'eau pour 2000€, la partie assainissement nous étant déduite.

- Le remplacement d'un onduleur pour plus de 3200€. Le CD39 FFPJP possède 3 onduleurs qui enregistrent les données de nos panneaux photovoltaïques. Son remplacement était donc obligatoire.

- Réparation d'un poteau électrique dont le câble électrique avait été sectionné et dont la base avait été déboulonnée à la suite d'actes de malveillance.

- Réparation et mise en sécurité de l'échelle d'accès au toit à la suite d'actes de malveillance. Dans les 2 cas, l'étude des caméras de vidéosurveillance n'a pas permis d'identifier les auteurs.
- Installation d'une chaîne pour délimiter le boulodrome, réalisée par M. Sébastien CHEVANNE. Je voudrais ici le remercier très sincèrement pour son implication au service du CD39 FFPJP.
- Installation d'une nouvelle imprimante très fonctionnelle grâce au don de Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG. Je la remercie vivement pour son investissement.
- Travaux de réfection de la société RUSTHULL pour plus de 1600€.

Vous vous posez la question du montage financier. C'est normal mais sachez que le Trésorier Général du CD39 FFPJP, M. Dominique BACHELEY, vous donnera tous les éléments de ce montage qui est le fruit d'une collaboration active avec le Crédit Agricole. J'en profite pour remercier M. Christian MILLET pour son soutien et ses conseils avisés.

Le boulodrome a aussi ouvert ses portes à d'autres associations qui ont loué le site dans le respect d'un contrat de location exigeant mais nécessaire.

Il est important que notre boulodrome soit un lieu attractif pour les compétitions et manifestations d'une part, les plus diverses possibles et, d'autre part, il doit aussi s'inscrire dans l'avenir de notre sport au niveau régional avec la création d'un centre d'entraînement, voulu par notre fédération. Le CTFR, M. Julien MARAUX, est au cœur de ce projet et Bans est au cœur de notre région.

Néanmoins, si le CD39 FFPJP a frappé à de nombreuses portes, le Président ne veut négliger aucune piste. C'est en ce sens qu'il a rencontré Mme la Députée Justine GRUET le 26 octobre dernier avec la ferme intention d'obtenir une audience auprès du cabinet de Mme la ministre des Sports et des jeux olympiques et paralympiques, Aurélie OUDEA-CASTERA. La suite sera communiquée dès qu'elle aura été finalisée.

Avec responsabilité et un esprit d'entreprise, le CD39 FFPJP regarde vers l'avenir afin de donner les meilleurs atouts à ceux et celles qui devront construire le futur de notre comité avec un outil remarquable, fierté de notre territoire.

Paulo DE BASTOS

## COMMISSION DE DISCIPLINE

Bonjour à toutes et à tous,

Après quelques temps sans avoir eu à nous réunir, nous avons eu à statuer sur un cas survenu lors d'une compétition, pour un manque de respect vis-à-vis d'un arbitre.

Au regard de son passé et son implication au sein de la pétanque jurassienne, le joueur a écopé d'une suspension de six mois avec sursis.

Nous savons tous les difficultés que rencontre la Commission Arbitrale pour parvenir à couvrir toutes les compétitions de notre département, c'est pour cela que nous demandons à toutes et à tous de bien vouloir respecter, quelques soient les circonstances, nos arbitres aussi bien sur le terrain qu'en dehors des jeux.

En espérant avoir une année tranquille pour notre part, nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année sur les terrains.

Patrick PETETIN  
Marc SERTILLANGE

## **6- Bilan financier 2023 et rapport sur la gestion du boulodrome**

Le Président salue le travail d'Antoine MARTINELLO, Yvette OUTREY et Dominique BACHELEY qui gère le budget général mais aussi le budget du boulodrome avec un travail quotidien.

Présentation du bilan financier par Dominique BACHELEY, trésorier général du CD39.

### **Présentation du Budget 2023 – Réalisé 2023 :**

Merci aux membres du CD39 pour leur collaboration : les infos, les documents qu'ils me remettent me sont nécessaires. Pour la gestion de la Trésorerie, j'échange beaucoup avec Antoine pour les licences, Yvette pour les manifestations qui ont lieu au boulodrome, et Paulo pour tout; merci à eux pour leur bon travail toujours bien fait avec précision.

Merci à vous, les clubs, vous réglez bien vos factures : un record cette année : pour 2 clubs, moins de 8h après l'envoi (par mail) des factures de fin d'année, le règlement était arrivé sur notre compte ! Et, en moyenne, le règlement a été fait dans les 7 jours après l'envoi des factures. C'est plus simple pour moi, et merci !

Nous devons aussi dire un grand merci au Conseil Départemental qui nous soutient beaucoup. Sans cela, nos finances seraient plus difficiles.

Je salue aussi M. Ebel, dont les bons conseils nous sont toujours bien utiles, et particulièrement cette année pour une demande de subvention importante, que nous verrons dans quelques instants.

L'année s'annonçait, d'un point de vue finances, largement négative :

> nous avions prévu un budget à - 18 000 € !

Mais c'était une prévision, et peut-être était-elle trop pessimiste ?

Nous allons le voir en détail, le résultat réel est "nettement mieux que prévu".

**FFPJP - CD39 - Exercice 2023 - du 16.11.2022 au 12.11.2023**

|   | Budget 2023     |                 |                  | Réalisé 2023    |                 |                  |
|---|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|------------------|
|   | débit           | crédit          | solde            | débit           | crédit          | solde            |
| <b>Ventilations (sur exercice 2023)</b>           |                 |                 |                  |                 |                 |                  |
| Assemblée Générale fin 2022                       | 2 500,00        |                 | 2 500,00-        | 2 898,71        | 275,00          | 2 623,71-        |
| Réunions CD39, réunions & déplacts CR BFC         | 3 000,00        |                 | 3 000,00-        | 2 928,36        | 93,00           | 2 835,36-        |
| Congrès du Comité Régional BFC                    | 500,00          |                 | 500,00-          | 367,60          |                 | 367,60-          |
| Frais bancaires                                   | 150,00          |                 | 150,00-          | 191,86          | 9,40            | 182,46-          |
| Frais Téléphoniques & Internet                    | 250,00          |                 | 250,00-          | 257,96          |                 | 257,96-          |
| Congrès FFPJP à Evian                             | 1 200,00        |                 | 1 200,00-        | 1 741,80        |                 | 1 741,80-        |
| Frais de gestion                                  | 800,00          |                 | 800,00-          | 1 014,93        |                 | 1 014,93-        |
| Equipement  | 2 500,00        |                 | 2 500,00-        | 601,60          | 433,40          | 168,20-          |
| Divers  | 1 500,00        |                 | 1 500,00-        | 1 273,06        | 84,00           | 1 189,06-        |
|   |                 |                 |                  |                 |                 |                  |
| Frais de déplact & hbgt, phases finales ...       | 3 000,00        |                 | 3 000,00-        | 2 754,00        |                 | 2 754,00-        |
| Coupes (achat) & Championnats (arbitrage des CDC) | 2 000,00        |                 | 2 000,00-        | 2 485,62        |                 | 2 485,62-        |
| Commission d'Arbitrage                            | 2 500,00        |                 | 2 500,00-        | 2 882,13        |                 | 2 882,13-        |
| Commission des Jeunes                             | 4 000,00        |                 | 4 000,00-        | 3 670,90        |                 | 3 670,90-        |
|   |                 |                 |                  |                 |                 |                  |
| Commission technique                              |                 |                 |                  | 1 796,66        |                 | 1 796,66-        |
| Dotations spécifiques (Chpts, Reg., Nat.)         | 2 000,00        |                 | 2 000,00-        | 1 100,00        |                 | 1 100,00-        |
| Commission Vétérans (& Intervilles)               | 1 000,00        |                 | 1 000,00-        |                 |                 |                  |
| - dont : Journée des Vétérans, le 05/10/2023      |                 |                 |                  | 2 949,06        | 2 382,68        | 566,38-          |
| Boutique du CD39                                  |                 |                 |                  | 679,87          | 1 243,90        | 564,03           |
|   |                 |                 |                  |                 |                 |                  |
| Commission Féminines, (J. Fémi)                   | 1 000,00        |                 | 1 000,00-        | 2 521,00        | 1 655,00        | 866,00-          |
| CNC Jeunes / CRC & CNC J                          | 500,00          |                 | 500,00-          | 2 327,34        | 800,00          | 1 527,34-        |
| Indemnités Championnats Brg-FC                    | 1 500,00        |                 | 1 500,00-        | 690,00          |                 | 690,00-          |
|   |                 |                 |                  |                 |                 |                  |
| > Coupe de France                                 | <b>2 960,00</b> | <b>1 210,00</b> | <b>1 750,00-</b> | <b>2 424,00</b> | <b>1 380,00</b> | <b>1 044,00-</b> |
| - dont : Inscriptions perçues auprès des clubs    |                 | 460,00          | 460,00           |                 | 640,00          | 640,00           |

**FFPJP - CD39 - Exercice 2023 - du 16.11.2022 au 12.11.2023**

|  | Budget 2023      |                 |                  | Réalisé 2023     |                  |                   |
|--|------------------|-----------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|
|  | débit            | crédit          | solde            | débit            | crédit           | solde             |
| - dont : inscriptions versées à FFPJP                            | 460,00           |                 | 460,00-          | 660,00           |                  | 660,00-           |
| - dont : Indemnités versées aux clubs                            | 2 500,00         |                 | 2 500,00-        | 1 764,00         |                  | 1 764,00-         |
| - dont : Indemnité reçue de FFPJP ( frais déplact)               |                  | 750,00          | 750,00           |                  | 740,00           | 740,00            |
| > Championnat de France  | <b>25 000,00</b> | <b>2 000,00</b> | 23 000,00-       | <b>20 357,74</b> | <b>2 265,60</b>  | <b>18 092,14-</b> |
| - dont : coût des Chpts France 2023                              | 25 000,00        |                 | 25 000,00-       | 20 357,74        | 335,60           | 20 022,14-        |
| - dont : indemnités déplact reçues de FFPJP                      |                  | 2 000,00        | 2 000,00         |                  | 1 930,00         | 1 930,00          |
| > Manifestations diverses  | <b>2 000,00</b>  | <b>300,00</b>   | <b>1 700,00-</b> | <b>15 716,77</b> | <b>13 805,73</b> | <b>1 911,04-</b>  |
| - dont : Marathon Jeunes   | 700,00           |                 | 700,00-          |                  |                  |                   |
| - dont : Chpt du Jura Tir de précision, phase finale, 01/05/2023 | 500,00           |                 | 500,00-          | 1 230,87         | 675,10           | 555,77-           |
| - dont : Chpt Régional Sport Adapté, 11/03/2023                  | 200,00           |                 | 200,00-          | 622,60           |                  | 622,60-           |
| - dont : Journée Handi-pétanque, le 01/03/2023 à Bans            |                  |                 |                  | 336,00           |                  | 336,00-           |
| - dont : Journée Handi-sport 14/10/2023                          | 600,00           |                 | 600,00-          |                  |                  |                   |
| - dont : Concours Vétérans :                                     |                  | 300,00          | 300,00           |                  |                  |                   |
| - dont : Concours Vétérans du 23 mars 2023                       |                  |                 |                  | 1 622,87         | 1 767,73         | 144,86            |
| - dont : Concours Vétérans du 19 oct 2023                        |                  |                 |                  | 1 847,81         | 2 002,24         | 154,43            |
| - dont : CRC Vétérans, phase finale BFC, 20 & 21/09/2023         |                  |                 |                  | 3 678,69         | 3 633,06         | 45,63-            |
| - dont : Trophée Féminin 30/04/2023                              |                  |                 |                  | 1 033,25         | 198,00           | 835,25-           |
| - dont : Marathon Féminin 3 & 4 juin 2023                        |                  |                 |                  | 5 344,68         | 5 529,60         | 184,92            |
| Calendriers  | 800,00           | 800,00          |                  |                  |                  |                   |
| Planète Boules   | 864,00           | 864,00          |                  | 864,00           | 864,00           |                   |
| Inscriptions Chpts du Jura                                       |                  | 16 000,00       | 16 000,00        |                  | 21 162,00        | 21 162,00         |
| Inscriptions CDC M & F & Vétérans                                |                  | 2 500,00        | 2 500,00         |                  | 2 650,00         | 2 650,00          |
| Forfait Organ. Chpts Jura (1€ ou 0,50€/joueur)                   |                  | 2 700,00        | 2 700,00         |                  | 3 180,50         | 3 180,50          |
| Dotation à CR BFC pour CRC                                       | 500,00           |                 | 500,00-          | 500,00           |                  | 500,00-           |
| Dotation au(x) club(s) Jurassien(s) en CNC                       | 960,00           |                 | 960,00-          | 320,00           |                  | 320,00-           |

**FFPJP - CD39 - Exercice 2023 - du 16.11.2022 au 12.11.2023**

|  | Budget 2023      |                  |                  | Réalisé 2023     |                  |                  |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|  | débit            | crédit           | solde            | débit            | crédit           | solde            |
| > Total licences   | <b>24 200,00</b> | <b>72 000,00</b> | <b>47 800,00</b> | <b>26 199,50</b> | <b>76 193,00</b> | <b>49 993,50</b> |
| - dont : Licences perçues (& duplicata & corrections)      |                  | 72 000,00        | 72 000,00        |                  | 76 193,00        | 76 193,00        |
| - dont : CR BFC, licences                                  | 8 200,00         |                  | 8 200,00-        | 8 794,50         |                  | 8 794,50-        |
| - dont : FFPJP, licences                                   | 16 000,00        |                  | 16 000,00-       | 17 405,00        |                  | 17 405,00-       |
| > Total affiliations                                       | <b>414,00</b>    | <b>1 458,00</b>  | <b>1 044,00</b>  | <b>423,50</b>    | <b>1 458,00</b>  | <b>1 034,50</b>  |
| - dont : Affiliations perçues auprès des clubs             |                  | 1 458,00         | 1 458,00         |                  | 1 458,00         | 1 458,00         |
| - dont : FFPJP, affiliation FFPJP, clubs, & Protect. Juri. | 414,00           |                  | 414,00-          | 423,50           |                  | 423,50-          |
| > Total Mutations  | <b>1 420,00</b>  | <b>3 000,00</b>  | <b>1 580,00</b>  | <b>1 490,00</b>  | <b>3 024,00</b>  | <b>1 534,00</b>  |
| - dont : Mutations (perçues) & carnets                     |                  | 3 000,00         | 3 000,00         | 30,00            | 3 024,00         | 2 994,00         |
| - dont : CR BFC, mutations                                 | 220,00           |                  | 220,00-          | 290,00           |                  | 290,00-          |
| - dont : FFPJP, mutations                                  | 1 200,00         |                  | 1 200,00-        | 1 170,00         |                  | 1 170,00-        |
| > Subventions  |                  | <b>17 600,00</b> | <b>17 600,00</b> |                  | <b>16 600,00</b> | <b>16 600,00</b> |
| - dont : Subvention Conseil Départemental                  |                  | 12 000,00        | 12 000,00        |                  | 12 000,00        | 12 000,00        |
| - dont : Subvention CNDS                                   |                  | 2 500,00         | 2 500,00         |                  | 2 500,00         | 2 500,00         |
| - dont : Fonds de Développement de la Vie Active           |                  | 3 000,00         | 3 000,00         |                  | 2 000,00         | 2 000,00         |
| - dont : Subvention de la Commune de Bans                  |                  | 100,00           | 100,00           |                  | 100,00           | 100,00           |
| Dons en ligne (site ffpjp39.com)                           |                  | 500,00           | 500,00           |                  | 390,00           | 390,00           |
| Intérêts des comptes Banque Populaire                      |                  | 200,00           | 200,00           |                  | 781,64           | 781,64           |
| Intérêts des comptes Crédit Agricole                       |                  | 900,00           | 900,00           |                  | 2 100,27         | 2 100,27         |
| Boulodrome participation 1 ou 2 € /joueur                  |                  | 3 500,00         | 3 500,00         |                  | 4 117,00         | 4 117,00         |
| Boulodrome location au club Mt/Vaudrey                     |                  | 2 800,00         | 2 800,00         |                  | 2 800,00         | 2 800,00         |
| Boulodrome, autres locations                               |                  | 1 500,00         | 1 500,00         |                  | 1 700,00         | 1 700,00         |
| Boulodrome panneaux publicitaires                          |                  | 2 600,00         | 2 600,00         |                  | 2 950,00         | 2 950,00         |

FFPJP - CD39 - Exercice 2023 - du 16.11.2022 au 12.11.2023

|  | Budget 2023       |                   |                   | Réalisé 2023      |                   |                   |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|  | débit             | crédit            | solde             | débit             | crédit            | solde             |
| Boulodrome panneaux photovoltaïques                    |                   | 13 940,00         | 13 940,00         |                   | 13 952,80         | 13 952,80         |
| > Boulodrome, achat/vente de stock (manifestations)    | <b>20 000,00</b>  | <b>20 000,00</b>  |                   | <b>35 854,69</b>  | <b>35 120,43</b>  | <b>734,26-</b>    |
| - dont : Achat de stock (boissons, ...)                | 20 000,00         |                   | 20 000,00-        | 35 854,69         |                   | 35 854,69-        |
| - dont : Vente de stock (boissons, ...)                |                   | 20 000,00         | 20 000,00         |                   | 35 120,43         | 35 120,43         |
| Boulodrome, dépenses entretien & divers                | 100,00            |                   | 100,00-           | 566,30            |                   | 566,30-           |
| Remboursement de l'emprunt, Capital                    | 41 108,58         |                   | 41 108,58-        | 40 480,18         |                   | 40 480,18-        |
| Remboursement de l'emprunt, Intérêts                   | 17 648,22         |                   | 17 648,22-        | 17 648,22         |                   | 17 648,22-        |
| > Frais d'entretien bldrm & charges diverses           | <b>17 000,00</b>  |                   | 17 000,00-        | <b>14 244,75</b>  | <b>384,94</b>     | <b>13 859,81-</b> |
| - dont : Frais entr. bldrm : eau                       | 900,00            |                   | 900,00-           | 2 663,63          | 384,94            | 2 278,69-         |
| - dont : Frais entr. bldrm : gaz & entretien chauffage | 1 500,00          |                   | 1 500,00-         | 156,00            |                   | 156,00-           |
| - dont : Frais entr. bldrm : électricité               | 10 000,00         |                   | 10 000,00-        | 7 601,18          |                   | 7 601,18-         |
| - dont : Frais entr. bldrm : extincteurs & sécurité    | 700,00            |                   | 700,00-           | 256,94            |                   | 256,94-           |
| - dont : Frais entr. bldrm : extérieurs                | 1 800,00          |                   | 1 800,00-         | 1 710,00          |                   | 1 710,00-         |
| - dont : Frais entr. bldrm : assurance                 | 1 500,00          |                   | 1 500,00-         | 1 539,00          |                   | 1 539,00-         |
| - dont : Travaux divers                                | 600,00            |                   | 600,00-           | 318,00            |                   | 318,00-           |
| Travaux au boulodrome (chauffage, éclairage, terrains) |                   |                   |                   | 96 901,57         |                   | 96 901,57-        |
| Emprunt "travaux"                                      |                   |                   |                   |                   | 70 000,00         | 70 000,00         |
| Emprunt "travaux", frais de dossier                    |                   |                   |                   | 350,00            |                   | 350,00-           |
| Remboursement de l'emprunt "trvx", Capital             |                   |                   |                   | 374,69            |                   | 374,69-           |
| Remboursement de l'emprunt "trvx", Intérêts            |                   |                   |                   | 118,55            |                   | 118,55-           |
| Subvention travaux, du Conseil Départemental           |                   |                   |                   |                   | 4 000,00          | 4 000,00          |
| Subvention travaux, de l'ANS/DRAJES                    |                   |                   |                   |                   | 19 000,00         | 19 000,00         |
| <b>Total Ventilations (sur exercice 2023)</b>          | <b>184 874,80</b> | <b>166 372,00</b> | <b>18 502,80-</b> | <b>309 966,92</b> | <b>306 856,29</b> | <b>3 110,63-</b>  |



## Situation des comptes au 12/11/2023 :

| Compte                         | numéro                                   | montant   | montant          |
|--------------------------------|--|-----------|------------------|
| Comptes Courants               |  |           | 4 563,89         |
|                                | dont : 56524404929                       | 2 417,82  |                  |
|                                | 56523504725                              | 279,98    |                  |
|                                | 56042162661                              | 645,51    |                  |
|                                | 01019524162                              | 1 220,58  |                  |
| Livret A                       |  |           | 61 781,23        |
|                                | dont : 56042904077                       | 61 500,00 |                  |
|                                | 12397967022                              | 281,23    |                  |
| Espèces Trésorier              |  |           | 421,72           |
| <b>&gt; total :</b>            |  |           | <b>66 766,84</b> |
| Décassements à venir           |  | -         | 3 020,91         |
| Encaissements à venir          |  | +         | 28 731,90        |
|                                | dont : Suvention Conseil Dept. (travaux) | 4 000,00  |                  |
|                                | Subvention ANS/DRAJES (travaux)          | 19 000,00 |                  |
|                                | Autres                                   | 5 731,90  |                  |
| <b>&gt; Avoirs disponibles</b> |  |           | <b>92 477,83</b> |

## **Après la présentation du Budget 2023 – Réalisé 2023 :**

Par rapport à nos prévisions :

- la bonne remontée du nombre de licenciés a eu un effet important : sur la rubrique "licences", c'est plus de 2000 € de mieux que prévu !
- avec un effet aussi sur le nombre de participants aux championnats du Jura : 5000 € de plus que prévu
- les intérêts produits par notre épargne, du fait des taux remontés à 3%, apportent un "+ 1700 €"

La décision prise (et nécessaire) d'effectuer les travaux (éclairage et chauffage) : nous avons puisé 4700 € dans nos fonds propres. C'est peu par rapport au coût total des travaux. Le financement trouvé, avec l'aide du Crédit Agricole, est une bonne solution ; nous n'augmentons pas le total des mensualités à rembourser.

### Conclusion :

- Le résultat final : c'est un solde négatif de - 3110 €, alors que nous avions un prévisionnel de - 18000 €, c'est un résultat qui se rapproche de l'équilibre.
- Les travaux effectués en 2023 : ils étaient devenus impératifs, nous n'aurons pas chaque année de telles dépenses.

**Comité du Jura - FFPJP - Compte de résultat - Exercice 2023 - du 16.11.2022 au 12.11.2023**

**Charges**

|      |  |                   |
|------|--|-------------------|
| 60   | Achats   |                   |
| 601  | Achat de fournitures et matières                   | 36 869,62         |
| 603  | Variation de stock                                 | 1 082,25          |
| 605  | Achat matériel                                     | 601,60            |
| 606  | Fournitures non stockables (eau, électricité, ...) | 10 420,81         |
| 607  | Autres achats                                      | 0,00              |
| 61   | Services extérieurs                                |                   |
| 615  | Entretien, réparations                             | 96 901,57         |
| 616  | Primes d'assurances                                | 1 539,00          |
| 62   | Autres services extérieurs                         |                   |
| 6221 | Compétitions/Arbitrage                             | 36 074,51         |
| 623  | Publicité, relations publiques                     | 864,00            |
| 625  | Frais de déplacement, missions, réceptions         | 6 194,67          |
| 6251 | Encadrement/Frais de déplacement                   | 10 780,45         |
| 6258 | Autres frais.....                                  | 4 124,30          |
| 626  | Frais postaux et Télécom                           | 257,96            |
| 65   | Autres charges de gestion courante                 |                   |
| 6581 | Compétitions/Engagement                            | 46 174,93         |
| 66   | Charges financières                                |                   |
| 661  | Charges d'intérêts sur emprunts                    | 17 766,77         |
| 668  | Autres charges financières                         | 541,86            |
| 68   | Amortissements et provisions                       |                   |
| 681  | Dotations aux amortissements                       | 45 486,00         |
|      | <b>TOTAL DES CHARGES</b>                           | <b>315 680,30</b> |
|      | Solde créditeur (=excédent)                        | 0,00              |
|      | <b>TOTAL GENERAL</b>                               | <b>315 680,30</b> |
| 86   | Contributions volontaires en nature                |                   |
| 863  | Personnel bénévole                                 | 4 631,00          |
|      | <b>TOTAL CHARGES</b>                               | <b>320 311,30</b> |

**Produits**

|      |   |                   |
|------|---|-------------------|
| 70   | Ventes  |                   |
| 701  | Vente de produits                             | 99 270,24         |
| 74   | Subventions d'exploitation                    |                   |
| 741  | Subvention Etat (CNDS)                        | 2 500,00          |
| 7411 | Autre(s) subvention(s) de l'Etat              |                   |
| 743  | Subvention Conseil Départemental              | 12 000,00         |
| 744  | Subvention Commune ou EPCI                    |                   |
| 747  | Autres (aides allouées par le CR ou la FFPJP) | 1 930,00          |
| 75   | Autres produits de gestion courante           |                   |
| 756  | Cotisations (des adhérents)                   | 76 193,00         |
| 76   | Produits financiers                           |                   |
| 764  | Sur ventes de valeurs mobilières de placement | 13 952,80         |
| 77   | Produits exceptionnels                        |                   |
| 771  | Sur opération de gestion (dons perçus,...)    | 9,40              |
| 778  | Autres produits exceptionnels                 | 101 000,85        |
| 78   | Reprise sur amortissements et subventions     |                   |
|      | <b>TOTAL PRODUITS</b>                         | <b>306 856,29</b> |
|      | Solde débiteur (=déficit)                     | 8 824,01          |
|      | <b>TOTAL GENERAL</b>                          | <b>315 680,30</b> |
| 87   | Contributions volontaires en nature           |                   |
| 871  | Bénévolat                                     | 4 631,00          |
|      | <b>TOTAL GENERAL</b>                          | <b>320 311,30</b> |



## COMITE DU JURA

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



Comité du Jura - FFPJP - Bilan au 12.11.2023

| <b>Actif</b>                |             |                      | <b>Passif</b>     |                                  |                   |
|-----------------------------|-------------|----------------------|-------------------|----------------------------------|-------------------|
|                             | <i>brut</i> | <i>amortissement</i> | <i>net</i>        |                                  |                   |
| Bâtiment                    | 900 000,00  | 198 750,00           | 701 250,00        | Résultats comptables antérieurs  | 23 386,89         |
| Travaux 2023                | 70 000,00   | 486,00               | 69 514,00         | Résultat comptable de l'exercice | 8 824,01-         |
| Avoirs en banque & espèces  |             |                      | 66 766,84         |                                  |                   |
| Stock en fin d'exercice     |             |                      | 1 434,74          | Dette (emprunt restant, capital) | 850 103,69        |
| Produits à recevoir         |             |                      | 28 731,90         | Charges à venir                  | 3 020,91          |
| Charges constatées d'avance |             |                      | 290,00            | Produits constatés d'avance      | 300,00            |
| <b>&gt; total Actif</b>     |             |                      | <b>867 987,48</b> | <b>&gt; total Passif</b>         | <b>867 987,48</b> |

**M. BACHELEY (Trésorier)** : Pour conclure, nous vous avons présentés un budget 2023 avec une prévision d'un déficit de -18.000€. Au final, c'est une bonne nouvelle car nous sommes seulement – pas encore à l'équilibre mais on s'en approche - à un déficit de -3.000€. Beaucoup de postes ont été moins gourmands que prévu mais ce bon résultat est dû à la remontée du nombre de licences et à la participation grandissante aux Championnats du Jura.

### Questions :

**M. Eric DIDIOT (Pétanque polinoise)** : « Par rapport à la fuite d'eau, à quoi sert notre assurance ? Pourquoi elle n'a pas pris ça en charge ? A titre personnel, mon assurance couvre les fuites d'eau qu'elles soient internes, avant ou après compteur. »

**M. BACHELEY/M. DE BASTOS** : « La fuite d'eau n'était pas détectable en surface. Si elle l'avait été, nous aurions dû payer les 4.000€. Elle se trouve sous les terrains. Pour obtenir le dégrèvement et ne payer que la partie « eau » a été déjà un lourd combat. C'est aussi les spécificités de certaines assurances, en l'occurrence, si nous en avons eu droit, on nous l'aurait peut-être dit. Mais c'est une question que l'on peut poser. C'est compliqué d'avoir des interlocuteurs, Dominique peut en témoigner. Nous n'avons pas pensé à faire intervenir notre assurance. On va se renseigner et il est peut-être encore assez tôt pour faire la demande. Merci pour la remarque. »

**M. DE BASTOS (Président)** : « Surprenant qu'il n'y ait pas de questions/de remarques. Le réalisé 2022 avait fait beaucoup plus discuter et débattre. Les résultats ne sont pas les mêmes et pourtant, n'oublions pas que nous n'avons pas diminué notre politique sportive, vers qui que ce soit. Nous avons des enveloppes budgétaires dédiées – aux jeunes en particulier - qui sont nécessaires et qui n'ont pas été réduites. Tous nos champions qui vont aux Championnats de France ou dans les différentes compétitions ont un accompagnement. Nous n'avons pas rogné sur notre politique sportive mais il nous a fallu aller chercher les aides. Il fallait faire quelque chose pour notre boulodrome : vous aviez été très compréhensifs l'an dernier en acceptant le fait qu'on ne puisse pas chauffer. Mais c'est comme dans une maison, si vous ne chauffez pas, vous occasionnez d'autres dégâts ou difficultés. Une structure en bois comme la nôtre ne peut pas ne pas être entretenue.

Je n'aurais jamais fait travailler une entreprise locale ce qui est malheureux mais c'est une réalité : l'entre-soi de ce secteur géographique fait que c'est très compliqué pour nous. C'est au Congrès d'Evian où la Fédération a, depuis quelques années, lié des partenariats avec des sociétés nationales voire internationales (SBM s'est chargé du chauffage d'un gymnase olympique à Lausanne – ils ont aussi travaillé au Canada, en Australie – et leur siège est en Côte d'Or).

Nous avons eu un devis de 150.000 € d'une entreprise locale et là, on se retrouve avec un chauffage respectueux de l'environnement, écologique et économique puisqu'il nous fera gagner une consommation très substantielle d'énergie à un prix beaucoup plus bas. Dès le 7 janvier 2023, la société a constaté une très bonne

acoustique et l'isolation remarquable pour un boulodrome (comparée à une salle des fêtes).

Pour les personnes qui sont retournées au boulodrome, vous avez pu constater que nous n'avons pas démonté les anciennes rampes de chauffage (coût supplémentaire de 8.000€) et qu'esthétiquement, cela ne gêne personne. En 14 minutes, nous avons obtenu 18° dans le boulodrome avec ces systèmes qui sont petits, certes mais extrêmement efficaces.

En parlant avec M. DOS SANTOS de la société SBM, nous lui avons demandé s'il connaissait un éclairagiste. Il nous a mis en contact avec la société LED INDUSTRIE qui est aussi en Côte d'Or. Ces 2 sociétés travaillent ensemble et ce qui nous a surpris, ils se sont partagés les frais de location de nacelle (800€). Chose dont on n'a pas l'habitude dans notre secteur. L'éclairage LED est donc extraordinaire.

Il fallait préparer l'avenir aussi : fin 2024, une nouvelle équipe arrivera. Il faut envisager que ce boulodrome puisse accueillir de belles compétitions de niveau national voire international. Il restera un chantier : celui de la réalisation de tribunes mais nous aurons pris nos responsabilités en ne surchargeant pas notre CD d'une dépense supplémentaire mais d'un étalement. Nous avons aussi eu la chance que le Crédit Agricole nous suive. Nous ne sommes qu'une association de loi 1901. »

**M. Daniel AUCLAIR (Pétanque Bletteranoise) :** « L'an dernier, vous aviez encore 20.000€ avec la Com Com locale et cela n'apparaît plus. »

**M. DE BASTOS (Président) :** « En effet, nous avons toujours ce litige en cours et sur lequel nous ne nous cachons pas, bien au contraire. C'est la Communauté de communes du Val d'Amour qui brille par son silence. Ce litige de 20.000€ comprend 12.000€ de location (6 derniers mois de 2018 et 6 premiers mois de 2019) + environ 7.000€ de charges. Comme je l'ai toujours dit, payer les charges c'est une évidence mais nous ne paierons jamais les 12.000€ puisque nous avons constaté par un expert que la vente avait été faite avec dissimulation de vices flagrants (en particulier sur le système d'alarme et le système de chauffage en autre). Tout cela est dans un cabinet d'expert à Poligny. Malheureusement, notre expert judiciaire, M. LECRU est décédé mais le dossier existe toujours.

C'est de l'argent public dans la nature mais cela ne dérange pas la Com Com. Nous n'irons pas frapper à leur porte, ils sauront trouver la nôtre. Voilà notre position actuelle. Mais il y aura une procédure engagée au tribunal administratif, ça prendra des années mais nous avons des dossiers de pièces justificatives, de documents qui montrent que cette vente s'est faite d'une manière non respectueuse du droit.

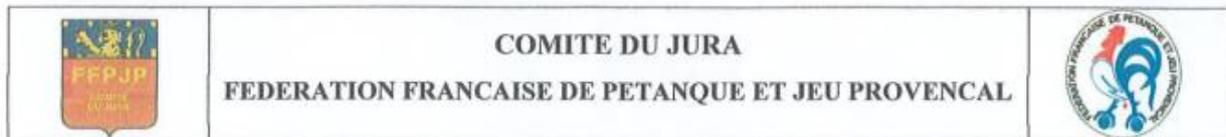
**M. BACHELEY (Trésorier) :** « Pour ajouter, comme le boulodrome a été acheté en milieu d'année 2019, ils auraient dû nous présenter la facture début 2020 voire guère plus et depuis, ils ne nous l'ont jamais présentée et nous ne sommes pas allés la réclamer. Comme l'a expliqué Paulo, vu les vices et tout le reste, pour l'instant, on n'en parle plus. »

## 7- Rapport des vérificateurs aux comptes

**Paulo DE BASTOS (Président)** : « Lors de la dernière AG 2022, nous avons donc désigné Hubert BARTHOULOT et Michel BOY ainsi qu'en suppléant Éric DIDOT. Après un travail de plus de 3h d'expertises, voici leur rapport. »

**Michel BOY (vérificateur aux comptes)** : « Bonjour à tous, tout d'abord c'était notre première année à Hubert et moi-même pour cette mission. On se rend compte de la quantité de travail que cela représente pour Dominique, c'est à peu près 7 à 800 pièces comptables soient environ 2 à 3 par jour sur l'année.

Nous n'avons rien trouvé d'anormal donc voici notre rapport :



### Rapport de certification des comptes de l'exercice 2023, clos au 12 novembre 2023

Nous, Messieurs Michel BOY et Hubert BARTHOULOT, Vérificateurs aux Comptes, conformément à la mission qui nous a été confiée lors de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2022, avons procédé à la vérification des comptes, de l'exercice 2023, du COMITE DEPARTEMENTAL 39 FFPJP, cette vérification a été effectuée le lundi 13 novembre 2023.

Le Trésorier du CD39 nous a présenté l'ensemble des comptes et des écritures afférentes à la trésorerie 2023, et nous a fourni toutes explications utiles. Nous avons effectué les contrôles des pièces comptables, des écritures, et des relevés bancaires.

Suite à nos investigations, nous certifions que les comptes annuels sont réguliers, sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière du COMITE à la fin de cet exercice.

Nous proposons à l'Assemblée Générale de donner quitus au Trésorier général du Comité départemental, Monsieur Dominique BACHELEY, pour l'ensemble de sa gestion 2023.

Fait à BANS, le 13 novembre 2023

Les vérificateurs aux comptes :

Mr Michel BOY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Boy'.

Mr Hubert BARTHOULOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Barthoulot'.

**Paulo DE BASTOS (Président)** : « Merci Michel, je salue également cette mission. On peut considérer que ce n'est pas grand-chose car ce n'est qu'une fois ou 2 par an, mais être vérificateur aux comptes est quelque chose d'exigeant. Il faut prendre le temps, il faut analyser. On n'est pas une petite association, il y a beaucoup de mouvements et la transparence, on vous la doit. Notre histoire jurassienne nous a montrés qu'elle a été parfois douloureuse à ce niveau-là et nous avons toujours ça en mémoire. On vous doit d'être transparent et de vous expliquer les choses, être pédagogues. Merci à Michel, Hubert et Éric pour votre engagement. Cela montre aussi l'intérêt que vous portez à notre discipline sportive. »

Le bilan financier 2023 est voté et approuvé à l'unanimité.

Accueil de Mme Annie CERIGNAT, Présidente du Comité Départemental Handisport du Jura.

**Jean-Marie MARAUX (Trésorier de la FFPJP)** : « Bonjour à toutes et à tous bien amical. Sur ce compte-rendu financier, il est clair que cela a bien progressé depuis le début du CD39 puisque que l'on s'aperçoit que les comptes sont parfaitement tenus et surtout qu'il y a des investissements, ce que nous n'avions pas auparavant et qu'il faut bien entendu les intégrer au bilan financier.

Il me semble que vous avez un budget de 185.000€, ce qui est relativement conséquent et la part des licences ne représente que 30%, c'est très peu. Pour rappel, au niveau de la Fédération, nous avons un budget de 5 millions d'euros, 6 millions pour 2024 et on a 65% d'argent qui vient de nos licences. Il est clair que dans le budget départemental, le prix de la licence n'est pas excessif par rapport à la somme du budget total.

J'ai aussi remarqué que pour la phase « investissement » au niveau de l'emprunt, vous n'avez pas chargé financièrement les remboursements mais vous avez simplement acté sur la durée, ce qui est bon aussi puisqu'actuellement, les taux des prêts bancaires sont de + en + élevés (entre 5,5 et 6%) alors que quand on a fait l'emprunt pour l'achat du boulodrome, les taux étaient à environ 2%. Il fallait absolument le conserver. C'est très bien d'avoir fait ainsi. Ça va apporter un plus pour le boulodrome régional et il faudrait y organiser de nombreuses manifestations régionales ou nationales (voire internationales pourquoi pas) et il faudra que tout le monde joue le jeu bien entendu. Vous le savez à tout prix que ce boulodrome doit fonctionner et qu'il soit ouvert et qu'il propose des compétitions tout au long de la période hivernale. Avec les 2€, plus il y aura de compétitions, plus il y aura d'argent qui rentrera dans les finances du CD.

Une remarque concernant les placements financiers : il y a possibilité maintenant au niveau bancaire d'avoir des C.A.T (compte à terme) même mensuels où on peut placer à 4,5% donc il y a possibilité de rentabiliser un petit peu mieux les 60.000€ qui sont là. C'est ce que nous avons fait au niveau fédéral et cela nous a permis de rentrer une somme complémentaire en recette.

Je félicite toutes les personnes qui ont travaillé pour la trésorerie du CD39 – Dominique, Antoine et Yvette. Et je félicite aussi Paulo qui s'est beaucoup investi dans

le montage du dossier de subvention. Il faut aller chercher l'argent où on peut l'avoir et il ne faut pas hésiter. Je vous conseille aussi, à vous clubs, n'hésitez pas à aller frapper à la porte du Conseil départemental et de l'ANS puisque nous, au niveau fédéral, on est obligé dans l'enveloppe que nous avons de donner aussi aux clubs – il y a 50% réservé aux clubs et 50% pour les Comités départementaux et régionaux. Il y a de l'argent pour vous clubs. N'hésitez pas à faire des demandes pour vos actions qui sont porteuses au niveau des jeunes, du handicap et des féminines. Ce sont les 3 axes où on peut obtenir des subventions alors n'hésitez pas à demander ces subventions en début d'année. »

## 8- Interventions des invités

### **Mme Catherine DEODATI, Présidente du CDOS (Comité départemental Olympique et Sportif) :**

« Merci Mr le Président, merci pour l'invitation. Au CDOS, votre discipline est représentée par Michel DEMOUGEOT depuis de très très nombreuses années donc j'en profite pour le remercier pour le travail qu'il effectue sur nos différentes actions. Comme la plupart des activités sportives, on note une reprise d'activité qui revient à la normale et on oublie les années Covid. De nombreux Comités ont retrouvé leur nombre de licenciés équivalent à la période avant la pandémie.

Je voulais vous rappeler le dispositif « Pass'port » : il est destiné aux enfants qui perçoivent l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) donc cela peut être un levier pour aller chercher un jeune public. Au CDOS, nous avons aussi un dispositif d'aide à la prise de licence qui est destiné aux enfants qui ne bénéficient pas du Pass'port mais qui ont aussi l'ARS mais aussi à un public adulte (qui bénéficie soit du RSA soit du minimum vieillesse) donc n'hésitez pas à contacter notre salarié si vous voulez de plus amples explications sur ces différents dispositifs. On est à votre disposition.

Toujours pour aller chercher un public plus jeune, je vous invite à participer davantage à notre journée olympique parce que vous pouvez avoir un public différent. On met aussi en place des classes olympiques sur le Département et la semaine olympique et paralympique. Ces différents dispositifs nous permettent de travailler avec les écoles, avec différents modules sur les valeurs olympiques, sur le sport-santé mais on fait aussi découvrir des activités. On s'appuie sur l'expertise des Comités départementaux et des clubs locaux qui proposent des activités pour les écoles. Ça peut être un biais aussi pour toucher les jeunes.

Je voulais aussi revenir sur notre journée Sport Jura que nous avons réalisée le 17 novembre. Cette journée était dédiée aux sports jurassiens. Nous avons fait un état des lieux : nous avons fait une enquête à laquelle nous avons eu 30% de réponses, ce n'est pas beaucoup mais on continuera à aller chercher des informations sur le mouvement sportif jurassien. Ça a été une journée riche en échanges et on a abordé plusieurs points et notamment le bénévolat.

Vous l'avez bien précisé, 2024 sera une année électorale et 2025 pour le CDOS. La plupart des CD vont changer d'équipe et j'ai bien entendu aussi votre besoin de formation pour former les nouveaux dirigeants. On doit retravailler le 14 décembre sur les différentes actions que nous mettrons en place et je pense que nous allons axer pour 2024 des actions en direction des dirigeants et des futurs dirigeants.

Je veux juste revenir sur le budget. Bravo à Dominique pour cette présentation qui a été très claire. J'ai noté quelque chose qui est important : votre taux d'autofinancement. La part de subvention sur votre fonctionnement est de 5%, j'enlève toute la partie « investissement ». Vous êtes un vrai modèle économique exemplaire, c'est rare. La plupart du temps dans les CD, il y a une part de subvention conséquente, soit du Département, soit de la Fédération, soit de l'ANS et là, vous avez peu de subventions par rapport au budget global donc je vous félicite d'autant plus.

Je vais vous parler des Jeux Olympiques : c'est vrai que Paris 2024, on en parle beaucoup. On nous dit souvent « alors vous en êtes où dans l'organisation des JO ? ». Je vous

rassure, on n'intervient pas du tout dans l'organisation des JO. C'est un grand événement et j'espère qu'on arrivera à développer des actions sur le Département du Jura. On va s'appuyer sur les communes qui viennent d'obtenir le label des Communes sportives qu'on a mis en place avec le CDOS. Il y a 8 communes dans le Jura qui ont été labellisées (Lons-le-Saunier/ Saint-Claude/ Morez/ Les Rousses/ Arbois/ Salins-les-Bains/ Moirans-en-Montagne et Champagnole). On va s'appuyer sur ces communes pour mettre en place des actions. Par exemple, Lons a commencé à évoquer la mise en place d'un village olympique et on va voir si on peut organiser des animations dans les autres communes. C'est encore en projet.

Pour conclure, je vous félicite pour tout le travail que vous faites, je félicite tous les bénévoles, vous faites un travail remarquable et merci pour tout ce que vous faites pour favoriser la pratique sportive. C'est important. On sait aujourd'hui que différents dispositifs vont être mis en place sur la pratique sportive en 2024 puisque ce sera la grande cause nationale. On va voir apparaître le dispositif « Je bouge 30 minutes par jour » et vous pouvez peut-être aussi rentrer dans ce dispositif là et je vous en remercie par avance.

Je vous souhaite une très belle saison sportive.

**Mr le Président DE BASTOS :** « Merci Catherine pour ces mots qui nous touchent effectivement. Rappelons que nous ne sommes que des bénévoles. Dans cette salle, il n'y a que des bénévoles. Nous faisons encore partie de ces extraterrestres au niveau national, de ces Comités où il n'y a pas de salariés. La professionnalisation est au bout du tunnel, peut-être même inéluctable et inévitable. Pour l'instant, nous sommes encore dans un modèle qui tend à disparaître parce que les modes de vie, parce que tout simplement la société ne permet pas ou n'autorise plus autant de disponibilités que celle que nous avons connue, que nous connaissons encore mais pour combien de temps...

Une chose est sûre, c'est que nous partageons avec le CDOS les mêmes valeurs et le sport est un moyen d'insertion, d'unité et de solidarité remarquable donc continuons sur ce chemin ensemble. »

**Mme Annie CERIGNAT, Présidente du Comité Départemental du Jura Handisport :**

« Bonjour à tous, bonjour Paulo, bonjour à tout le staff que je vois là. Je suis vraiment épatée, parce que c'est la première fois que je viens ici, mais c'est vrai que vous avez une organisation, dans tous les domaines, vous êtes performants. Et le domaine qui m'intéresse, c'est l'humain. Et j'ai ressenti cette humanité dans cette assemblée. Je ne connais pas toutes les associations de la pétanque bien entendu mais je suis éblouie par le nombre de clubs de pétanque dans le Jura. Depuis que Paulo est venu me voir et qu'on a participé à des événements réussis, je me suis intéressée à votre activité sportive. Je tenais à remercier Paulo de m'avoir invitée. Je vais développer une action dans les clubs de pétanque du Jura et je voulais vous dire que nous sommes à votre disposition pour vous aider dans l'accueil de personnes en situation de handicap. Nous avons des projets, nous avons des moyens, nous pouvons vous aider aussi bien dans la mise aux normes de vos bâtiments, on peut faire beaucoup de choses. Nous pouvons faire beaucoup de choses mais j'ai bien entendu Paulo, cela ne se fait pas en 5 minutes.

Il y a vraiment des concertations, des choses à voir, il faut discuter, il faut se rencontrer et puis il faut avoir le public. C'est cela le plus difficile : le public handicap n'est pas facile. Je me bats avec toutes les instances du Jura, que ce soit la MDPH, que ce soit le Conseil départemental (que je remercie au passage car ils sont formidables). Je crois que s'il y a un organisme territorial qu'il faut reconnaître, c'est bien le Conseil départemental du Jura. Ils nous aident à 200 ou 300%, ils sont formidables. Chaque action que l'on veut mener, ils nous écoutent, ils nous convoquent et ils nous suivent.

Nous avons aussi un très gros projet, la pensée de Patrick EBEL et les conseils qu'il peut donner, fait résonance en moi parce qu'en effet, on va avoir à faire à lui. Je suis fière d'être Jurassienne. Je participe à beaucoup d'Assemblées générales et je peux vous assurer que nous sommes un département qui fleurit de 1000 projets et c'est ça le plus important. Dans le handicap, nous avons beaucoup de disciplines un peu plus difficiles à gérer, nous avons une descente des participants dans le Jura dû au Covid et d'autres choses mais là, nous avons remonté.

Aujourd'hui, j'ai embauché : j'ai un salarié qui est d'un dynamisme et d'un humanisme incroyable. Il m'a aidée à aller rencontrer toutes les villes du Jura et on a demandé les clubs. La pétanque en fait partie. Nous allons aller vous voir pour vous faire des propositions. On a des personnes qui nous appellent pour pratiquer. Elles ne cherchent pas la compétition ou les championnats mais souhaitent aller dans un club et être accueilli. En handi, la pétanque c'est la boccia : c'est pour les personnes avec des handicaps très lourds. Il faut savoir que la boccia est un sport paralympique. On ne peut pas montrer ce sport sans vous les clubs. Si on n'a pas le soutien des clubs, on ne peut rien faire. Je veux remercier Paulo de la possibilité de vous en parler : vous vous rendez compte qu'aujourd'hui, vous êtes tous là. Cela me permet de vous voir et de vous dire qu'on peut vous aider. Attention, j'ai des clubs qui nous disent « on n'en veut pas ». Je ne force personne parce que c'est un investissement d'un club. Tout le monde dans le club doit adhérer.

Cette assemblée me ravit. Je suis contente de vous voir, de vous entendre. Une organisation comme celle de Paulo, félicitations. Est-ce que le trésorier ne veut pas venir chez moi ? Parce que franchement, c'est formidable d'équilibre, de justesse. Il n'a pas le choix mais encore faut-il le faire... J'ai apprécié les interventions de toutes les personnes présentes. Vous avez tous des discours qui vont dans le bon sens. Je suis fière d'être présente à cette AG ce matin, je n'ai entendu que des bonnes choses.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année car on en a besoin. Le sport et les bénévoles sont la solution. Nous avons besoin de discours sains, sans aller chercher à éblouir, je crois que c'est la meilleure chose et vous le reflétez vraiment bien. »

**Mr le Président DE BASTOS :** « Merci Annie. Ce qui me plaît beaucoup chez Annie, c'est cet optimisme, cet entrain. On a envie de te suivre très très loin. Heureusement qu'il y a encore des vocations comme toi.

Pendant que l'on parle de projets 2024, je voudrais consacrer 2 petites minutes au Championnat du monde. Il va y avoir un événement mondial dans notre région. Quand je suis en Bourgogne Franche-Comté, je suis un élu régional et il est normal de vous

parler d'un événement sportif majeur et considérable qui va se dérouler au Zénith de Dijon. Au début du mois de décembre 2024, vous aurez un événement qui ne sera pas sans rappeler, avec un peu de nostalgie, Juraparc en 2001 lorsque nous avons accueilli le Championnat du Monde Junior deux mois après les attentats du 11 septembre. On va retrouver cette ferveur du monde qui se réunit en Bourgogne, mais peu importe car dans Bourgogne, il y a aussi Franche-Comté. Je compte bien évidemment sur les actions que vous allez peut-être mener dans les clubs pour pouvoir vous rendre sur ce bel événement. Je sais que le CTFR va, en lien avec les écoles de pétanque, organiser des déplacements pour que les jeunes puissent aller voir leurs idoles. Nous avons besoin d'images, nous avons besoin de pouvoir nous représenter. Il n'y a pas ici, une personne qui n'a pas rêvé de ressembler à son joueur de foot ou de basket préféré. Même si l'image a parfois été difficile à construire dans notre sport, tellement les préjugés étaient lourds mais là, nous aurons la chance de voir des nations qui ne cessent d'évoluer. Aujourd'hui, la France est parfois mise en difficulté sur des Championnats d'Europe comme sur les Championnats du monde. La pétanque est pratiquée sur tous les continents et je reste toujours blessé dans l'âme sur l'absence de notre sport au Jeux Olympiques. J'accepte la décision mais c'est très difficile. Alors ma petite compensation sera de nous dire que nous serons nombreux, Jurassiens et Bourguignons et Franc-Comtois à nous rendre à Dijon.

Je terminerai par un autre événement qui est en train de se finaliser : un Pétanque Tour – c'est l'organisation d'une compétition qui se fait en plusieurs étapes – et j'ai donné mon accord pour que l'une de ces étapes puisse se faire sur Lons-le-Saunier. C'est le CTFR, Julien Maraux, en lien avec la Fédération et le Comité de pilotage du PPF qui va organiser ces différentes rencontres. 3 sites en Bourgogne Franche-Comté ont été retenus : Dijon, Sens et Lons-le-Saunier. Les retours que j'ai de l'ECCLA et de la ville de Lons sont favorables donc il va y avoir une manifestation au centre-ville pour mettre en valeur l'image de la ville. Il y aura sans doute des choses à faire avec le handisport, avec le sport adapté ou encore avec les écoles de pétanque. Il y aura un bel événement dans le Jura pendant l'été 2024.

Voilà pour les grands projets sportifs à venir. »

## **9- Présentation des changements fédéraux (Document en annexe à la fin du compte rendu)**

**Mr Jean-Marie MARAUX, représentant de la Fédération :** « Le sujet principal de cette réforme est les élections 2024.

Etat des lieux pour 2023 : 282.500 licenciés pour 5729 clubs (+19.000 licenciés / +22 clubs par rapport à 2022) mais la situation avant Covid n'est pas atteinte (299.000 licenciés en 2019).

Finances : budget 2023 = 275.000€ donc excédent prévu grâce à la hausse des effectifs, du nombre de mutations et des subventions. Il y a aussi des fonds dédiés (argent encaissé lors des années Covid). Cet excédent couvre une partie des dépenses des manifestations nationales qui sont en hausse. Une partie de l'excédent couvrira aussi une partie de la dette de la SAOS.

L'obligation ministérielle impose une métamorphose du système fédérale qui deviendra obligatoire pour les Comités départementaux puis pour les clubs.

- **Elections 2024**

Pour 2024, obligation de modifier les statuts avant le 1<sup>er</sup> janvier 2024 afin d'être en conformité pour les élections fin 2024.

Nouvelles dispositions :

- Comité fédéral paritaire
- Création d'un collège des sportifs de haut niveau ; d'un collège d'arbitres et d'un collège d'éducateurs/entraîneurs
- Président et présidente de chaque collège intégrés au Comité directeur de la FFPJP
- 2 représentants des Régions siègeront au Comité directeur national donc au total 36 personnes contre 21 actuellement.

**Avec cette nouvelle loi du sport, les clubs vont voter à 50% et les Comités départementaux à 50% alors qu'auparavant c'était 100% pour les Comités départementaux. C'est une vraie révolution.**

Les Président(e)s de clubs pourront voter directement pour l'équipe du Comité directeur national. Les arbitres voteront pour le collège des arbitres, idem pour le collège des éducateurs/entraîneurs.

Les votes seront électroniques avec des dates imposées à respecter.

### **Questions :**

**Mr Fernand FOURNIER (ABJ) :** « Le calendrier présenté n'est valable que pour 2024 ? Car les AG des clubs dépendent des AG du Comité départemental pour qu'on puisse prendre les bonnes décisions. »

**Mr Jean-Marie MARAUX :** « oui bien sûr, c'est seulement valable pour 2024. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Je crois qu'il appartiendra aux Comités départementaux comme au Comités régionaux de ne pas envisager, ces années-là, une augmentation ou une restructuration du fonctionnement de l'instance parce que les AG clubs auront déjà eu lieu donc ne pas prendre de décisions qui impacteraient les clubs (par exemple, l'augmentation du prix de la licence qui ne pourrait pas être anticipée dans ce cas-là).

**Mr Jean-Marie MARAUX :** « En effet, un Comité directeur responsable qui arrêtera ses fonctions ne devra pas prendre des décisions. Nous serons obligés, à la Fédération de préparer le budget 2025, mais nous ne ferons qu'un budget de fonctionnement, sans hausse. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Cela me permet de vous rappeler les obligations que vous allez avoir au niveau des statuts. Il va falloir faire des AGE pour modifier par exemple, l'exercice comptable. Il faut préciser dans les nouveaux statuts que, lors d'une année électorale, l'exercice comptable s'arrête plus tôt. Dans les AG qui arrivent, il faut

envisager de faire voter un changement de statuts ce qui nécessite que vous les repreniez, les relisiez et les modifiez si besoin.

Chaque club a un fonctionnement propre (renouvellement par tiers / mandat olympique...). Il faut anticiper les choses.

Le CD39 devra faire une AGE pour modifier les statuts. Les clubs seront convoqués à nouveau. Nous ne pouvons pas le faire aujourd'hui car l'information est arrivée trop tardivement. Il nous faut le temps de préparer. Il peut aussi encore avoir des modulations au congrès de Grande-Synthe.

L'obligation de parité pour nous, Comités départementaux est prévue pour 2032.

**Mme Nadia DA COSTA :** « Pour une AG ou une AGE, il faut respecter un délai minimum de convocation. Peut-être que beaucoup de clubs ont déjà prévu leur AG ».

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « En effet, il faut 15 jours de délai statutaire. Donc pour les clubs qui ont déjà programmé leur AG, il faudra reconvoquer pour une AGE pour respecter ce délai. »

**Mr Fernand FOURNIER (ABJ) :** « Il faut que ça concerne les clubs dont l'élément est prévu dans les statuts. Si dans les statuts, ce n'est pas prévu, pas précisé, pas besoin d'AGE. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « S'il n'y a rien dans les statuts, aucune modification n'est à faire. Mais prenez vos précautions. »

**Mr Jean-Marie MARAUX :** « Pensez aussi à vérifier vos règlements intérieurs dans lesquels on peut retrouver des dates, par exemple pour les bilans financiers. Ils seront aussi à modifier. »

Comme les clubs vont devenir plus acteurs, il est demandé que les comptes-rendus fédéraux soient transférés aux clubs par le secrétariat du Comité départemental pour que les informations circulent bien entre la Fédération et les clubs.

- **Centre national d'entraînement à Chomérac**
- **Autres informations :** inscriptions numériques pour les nationaux / CDC-CRC-CNC féminin / classification / Coupe de France pétanque / jeu provençal 2023 / Commission arbitrale

### Questions :

**Mme Vanessa SAILLARD (Sportivement pétanque) :** « Concernant le Championnat des Clubs féminin, les ententes sont possibles au niveau départemental. Imaginons que ces ententes finissent première du groupe et montent en CRC, est-ce possible ?

**Mr Jean-Marie MARAUX :** « Non, elles ne pourront pas monter. Ce que l'on veut éviter, c'est qu'il y ait des formations d'entente avec de très bonnes joueuses et que cela enlève des joueuses dans les clubs. C'est vraiment pour avantager des clubs qui sont en manque d'effectifs. »

**Mme Vanessa SAILLARD (Sportivement pétanque) :** « Donc si l'entente finit première du groupe, on ira chercher dans la liste, l'équipe complète club pour la faire monter en CRC ? »

**Mr Jean-Marie MARAUX :** « Exactement. Priorité à l'équipe club pour la montée en CRC. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Nous reviendrons sur ce point cet après-midi mais, dans le Jura, nous ne ferons pas ce système parce qu'il y a une éthique sportive qui ne serait pas respectée. Une équipe d'entente pourrait battre des équipes puis à un moment donné, ça s'arrête. Il y a quelques années, nous avons refusé ces ententes autorisées par la Fédération. Sportivement parlant, il y a une certaine injustice. Après, je peux effectivement entendre les clubs extrêmement isolés. Il y a une autre responsabilité qui est donnée aux Présidents de Comité et qui ne me plaît pas beaucoup, c'est qu'il est bien précisé dans le texte que ces ententes sont soumises à l'appréciation du Président du CD. C'est à moi d'apprécier si géographiquement, je peux accepter une entente ou pas. Donc sportivement parlant, ce seront des équipes homogènes dès la plus basse division. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « La minute 15 secondes va s'appliquer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 à toutes les compétitions provençal (CDC et Coupe de France). Mon interrogation est la suivante : cette décision suppose qu'il y ait un arbitre à chaque terrain parce que, qui visuellement, va se rendre compte qu'on va diminuer de 15 secondes chaque boule sur l'ensemble d'une mène qui dure en moyenne entre 15 et 20 minutes. Ce sera incontrôlable... C'est forcément pour couper la poire en 2 puisque nous nous sommes opposés à la minute de jeu. Donc Mr GRIGNON veut sauver l'honneur donc il coupe la poire en 2. »

**Mr Jean-Marie MARAUX :** « Ce n'est pas pour défendre Patrick GRIGNON mais dans ce collectif France jeu provençal, il y a les meilleurs joueurs du jeu provençal, du Sud principalement, et ce sont eux qui ont proposé la minute 15. Donc cette décision est venue des joueurs de haut niveau. »

Arrivée de Cyrille BRERO, Conseiller départemental en charge des Sports

Prise de parole de **Mr Bernard FAUVET, Président du Comité Départemental des Médillés Sportifs et de l'Engagement associatif :** « Bonjour à toutes et à tous, je viens chaque année participer à vos travaux avec beaucoup d'intérêt mais aujourd'hui, j'ai une mission bien agréable : je demande à votre Président de s'approcher. Il va recevoir une récompense du plus haut niveau : une médaille.

Donc au nom du ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de Madame la ministre des Sports, des Jeux Olympiques et paralympique ; par délégation de Mr le Préfet du Jura, j'ai l'honneur et le plaisir de te remettre la médaille d'or du ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement. »

**Mr Paulo DE BASTOS :** « Je ne sais pas si je mérite mais ça me fait très plaisir que ça se fasse aujourd'hui parce que cette médaille, cet honneur, bien sûr me touche mais c'est finalement une médaille collective. C'est aussi parce que j'ai la chance d'être Jurassien, d'être entouré par des collègues qui sont plus que des collègues, certains sont mes amis – connaissent ma vie et surtout, ils supportent mon sale caractère ; j'ai la chance d'avoir des Présidents de clubs, des dirigeants, des joueurs dans le département qui, de manière globale, se comportent bien. Ce sont, depuis 1996 avec Michel, Jean-Marie, ce

sont des années de bonheur, d'engagement, de concessions aussi...Et en même temps, je suis très honoré parce que je suis un fils d'immigré et on sait ce que la France peut aussi apporter à ceux qui veulent bien la respecter. Merci. »

**Prise de parole de Cyrille BRERO, Vice-Président du Conseil départemental en charge des Sports :**

« Bonjour Paulo, bonjour à toutes et tous, et bravo Paulo, merci Bernard pour cette distinction qui récompense ton engagement. Je suis touché par ce que tu viens de dire parce que je suis aussi fils d'immigré arménien, je suis fier d'être français et de travailler et de m'investir pour ce pays.

Ça va être ma dernière AG avec vous. Le Conseil départemental vit un moment démocratique important avec l'élection de Clément PERNOT au Sénat. Il vous adresse son amitié et son soutien puisque vous savez qu'il est là depuis des années ; c'est moi qui parle souvent mais c'est lui qui me suit dans les décisions. La hiérarchie va forcément bouger au niveau départemental. Je n'aurai plus les Sports. Vous aurez peut-être une dame. Ça fait 7 ans que je suis avec vous aux Sports, que j'essaie de défendre le monde sportif jurassien, quel qu'il soit : c'est 47 Comités départementaux. C'est bien d'avoir aussi quelqu'un d'autre qui fera différemment. Ce qui n'empêche que le Département a été et est restera le partenaire numéro 1 de la pétanque jurassienne. C'est le partenaire numéro 1 du Sport jurassien en général avec 2.600.000€ et on va l'augmenter un peu sur le budget qui sera voté le 15 et le 18 décembre. On souhaite aider l'accès aux pratiques sportives et toutes ces pratiques, qu'ils soient valides, non-valides, handi, para-sport, sport adapté, amateurs ou au plus haut. On essaie d'avoir les subventions les meilleures possibles, les plus transparentes en tout cas et applicable du nord au sud et de l'est à l'ouest du département du Jura pour vous aider le mieux possible dans vos pratiques. Il y a l'aide aux clubs, l'enveloppe de vos conseillers départementaux (pour 2023, c'est 18 projets et 4500€ distribués). Il y a aussi le Comité, sous l'égide de la Fédération et du Comité régional, qui met en place une structuration nécessaire et suffisante pour vous accompagner dans votre pratique. Pour cela, le Conseil départemental accompagne le CD39 pour vous soutenir.

Lorsqu'il a fallu racheter le boulodrome, le Comité départemental a fait des choix. Le Conseil départemental ne pouvait pas payer une seconde fois mais on a augmenté la subvention de 8.000€ à 12.000€. Il y a eu un choix politique de fait, Clément PERNOT m'a soutenu. C'est symbolique mais on l'a fait. C'est un signe de soutien. On avait dit 3 ans mais on est encore là.

Bravo pour la soirée des Champions à Orgelet : un Comité qui met en valeur ces jeunes, c'est rare avec des bénévoles qui sont là (toujours les mêmes), les clubs qui sont là (toujours les mêmes) et qu'on amène des gamins pour leur offrir une breloque et leur dire « bravo et merci ». Ça rejaillit sur les jeunes, ça rejaillit sur le Comité départemental et sur la formation dans les clubs et tout le travail que vous faites tout au long de l'année. Il n'y aura pas de baisse du Département : on va rester sur cette quote-part à 12.000€. Les comptes vont mieux, on travaille, on s'appelle, on échange, on demande des pièces comptables et on vérifie car c'est de l'argent public quand même.

Un grand bravo et merci. Je suis fier d'être là à vos côtés. Rassurez-vous la maison sera bien gardée : il y aura sûrement une vice-présidente aux Sports ; je ne serai pas non plus

Président du département mais je ne serai pas loin. Ce qui compte, c'est que vous continuiez à faire vos actions et que vous ayez les moyens nécessaires – jamais suffisant on le sait bien.

Je suis fier de représenter le Département. Il est, il a été et il restera le premier supporter de la pétanque jurassienne. Merci à tous.

J'allais oublier : le Département financera très certainement le Pétanque tour dans le Jura. On a travaillé avec Julien et Paulo et il y aura à minima 30% de la part du Département pour soutenir cette action. »

Pause méridienne de 12h20 à 14h15

## 10 – Points divers

- Concernant les Commissions

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Nous avons besoin d'avoir des candidats pour siéger à la Commission de discipline. Il est urgent que nous trouvions des membres extérieurs à la Commission. Urgent pourquoi ? Parce que les personnes qui siégeaient jusqu'en 2019 - c'est notre dernier état – pour certaines ne veulent plus siéger, d'autres ne veulent plus ou ne sont plus là. Vous savez que, quand une Commission de discipline siège, il faut plus de membres extérieurs au Comité Départemental que de membres élus et donc, au cas où elle soit contrainte d'être réunie, il faut des membres extérieurs. Est-ce qu'il y aurait des personnes qui souhaiteraient intégrer cette Commission ? Alors en 2019, parmi les personnes que je vois, il y avait Vanessa SAILLARD et Grégory BONNOT. Souhaiteriez-vous continuer votre mission ? Réponse des 2 personnes : « Oui. »

Hubert BARTHOULOT se propose aussi.

Le Président remercie les personnes mentionnées ci-dessus.

- Election complémentaire

Avec la démission de Ludovic BRASSEUR fin 2022, nous sommes 19 membres élus (+le médecin) pour 20 places. Le quota de 25% de féminines est atteint. Le siège est donc ouvert à tous.

Suite à la situation de la Commission Jeunes, Mathieu BESSON s'est proposé et s'est largement investi dans sa mission. Ce n'est pas un membre élu. Il est candidat pour intégrer le Comité Départemental pour l'année qu'il reste. S'il est élu, il a 10 jours pour transmettre au Président son extrait de casier judiciaire n°3.

Il n'y a pas d'autres candidats dans la salle donc Mathieu BESSON est élu.

## 11- Présentation du budget prévisionnel 2024

### Avant la présentation Réalisé 2023 - Budget 2024 :

Le Budget 2024 a été établi par les membres de la Commission des Finances, réunis le vendredi 17/11/2023.

- L'hypothèse "nombre de licences = stable" a été retenue.
- Le poste "participation 1 ou 2 €/joueur" augmente; en effet, le chauffage étant opérationnel, la participation demandée repasse à 2 €, comme elle l'était avant les problèmes de chauffage.
- Le poste "panneaux photovoltaïques" est revu à la baisse ; la panne d'un des 3 onduleurs, a baissé la production pendant 3 mois de la fin de l'été ; le remplacement a été effectué, mais la production (que nous allons facturer dans quelques jours) sera diminuée par rapport à l'année précédente.
- Il est à noter la répartition légèrement modifiée des remboursements sur les emprunts, comme expliqué précédemment.
- Le prévisionnel sur les 2 postes importants que sont le gaz et l'électricité est une estimation qu'il a été très difficile de faire ; en effet, du fait, d'une part, des nouveaux systèmes de chauffage et d'éclairage, et d'autre part, de l'augmentation du coût du gaz et de l'électricité, nous n'avons pas de "vécu" qui nous permettrait de faire une prévision sûre.

Au final, c'est un Budget, en léger déficit aussi : - 3005 €. Bien sûr, le Comité fera tout ce qui est possible pour se rapprocher de l'équilibre.

**FFPJP - CD39 - Exercice 2023 - du 16.11.2022 au 12.11.2023 / Exercice 2024 - du 13.11.2023 au 11.11.2024**

|  | Réalisé 2023    |                 |                  | Budget 2024     |                 |                  |
|--|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|------------------|
|  | débit           | crédit          | solde            | débit           | crédit          | solde            |
| <b>Ventilations (sur exercice 2023 / 2024)</b>               |                 |                 |                  |                 |                 |                  |
| Assemblée Générale fin 2023                                  | 2 898,71        | 275,00          | 2 623,71-        | 2 500,00        | 300,00          | 2 200,00-        |
| Réunions CD39, réunions & déplaçts CR BFC                    | 2 928,36        | 93,00           | 2 835,36-        | 2 800,00        |                 | 2 800,00-        |
| Congrès du Comité Régional BFC                               | 367,60          |                 | 367,60-          | 500,00          |                 | 500,00-          |
| Frais bancaires  | 191,86          | 9,40            | 182,46-          | 200,00          |                 | 200,00-          |
| Frais Téléphoniques & Internet                               | 257,96          |                 | 257,96-          | 250,00          |                 | 250,00-          |
| Congès FFPJP à Grande-Synthe                                 | 1 741,80        |                 | 1 741,80-        | 1 800,00        |                 | 1 800,00-        |
| Frais de gestion   | 1 014,93        |                 | 1 014,93-        | 1 000,00        |                 | 1 000,00-        |
| Equipement   | 601,60          | 433,40          | 168,20-          | 600,00          | 400,00          | 200,00-          |
| Divers   | 1 273,06        | 84,00           | 1 189,06-        | 1 200,00        |                 | 1 200,00-        |
|  |                 |                 |                  |                 |                 |                  |
| Frais de déplaçt & hbgt, phases finales ...                  | 2 754,00        |                 | 2 754,00-        | 3 000,00        |                 | 3 000,00-        |
| Coupes (achat) & <del>Championnats (arbitrage des CDC)</del> | 2 485,62        |                 | 2 485,62-        | 1 000,00        |                 | 1 000,00-        |
| Commission d'Arbitrage                                       | 2 882,13        |                 | 2 882,13-        | 4 000,00        |                 | 4 000,00-        |
| Commission des Jeunes  | 3 670,90        |                 | 3 670,90-        | 4 000,00        |                 | 4 000,00-        |
|  |                 |                 |                  |                 |                 |                  |
| Commission technique   | 1 796,66        |                 | 1 796,66-        | 2 000,00        |                 | 2 000,00-        |
| Dotations spécifiques (Chpts, Reg., Nat.)                    | 1 100,00        |                 | 1 100,00-        | 1 200,00        |                 | 1 200,00-        |
| Commission Vétérans (& Intervilles)                          |                 |                 |                  |                 |                 |                  |
| - dont : Journée des Vétérans, le 05/10/2023                 | 2 949,06        | 2 382,68        | 566,38-          | 1 000,00        |                 | 1 000,00-        |
| Boutique du CD39   | 679,87          | 1 243,90        | 564,03           | 500,00          | 1 000,00        | 500,00           |
|  |                 |                 |                  |                 |                 |                  |
| Commission Féminines, (J. Fémi)                              | 2 521,00        | 1 655,00        | 866,00-          | 1 000,00        |                 | 1 000,00-        |
| CNC Jeunes / CRC & CNC J                                     | 2 327,34        | 800,00          | 1 527,34-        | 1 600,00        | 400,00          | 1 200,00-        |
| Indemnités Championnats Brg-FC                               | 690,00          |                 | 690,00-          | 700,00          |                 | 700,00-          |
|  |                 |                 |                  |                 |                 |                  |
| > Coupe de France  | <b>2 424,00</b> | <b>1 380,00</b> | <b>1 044,00-</b> | <b>2 440,00</b> | <b>1 240,00</b> | <b>1 200,00-</b> |
| - dont : Inscriptions perçues auprès des clubs               |                 | 640,00          | 640,00           |                 | 640,00          | 640,00           |
| - dont : inscriptions versées à FFPJP                        | 660,00          |                 | 660,00-          | 640,00          |                 | 640,00-          |

**FFPJP - CD39 - Exercice 2023 - du 16.11.2022 au 12.11.2023 / Exercice 2024 - du 13.11.2023 au 11.11.2024**

|  | Réalisé 2023     |                  |                   | Budget 2024      |                  |                  |
|--|------------------|------------------|-------------------|------------------|------------------|------------------|
|  | débit            | crédit           | solde             | débit            | crédit           | solde            |
| - dont : Indemnités versées aux clubs                            | 1 764,00         |                  | 1 764,00-         | 1 800,00         |                  | 1 800,00-        |
| - dont : Indemnité reçue de FFPJP ( frais déplact)               |                  | 740,00           | 740,00            |                  | 600,00           | 600,00           |
| > Championnat de France  | <b>20 357,74</b> | <b>2 265,60</b>  | <b>18 092,14-</b> | <b>20 000,00</b> | <b>2 000,00</b>  | 18 000,00        |
| - dont : coût des Chpts France 2023                              | 20 357,74        | 335,60           | 20 022,14-        | 20 000,00        |                  | 20 000,00-       |
| - dont : indemnités déplact reçues de FFPJP                      |                  | 1 930,00         | 1 930,00          |                  | 2 000,00         | 2 000,00         |
| > Manifestations diverses  | <b>15 716,77</b> | <b>13 805,73</b> | <b>1 911,04-</b>  | <b>12 200,00</b> | <b>11 800,00</b> | <b>400,00-</b>   |
| - dont : Marathon Jeunes   |                  |                  |                   | 200,00           |                  | 200,00-          |
| - dont : Chpt du Jura Tir de précision, phase finale, 01/05/2023 | 1 230,87         | 675,10           | 555,77-           |                  |                  |                  |
| - dont : Chpt Régional Sport Adapté, 11/03/2023                  | 622,60           |                  | 622,60-           | 500,00           |                  | 500,00-          |
| - dont : Journée Handi-pétanque, le 01/03/2023 à Bans            | 336,00           |                  | 336,00-           | 200,00           |                  | 200,00-          |
| - dont : Concours Vétérans :                                     |                  |                  |                   | 6 000,00         | 6 600,00         | 600,00           |
| - dont : Concours Vétérans du 23 mars 2023                       | 1 622,87         | 1 767,73         | 144,86            |                  |                  |                  |
| - dont : Concours Vétérans du 19 oct 2023                        | 1 847,81         | 2 002,24         | 154,43            |                  |                  |                  |
| - dont : CRC Vétérans, phase finale BFC, 20 & 21/09/2023         | 3 678,69         | 3 633,06         | 45,63-            |                  |                  |                  |
| - dont : Trophée Féminin 30/04/2023                              | 1 033,25         | 198,00           | 835,25-           | 300,00           |                  | 300,00-          |
| - dont : Marathon Féminin 3 & 4 juin 2023                        | 5 344,68         | 5 529,60         | 184,92            | 5 000,00         | 5 200,00         | 200,00           |
| Planète Boules   | 864,00           | 864,00           |                   | 884,00           | 884,00           |                  |
| Inscriptions Chpts du Jura                                       |                  | 21 162,00        | 21 162,00         |                  | 21 000,00        | 21 000,00        |
| Inscriptions CDC M & F & Vétérans                                |                  | 2 650,00         | 2 650,00          |                  | 2 500,00         | 2 500,00         |
| Forfait Organis. Chpts Jura (1€ ou 0,50€/joueur)                 |                  | 3 180,50         | 3 180,50          |                  | 3 000,00         | 3 000,00         |
| Dotation à CR BFC pour CRC                                       | 500,00           |                  | 500,00-           | 500,00           |                  | 500,00-          |
| Dotation au(x) club(s) Jurassien(s) en CNC                       | 320,00           |                  | 320,00-           | 1 000,00         |                  | 1 000,00-        |
| Don au CD21, Chpt du Monde                                       |                  |                  |                   | 250,00           |                  | 250,00-          |
| > Total licences   | <b>26 199,50</b> | <b>76 193,00</b> | <b>49 993,50</b>  | <b>25 600,00</b> | <b>75 000,00</b> | <b>49 400,00</b> |
| - dont : Licences perçues (& duplicata & corrections)            |                  | 76 193,00        | 76 193,00         |                  | 75 000,00        | 75 000,00        |
| - dont : CR BFC, licences  | 8 794,50         |                  | 8 794,50-         | 8 600,00         |                  | 8 600,00-        |

**FFPJP - CD39 - Exercice 2023 - du 16.11.2022 au 12.11.2023 / Exercice 2024 - du 13.11.2023 au 11.11.2024**

|  | Réalisé 2023     |                  |                  | Budget 2024      |                  |                  |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|  | débit            | crédit           | solde            | débit            | crédit           | solde            |
| - dont : FFPJP, licences                                   | 17 405,00        |                  | 17 405,00-       | 17 000,00        |                  | 17 000,00-       |
| > Total affiliations                                       | <b>423,50</b>    | <b>1 458,00</b>  | <b>1 034,50</b>  | <b>420,00</b>    | <b>1 400,00</b>  | <b>980,00</b>    |
| - dont : Affiliations perçues auprès des clubs             |                  | 1 458,00         | 1 458,00         |                  | 1 400,00         | 1 400,00         |
| - dont : FFPJP, affiliation FFPJP, clubs, & Protect. Juri. | 423,50           |                  | 423,50-          | 420,00           |                  | 420,00-          |
| > Total Mutations  | <b>1 490,00</b>  | <b>3 024,00</b>  | <b>1 534,00</b>  | <b>1 440,00</b>  | <b>3 000,00</b>  | <b>1 560,00</b>  |
| - dont : Mutations (perçues) & carnets                     | 30,00            | 3 024,00         | 2 994,00         |                  | 3 000,00         | 3 000,00         |
| - dont : CR BFC, mutations                                 | 290,00           |                  | 290,00-          | 290,00           |                  | 290,00-          |
| - dont : FFPJP, mutations                                  | 1 170,00         |                  | 1 170,00-        | 1 150,00         |                  | 1 150,00-        |
| > Subventions  |                  | <b>16 600,00</b> | <b>16 600,00</b> |                  | <b>16 600,00</b> | <b>16 600,00</b> |
| - dont : Subvention Conseil Départemental                  |                  | 12 000,00        | 12 000,00        |                  | 12 000,00        | 12 000,00        |
| - dont : Subvention CNDS                                   |                  | 2 500,00         | 2 500,00         |                  | 2 500,00         | 2 500,00         |
| - dont : Fonds de Développement de la Vie Active           |                  | 2 000,00         | 2 000,00         |                  | 2 000,00         | 2 000,00         |
| - dont : Subvention de la Commune de Bans                  |                  | 100,00           | 100,00           |                  | 100,00           | 100,00           |
| Dons en ligne (site ffpjp39.com)                           |                  | 390,00           | 390,00           |                  | 500,00           | 500,00           |
| Intérêts des comptes Banque Populaire                      |                  | 781,64           | 781,64           |                  | 600,00           | 600,00           |
| Intérêts des comptes Crédit Agricole                       |                  | 2 100,27         | 2 100,27         |                  | 1 500,00         | 1 500,00         |
| Boulodrome participation 1 ou 2 € /joueur                  |                  | 4 117,00         | 4 117,00         |                  | 9 000,00         | 9 000,00         |
| Boulodrome location au club Mt/Vaudrey                     |                  | 2 800,00         | 2 800,00         |                  | 2 800,00         | 2 800,00         |
| Boulodrome, autres locations                               |                  | 1 700,00         | 1 700,00         |                  | 1 700,00         | 1 700,00         |
| Boulodrome panneaux publicitaires                          |                  | 2 950,00         | 2 950,00         |                  | 2 900,00         | 2 900,00         |
| Boulodrome panneaux photovoltaïques                        |                  | 13 952,80        | 13 952,80        |                  | 11 450,00        | 11 450,00        |
| > Boulodrome, achat/vente de stock (manifestations)        | <b>35 854,69</b> | <b>35 120,43</b> | <b>734,26-</b>   | <b>35 000,00</b> | <b>35 000,00</b> |                  |
| - dont : Achat de stock (boissons, ...)                    | 35 854,69        |                  | 35 854,69-       | 35 000,00        |                  | 35 000,00-       |
| - dont : Vente de stock (boissons, ...)                    |                  | 35 120,43        | 35 120,43        |                  | 35 000,00        | 35 000,00        |

**FFPJP - CD39 - Exercice 2023 - du 16.11.2022 au 12.11.2023 / Exercice 2024 - du 13.11.2023 au 11.11.2024**

|  | Réalisé 2023      |                   |                   | Budget 2024       |                   |                   |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|  | débit             | crédit            | solde             | débit             | crédit            | solde             |
| Boulodrome, dépenses entretien & divers                | 566,30            |                   | 566,30-           | 500,00            |                   | 500,00-           |
| Remboursement de l'emprunt, Capital                    | 40 480,18         |                   | 40 480,18-        | 34 390,86         |                   | 34 390,86-        |
| Remboursement de l'emprunt, Intérêts                   | 17 648,22         |                   | 17 648,22-        | 16 825,14         |                   | 16 825,14-        |
|  |                   |                   |                   |                   |                   |                   |
| > Frais d'entretien bldrm & charges diverses           | <b>14 244,75</b>  | <b>384,94</b>     | <b>13 859,81-</b> | <b>18 750,00</b>  |                   | <b>18 750,00-</b> |
| - dont : Frais entr. bldrm : eau                       | 2 663,63          | 384,94            | 2 278,69-         | 1 000,00          |                   | 1 000,00-         |
| - dont : Frais entr. bldrm : gaz & entretien chauffage | 156,00            |                   | 156,00-           | 1 500,00          |                   | 1 500,00-         |
| - dont : Frais entr. bldrm : électricité               | 7 601,18          |                   | 7 601,18-         | 9 000,00          |                   | 9 000,00-         |
| - dont : Frais entr. bldrm : extincteurs & sécurité    | 256,94            |                   | 256,94-           | 250,00            |                   | 250,00-           |
| - dont : Frais entr. bldrm : extérieurs                | 1 710,00          |                   | 1 710,00-         | 1 800,00          |                   | 1 800,00-         |
| - dont : Frais entr. bldrm : assurance                 | 1 539,00          |                   | 1 539,00-         | 1 600,00          |                   | 1 600,00-         |
| - dont : Travaux divers                                | 318,00            |                   | 318,00-           | 3 600,00          |                   | 3 600,00-         |
|  |                   |                   |                   |                   |                   |                   |
| Travaux au boulodrome (chauffage, éclairage, terrains) | 96 901,57         |                   | 96 901,57-        |                   |                   |                   |
| Emprunt "travaux"                                      |                   | 70 000,00         | 70 000,00         |                   |                   |                   |
| Emprunt "travaux", frais de dossier                    | 350,00            |                   | 350,00-           |                   |                   |                   |
| Remboursement de l'emprunt "trvx", Capital             | 374,69            |                   | 374,69-           | 4 974,58          |                   | 4 974,58-         |
| Remboursement de l'emprunt "trvx", Intérêts            | 118,55            |                   | 118,55-           | 2 954,94          |                   | 2 954,94-         |
| Subvention travaux, du Conseil Départemental           |                   | 4 000,00          | 4 000,00          |                   |                   |                   |
| Subvention travaux, de l'ANS/DRAJES                    |                   | 19 000,00         | 19 000,00         |                   |                   |                   |
|  |                   |                   |                   |                   |                   |                   |
|  |                   |                   |                   |                   |                   |                   |
| <b>Total Ventilations (sur exercice 2023 / 2024)</b>   | <b>309 966,92</b> | <b>306 856,29</b> | <b>3 110,63-</b>  | <b>208 979,52</b> | <b>205 974,00</b> | <b>3 005,52-</b>  |

## Questions :

**Mr Michel PANCIN, DPC :** « Au niveau des frais de budget d'électricité, je constate que vous avez budgétisé 9.000€ pour une dépense cette année de 7.600€ l'année dernière alors qu'on était en halogène et que maintenant, nous sommes en LED. Comment on peut budgétiser plus cher ? »

**Mr Dominique BACHELEY, Trésorier :** « Notre fournisseur en électricité est Total Energie. On avait un contrat qui nous garantissait un certain tarif jusqu'en août 2023. Ce tarif vient de changer et on a une augmentation importante.

On est dans une certaine incertitude parce que, c'est vrai qu'avec la LED, on devrait économiser beaucoup de Kilowatt (on nous a annoncé -54%) par rapport à l'ancienne installation mais du fait de l'augmentation du coût du KwT, ça vient largement compenser cette diminution. Voilà pourquoi on a fait cette estimation à 9.000€.

Il n'y a que le vécu de l'année 2024 qui nous permettra de connaître les chiffres réels. »

**Mr Daniel Auclair, Bletterans :** « Concernant la panne sur les panneaux, vous n'étiez plus sous garantie ? »

**Mr Paulo de BASTOS, Président :** « Le boulodrome a été inauguré en 2010 et nous avons une garantie décennale donc elle est révolue.

Il faut savoir aussi que ces onduleurs ont déjà bien travaillé et ce qui est arrivé, arrivera aussi aux 2 autres. Il faut bien reconnaître que nous avons eu une part de chance : l'ancien propriétaire du boulodrome n'a pas exploité toutes les capacités du matériel. Donc il fatigue mais pas aussi vite qu'en temps normal. Il n'y a pas une programmation de l'obsolescence mais malgré tout, ces appareils finiront par ne plus fonctionner. 3.200€ pour chacun mais il faut vite les remplacer car au vu des chiffres, c'est plus de 13.000€ de production donc il faut faire le nécessaire.

**Mr Gilles OUTREY, membre du CD :** « Sachant que le nouvel onduleur va être plus performant que l'ancien. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Comme vous avez pu le constater, le budget prévisionnel est raisonné et il maintient tous les efforts sportifs de notre Comité vis-à-vis de nos compétiteurs/compétitrices. Ce sont des efforts importants mais ils nous semblent nécessaires.

Si vous souhaitez aller chercher de nouveaux licenciés, il faut qu'il y ait une offre en face. Un exemple très simple : la deuxième équipe au jeu provençal est sur la sellette. Il faut bien reconnaître, quand on voit ce que cela rapporte en nombre d'inscrits, ce que nous coûte un doublette provençal par rapport à ce que nous coûte une délégation au Championnat de France, le débat mérite d'être ouvert. On est à environ 4.000€ pour 2 équipes. »

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

**Mr Michaël FAIVRE, Président de la Boule de Damparis :** « Merci Paulo de me donner la parole. Je profite de cette présentation du budget 2024 pour prendre la parole. Comme vous le savez tous, la Boule de Damparis va disparaître en 2024 malheureusement. Nous avons prononcé la dissolution du club. Ce n'est pas une mise en sommeil donc l'argent ne doit pas être gardé mais nous devons faire des dons. Nous avons donc décidé de faire un don de 4.000€ à la Commission des Jeunes du Comité départemental. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Je tiens à dire que, tout au long de ces derniers mois, je n'ai eu qu'un seul interlocuteur et c'est toi. Tout ce qui a pu être dit ailleurs, ce ne sont que des brèves de comptoir...

J'ai pris mes responsabilités au moment du CNC et j'ai eu ton soutien. Je n'aurais pas laissé faire certaines choses.

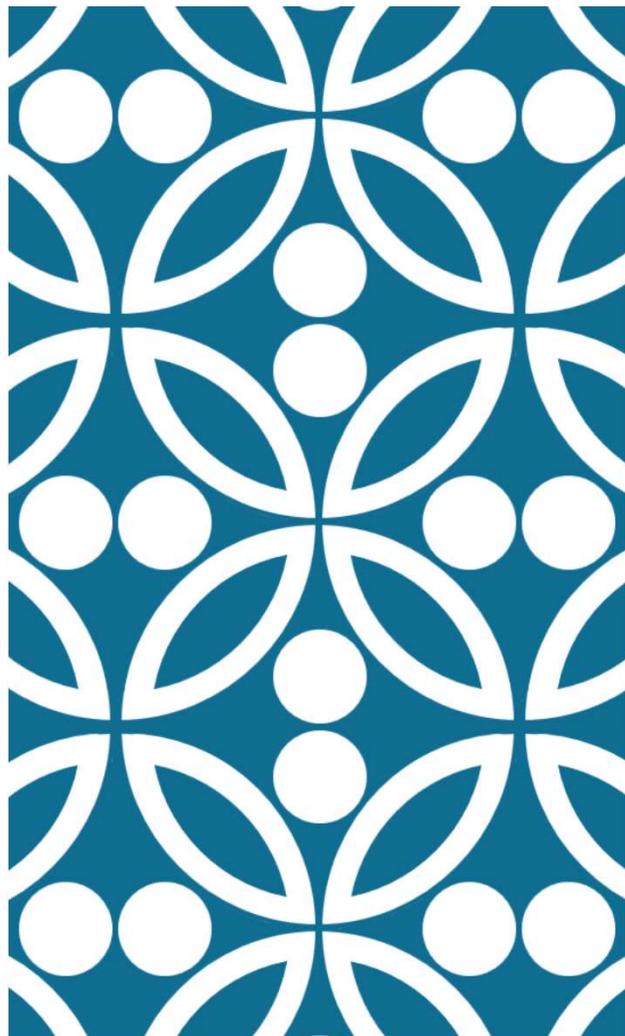
Je t'avais dit que les statuts de notre Fédération vous obligeaient à faire des dons à des associations. Il ne pouvait pas y avoir un partage entre licenciés. Je te remercie ainsi que les membres de ton Comité directeur de ce geste. Nous en sommes très touchés. En même temps, c'est un aveu d'échec de toute la pétanque jurassienne quand on perd un club. Tout club mérite d'exister... Malgré tout, nous sommes très sensibles de ce geste, merci à toi.

Autre point important : les licenciés de la Boule de Damparis qui vont devoir se licencier ailleurs, ça ne rapporte pas de l'argent au Comité comme on peut l'entendre, c'est faux. Les mutations sont gratuites. Il n'y a que les mutations externes, pour ceux qui quittent le département, qui sont payantes.

Par ailleurs, les licenciés vont aller alimenter d'autres clubs. Parfois, ces arrivées peuvent aussi poser des problèmes d'organisation interne : plus on a de licenciés, plus on a de demandes pour participer à des Championnats. J'ai eu une vraie discussion avec Sébastien HAMARD, Président du DPC, que je remercie car c'est toujours des discussions constructives avec de jeunes dirigeants et qui ont la tête sur les épaules. Jamais nous ne pourrions nous réjouir de la disparition d'un club car on crée d'autres problèmes. »

## 12- Commission sportive : bilan 2023 et projection 2024

. Commission sportive pétanque



# COMPETITIONS CLUBS

---

PROJECTION 2024

# CDC - MASCULIN

Elite :

DPC 1

Orgelet 1

Poligny

Champvans

Champagnole 1 (monte  
d'honneur)

Moirans 2 (monte  
d'honneur)

CDC - MASCULIN

Honneur :

DPC 2

Sportivement Pet (descend d'élite)

Clairvaux (descend d'élite)

Ney Pétanque (monte de P1)

ABJ 2(monte de P2)

Moirans 1 (monte de P3)

Morez 2 (monte de P4)

CDC - MASCULIN

# Promotion 1

Salins 3 (descend de Honneur)

Champagnole 2

Salins

Arbois

Poligny

Champvans 3

Ney pétanque 2

Mont sous Vaudrey

CDC - MASCULIN

# Promotion 2

Mont sous Vaudrey 2 (descend  
de Honneur)

Bletterans 3

Champvans 4

DPC 4

DPC 5

PBJ

Moissey

Bletterans

CDC - MASCULIN

# Promotion 3

Gouriboule (descend de Honneur)

Montmorot 2

PCHS 2

Arinthod 1

l'étoile 2

Bletterans 2

Pont de Poitte 2

Foncine le haut

CDC - MASCULIN

# Promotion 4

Montmorot (descend de Honneur)

Pont de Poitte 1

Moirans 3

St Claude 2

Morez

Arinthod 2

ABJ

PCHS 1

CDC — FEMININ

1<sup>ère</sup> division

Ney Pétanque

Salins 1

Mont sous Vaudrey 2

Sportivement Pétanque

Champvans 2 (monte de D2)

DPC 2 (monte de D2)

Poligny (monte de D2)

CDC — FEMININ

2ème  
division

DPC

St Claude

Arinthod

Montmorot

PBJ

Moissey (descend D1)

Salins 2 (descend D1)

CDC – VÉTÉRAN

1<sup>ère</sup> division

ABJ 1

Ney Pétanque (monte de D2)

Champagnole 2 (monte de D2)

Champvans 2 (monte de D2)

CDC — VÉTÉRAN

2ème division

Mont sous Vaudrey (descend de D1)

Moirans 1 (descend de D1)

Champagnole 1

Bletterans 1

Clairvaux (monte de D3)

PBJ 1(monte de D3)

CDC — VÉTÉRAN

3ème division

DPC (descend de D2)

Morez (descend de D2)

Pont de Poitte 1

Pont de Poitte 2

Salins 1

DPC 2 (monte de D4)

Orgelet (monte de D4)

CDC – VÉTÉRAN

4ème division

Mont sous Vaudrey (descend de D3)

Bletterans 2 (descend de D3)

Poligny 2

Arinthod

Montmorot 2

Montmorot 3 (monte de D5)

Moirans 3 (monte de D5)

CDC — VÉTÉRAN

5ème division

PBJ 2 (descend de D4)

Montmorot (descend de D4)

Moirans 2

ABJ 2

Ney pétanque 2

PBJ 3

Bletterans 3

# CRC - MASCULIN

| CRC 2 A       |                                   |
|---------------|-----------------------------------|
| St Claude     | Monte de<br>CDC élite             |
| Salins        | maintien                          |
| L'Etoile Jura | maintien                          |
| Champvans     | Descend de<br>descend de<br>CRC 1 |

# CRC — FÉMININ

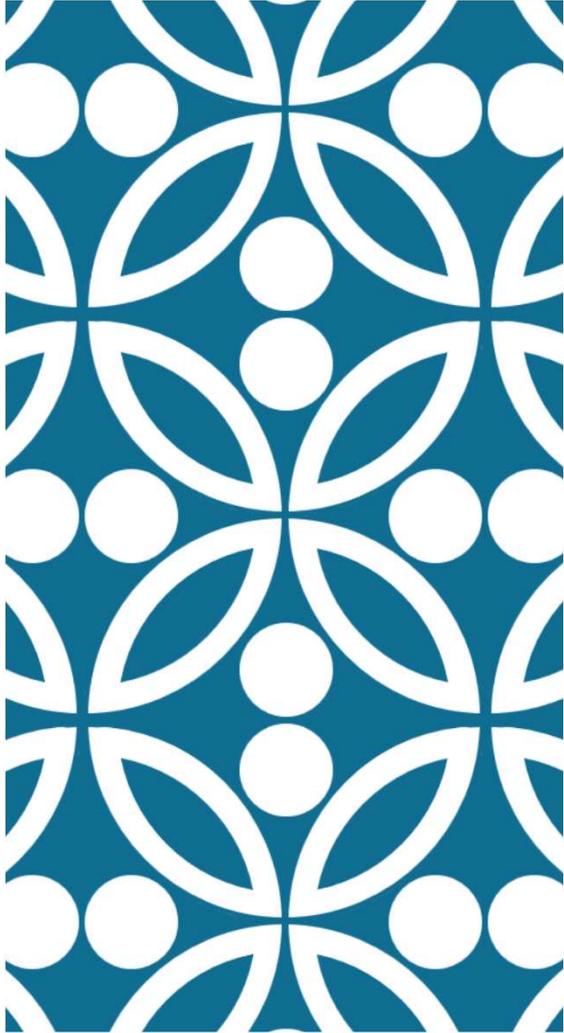
| CRC 1 F    |              |
|------------|--------------|
| L'étoile   | maintien     |
|            |              |
| CRC 2 F    |              |
| ABJ        | maintien     |
| Champvans  | maintien     |
| Gouriboule | monte de CDC |

# CRC — VÉTÉRAN

| CRC 1 V   |                 |
|-----------|-----------------|
| Poligny   | Monte de CDC V1 |
|           |                 |
| CRC 2 A V |                 |
| Salins    | Monte de CDC V1 |
| Champvans | Monte de CDC V1 |

# CNC - MASCULIN

| CNC 2             |                |
|-------------------|----------------|
| Mont sous Vaudrey | Monte de CNC3  |
|                   |                |
| CNC 3             |                |
| Sportivement Pet. | Monte de CRC 1 |



---

# CALENDRIER 2024

COUPE DE  
FRANCE  
-  
2023-2024

3<sup>ème</sup> Tour

10 décembre

Gambenheim (67) – St Claude

COUPE DE  
FRANCE  
-  
2023-2024

Tours départementaux

24 mai

21 juin

26 juillet

CDC  
-  
ELITE  
HONNEUR  
1ERE ET 2EME  
DIVISIONS  
FEMININES

5 et 6 octobre : Bans par  
Passenans/Ney

19 et 20 octobre : St Claude

CDC  
-  
PROMOTION

VENDREDIS

31 mai

14 juin

5 juillet

12 juillet

19 juillet

30 août

6 septembre

13 septembre

CDC  
-  
VÉTÉRAN

Jeudi 2 mai

Jeudi 30 mai

Mardi 18 juin

Jeudi 4 juillet

Mardi 16 juillet

Jeudi 25 juillet

Mardi 6 août

Jeudi 12 septembre

Jeudi 26 septembre (au besoin)

## CRC

CRC Vétéran

26 et 27 juin – Bans – CD39

18 et 19 septembre - ?

CRC Open et Féminin

5 et 6 octobre - ?

19 et 20 octobre - ?

Comme annoncé ce matin, le CDC féminin passe à des équipes de 6 joueuses. Les ententes entre 3 clubs maximum sont autorisées par la Fédération. Au niveau du département, ces ententes sont acceptées seulement pour la 2<sup>ème</sup> division. Si une équipe entente termine première du Championnat, elle restera en 2<sup>ème</sup> division et ce sera la deuxième qui montera.

**Mr Sébastien HAMARD, Président DPC :** « Juste pour dire qu'en Vétéran, on aura que 2 équipes et non 3. »

**Mr Fernand FOURNIER, Président de l'ABJ :** « en CDC Vétéran, on peut inscrire une 3<sup>ème</sup> équipe ?

Et en ce qui concerne les joueurs/joueuses qui jouent en CRC, est-ce qu'ils/elles ont la possibilité de jouer en Promotion ? »

**Mme Emilie MARAUX, Présidente de la Commission sportive :** « Oui elles peuvent jouer mais seulement 2 personnes. Elles peuvent monter renforcer une équipe mais elles ne peuvent pas descendre. Mais vu que les dates de CDC sont avant le CRC, il y en a 2 seulement qui peuvent jouer les 2 compétitions. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « il y a une petite confusion dans la question de Fernand : tu as parlé de CRC féminin et de CDC promotion. Ce ne sont pas du tout les mêmes championnats donc c'est possible pour n'importe qui. Par exemple, tu as 4 filles engagées en CRC féminin, elles peuvent toutes jouer en CDC promotion car ce ne sont pas les mêmes championnats. Par contre, elles n'auront pas le droit de jouer en CDC féminin. »

**Mr Michel LIBOZ, Président de Ney pétanque :** « Sur le Championnat Honneur seniors, il n'y a qu'une équipe qui est maintenue par rapport à la saison précédente. Est-ce qu'on ne pourrait pas faire le même système qu'en Vétéran avec des Promotions qui monteraient hiérarchiquement de Promotion 4 en Promotion 3 puis en Promotion 2 et en 1 ? Là, on arrive avec 7 clubs qui n'étaient pas dans le Championnat. »

**Mme Emilie MARAUX, Présidente de la Commission sportive :** « Pour les Promotions, on essaie de faire par district donc si après, on fait en division, vous allez faire beaucoup de déplacements. En seniors, les clubs avaient demandé que les déplacements ne soient pas trop longs. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Michel, ce n'est pas possible car en Vétéran, ça joue en semaine. Le Promotion, ça joue le vendredi soir. Si à 19h, Moisey doit aller à St-Claude ou si Morez doit aller à Champvans ce ne sera pas tenable et nous allons démultiplier les forfaits. Et ce n'est pas l'esprit : lorsque nous avons créé le CDC, nous avons décidé d'essayer de garantir l'unité district. »

**Mr Michel FLAGEL, Président de Pétanque Moirantine :** « En Vétéran, on a 3 équipes et pas 4. On ne peut pas être en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division pour la même équipe. »

**Mme Emilie MARAUX, Présidente de la Commission sportive :** « En effet, je me suis trompée. Vous êtes en division 2. »

**Mr Daniel AUCLAIR, Président de la Pétanque Bletteranoise :** « Il y aura peut-être une équipe féminine en CDC. Je le saurai le 10 décembre. »

**Mme Emilie MARAUX, Présidente de la Commission sportive :** « Vous allez recevoir une feuille d'inscription courant janvier pour les différents championnats des clubs. »

**Mr Tony MONNET, Président de la Gouriboule :** « Vous avez dit que vous classiez par district pour les Promotions. Or, nous ne sommes pas du tout dans le district pour nous. Ça va être compliqué pour nous le vendredi soir à 19h. »

**Mme Emilie MARAUX, Présidente de la Commission sportive :** « On essaie de faire au mieux mais il faut équilibrer les groupes. Sinon, on ne prend qu'une seule équipe par club et on fait par district mais ce n'est pas le but non plus. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Si nous créons des divisions en Promotion, ça veut dire qu'une équipe qui commence, il lui faudra 5 ou 6 ans pour arriver en groupe Honneur. »

**Mr Jean-Yves GAGLIARDI, Président de Salins-les-Bains :** « Pour le groupe Honneur, vu qu'il y a les 4 premiers de chaque groupe Promotion qui montent, est-ce qu'on ne pourrait pas faire ½ finale et finale pour ne garder que 2 équipes qui montent en Honneur et faire maintenir 3 équipes du groupe à N-1 ? »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Il faudra trouver une date au calendrier. On le faisait avant. Toute cette transformation du Championnat des clubs dans le Jura, c'est vous les clubs qui l'avez voulue. Avant, on faisait des phases finales où certains brillaient par leur absence. Moi, je veux bien que l'on revienne en arrière mais il faut mesurer toutes les conséquences. »

**Mr Fabien CHARRIERE, club d'Arinthod :** « Une proposition : la création d'un deuxième groupe Honneur. Est-ce que ce serait envisageable pour limiter les gros déplacements en Promotion ? En créant un nouveau groupe, on fait monter les 2 premiers de chaque poule et descendre les 2 derniers en Promotion. Ça ne change rien au niveau des Promotions parce que le premier uniquement monte en Honneur, séparés en 2 groupes. On n'a plus de problème de déplacement car on a des dates fixes les week-ends. Et ça soulagerait aussi les groupes Promotion d'un certain nombre d'équipes. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Il faut voir dans la composition des groupes. C'est une réflexion à avoir. Il faut voir ce qu'il nous est possible de faire. On ne peut pas dire oui ou non aujourd'hui. Il faut voir aussi en fonction de nos règlements. »

**Mme Laurence BOURGEON, club de Champvans :** « Pourquoi chaque groupe n'est pas déjà à 8 équipes ? Parce qu'en Honneur, ils ne sont que 7 et en Vétérans, que 5 équipes. Pourquoi ne pas privilégier les montées ? »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Il ne faut pas oublier aussi le problème des descentes. Pour les Vétérans, on retrouve un groupe à 5 car il y a des équipes qui vont basculer sur un nouveau championnat. Ce sont des projections qui seront ajustées avec les inscriptions 2024 mais qui doivent respecter le règlement fédéral. »

**Mme Laurence BOURGEON, club de Champvans :** « Comme nous avons une équipe Vétérans qui monte en CRC, est-ce qu'on peut avoir une nouvelle équipe en CDC ? »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Oui. Les 3 équipes acceptées se comptent par catégorie et par Championnat. Et si ça redescend, vous aurez peut-être 4 équipes dans la même catégorie. On ne peut pas supprimer une équipe qui redescendrait d'une catégorie supérieure pour respecter le nombre de 3. »

**Mr Tony MONNET, Président de la Gouriboule :** « Je voudrais revenir sur le groupe Honneur. Il est fictif en fait car tous les ans, il ne reste qu'une seule équipe. C'est assez bizarre. Il y a un turn-over fou. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Il faudra que la Commission sportive regarde l'idée de 2 groupes Honneur. Emilie fera une simulation pour regarder et toujours avoir une

cohérence. Qui dit 2 groupes Honneur, dit plus d'équipes le même jour donc besoin de plus de place. On risque d'avoir des clubs qui ne pourront plus accueillir le CDC. »

**Mr Fernand FOURNIER :** « Je rejoins Tony, ce groupe est quand même surprenant avec une seule équipe qui reste d'une année sur l'autre. Il faudrait peut-être limiter les montées/descentes. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « La deuxième division Honneur peut être une très bonne chose mais il faut voir en terme d'organisation. »

**Mr Michel PANCIN, club de DPC :** « Je reviens sur le nombre d'équipe. On peut imaginer qu'un même club ait 3 équipes en CNC, 3 équipes en CRC et 3 équipes en CDC. Potentiellement, c'est possible. Et si toutes les équipes redescendent, ce club a 6 équipes dans le même championnat. Et je tenais à féliciter Emilie pour le travail réalisé car ce n'est pas facile. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Oui c'est possible. Mais il faut au minimum entre 12 et 15 ans ! La Fédération, dans son règlement de CNC, le permet. Je suis quasiment certain qu'il y aura des forfaits dans ce club... Il faut avoir des réflexions au niveau du club car par exemple, financièrement ce ne serait pas possible. »

**Mme Vanessa SAILLARD, président de Sportivement Pétanque :** « Il y a toujours beaucoup de discussions par rapport au Championnat des Clubs tous les ans à l'AG. Ça concerne beaucoup de clubs, il y a de plus en plus d'équipes donc je n'imagine même pas le travail incommensurable. Il y a toujours des ajustements à faire. Il y avait eu une réflexion l'année dernière en réunion de district sur comment on pourrait aider la Commission sportive à notre niveau. Les feuilles de match sont parfois problématiques (écriture illisible/pas signée...). On pourrait peut-être envisager une réflexion au niveau du département des feuilles de match informatiques à l'issue des rencontres de CDC par les responsables d'équipe. Et que nous ayons un classement tout au long de la saison de CDC qui soit fait quasi-instantanément. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Je veux simplement répondre qu'au 30 septembre, nous avons une quinzaine de feuilles de match du mois de mai dont on n'avait pas les résultats. Moi je m'opposerai à la diffusion des classements pendant la saison. Ça évitera tous les matchs arrangés.

De plus, si on doit faire un classement et être inondé de mails car le classement est faux à cause des résultats non-envoyés, ce n'est pas la peine.

Pour simplifier le travail de la Commission, il faudrait déjà que les feuilles de match soient correctement remplies : la division – la catégorie – le nom du coach – numéro de licence. Dans le Doubs par exemple, des feuilles de match sans ces renseignements, le match est perdu ! Dans le Jura, on a toujours eu cette philosophie de ne pas vouloir pénaliser mais voilà le résultat. Il y a tout de même des points positifs. »

**Mme Emilie MARAUX, Présidente de la Commission sportive :** « C'est quand même la première année où j'applique des pénalités de matchs perdus pour non-envoi des feuilles de match. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « On n'applique pas des pénalités par plaisir. On applique ces pénalités par rapport aux clubs qui respectent et qui font l'effort. On a eu un gros souci cette année sur le CDC féminin, 10 matchs ont été mal composés. Il faut penser aux 5 clubs qui se sont trompés : il n'y a pas eu une volonté délibérée de tricher. Mais les 10 autres clubs qui ont bien remplis les feuilles de match, et bien je soutiens la décision de la Commission sportive pour ces 10 matchs erronés de faire appliquer le

règlement avec match perdu. Ça a été terrible pour un club qui devait finir premier mais qui est cinquième. »

**Mme Emilie MARAUX, Présidente de la Commission sportive :** « Il faudrait que tout le monde prenne exemple sur les groupes Vétérans. Dans 99% des cas, j'ai le résultat dans la semaine et la feuille est bien remplie. Avec envoi par mail la plupart du temps ! »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Vous le savez, la région BFC a décidé de créer un CRC Vétérans sur le modèle du CRC Open. Il y aura 2 divisions : CRC1 CRC2 groupe Franche Comté. Poligny étant champion de CDC, ils seront en CRC1. Nous avons sollicité Salins et Champvans pour accéder au CRC2 qui ont accepté. Les déplacements pour ces équipes vont être conséquents. Il y aura tout de même une double journée dans le Jura. »

**Mr Hubert BARTHOULOT, club de Champvans :** « Donc en Vétérans au niveau 1 départemental, on n'est plus que 4 équipes ? On ne peut pas en faire monter ? »

**Mme Emilie MARAUX, Présidente de la Commission sportive :** « On verra en fonction des inscriptions pour 2024 mais le problème est que la deuxième division va devenir fantôme à nouveau. »

**Mr Michel LIBOZ, Président de Ney :** « On a innové en 2023 sur un championnat organisé par 2 clubs et ça a fait des émules pour 2024. Donc le 5 et 6 octobre, si la date est toujours libre, on serait favorable à organiser avec Passenans. »

**Mme Stéphanie CHEVANNE, présidente de MSV :** « Si on propose une rencontre de CNC2, ce serait sur le dernier week-end donc 2 et 3 novembre puisque le club de Sportivement pétanque a accepté de déplacer son concours. On va faire la proposition, on ne sait pas si elle sera acceptée. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « C'est une bonne nouvelle. Depuis 2 ans, je donne la priorité au club de MSV pour les rencontres de CNC. Effectivement, avoir ces rencontres sur notre territoire et dans notre boulodrome, c'était une bonne chose. Par contre, je me dois aussi d'être juste avec tous les autres clubs jurassiens puisque je favorisais un seul club. Ma position allait de donner priorité au CDC pour cette année mais je n'ai pas besoin de trancher. Je remercie le club de Sportivement Pétanque pour la proposition. »

**Mme Aline MONNERET, présidente du club de PCHS :** « Sur les dates de CDC en promotion, ça ne serait pas possible d'étaler plus ces rencontres sur l'année ? Parce que commencer au mois de mai et avec 3 rencontres en juillet, ça fait beaucoup. Les années d'avant c'était en septembre qu'il y avait beaucoup de rencontres. Avec les vies personnelles et professionnelles, c'est compliqué d'être disponible tous les week-ends de juillet. Serait-il possible d'avancer en avril, quitte à les faire finir en octobre. Faire 2 rencontres par mois, ce serait bien. On en avait déjà parlé en district. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « La vraie difficulté du championnat Promotion, c'est qu'on ne touche pas au mois d'avril. Il y a tous les championnats et beaucoup d'entre eux commencent le matin. Nous avons décidé de ne pas mettre de CDC le soir avant un week-end de championnat. On va bientôt ne plus pouvoir le faire avec le nombre grandissant d'équipes engagées. Une autre solution va être le mois d'août : je ne suis pas favorable. Mi-octobre, on doit transmettre tous les résultats à la Ligue BFC. Le calendrier n'est pas étirable malheureusement. Il y aura forcément des chevauchements avec d'autres compétitions. L'idéal est de pouvoir faire le point mi-septembre sur les championnats. »

**Mr Fabien CHARRIERE, Club d'Arinthod :** « Je reviens sur ce qu'a dit Aline, je suis d'accord avec elle. D'où la proposition de créer un deuxième groupe Honneur avec possibilité de faire ces week-ends sur 2 sites différents pourquoi pas ? C'est une proposition afin de limiter le nombre d'équipes en Promotion et d'alléger ce calendrier. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Le partage du CDC est envisageable mais je ne sais pas si j'aurai des candidats pour organiser qu'un ou deux groupes de CDC. On vous a donné le CDC car on n'était plus en capacité de le faire. Je ne pense pas que les clubs qui ont organisé les CDC aient perdu de l'argent. Par contre, si demain, ces mêmes clubs ont leur dit qu'il n'y a plus que le CDC Honneur ou féminin, on aura peut-être moins de candidats. Ça pose aussi le problème des délégués et des arbitres. Financièrement, les arbitres seront à la charge des clubs. Les idées sont à prendre mais il faut voir tous les tenants. Quand on doit prendre une décision comme ça, le budget parle, la commission arbitrage doit s'exprimer et la commission sportive doit étudier tous les paramètres. »

**Mr Hubert BARTHOULOT, club de Champvans :** « Pourquoi ne pas envisager sur un week-end, 4 rencontres Promotion ? »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Parce que les joueurs vont encore râler car ils auront des compétitions ailleurs. Les Promotions, ça marche chez nous car c'est le vendredi soir. Si on les met le week-end, on perdra des équipes. C'est très compliqué d'en rajouter le week-end. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Pour terminer sur les Championnats, le CD se doit de vous accompagner sur les CNC et CRC. On participe à la hauteur de l'indemnité fédérale, parfois à la moitié, parfois les nuitées d'hôtel mais on ne peut pas tout prendre en charge, ce n'est pas possible. Mais on entend beaucoup qu'on ne donne pas assez aux clubs. A un moment donné, soit on est laxiste et on donne mais on n'arrive pas avec un budget maîtrisé. Certains clubs mettent en place des actions pour financer la compétition. Les clubs qui inscrivent des équipes au plus bas de la compétition doivent penser que cette équipe peut monter et que les frais augmenteront. Les clubs doivent anticiper. »

- **Commission sportive jeu provençal**

**Mr Sébastien HAMARD, Président de DPC :** « Le samedi 20 janvier, le club de DPC a décidé d'annuler son concours triplete pour laisser le week-end complet de CDC provençal au boulodrome. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Je salue cette décision. C'est une excellente nouvelle car ça permet de réunir les 4 phases sur 2 week-ends. »

**Mr Franck CHENU, président de Pétanque Sanclaudienne :** « Pour la finale le dimanche 21 juillet, notre club se propose de l'organiser à Saint-Claude. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Petite précision concernant la Coupe de France jeu provençal, on ne sait toujours pas combien d'équipes seront qualifiées à l'issue de la phase départementale. Il se peut qu'on ait droit à 2 car on a beaucoup d'équipes engagées. »



# CDC Jeu Provençal 2024 et CDF Jeu Provençal 2024

Comité du Jura FFPJP





12 équipes en CDC  
11 équipes en CDF



2 week-ends de compétition  
en CDC  
1 week-end en CDF

2 groupes de 6 en CDC  
4 tours départementaux en  
CDF





# Calendrier CDC



## Phase de Groupe

Samedi 13 et Dimanche 14  
Janvier (organisateur ?)  
Samedi 20 Janvier et  
Dimanche 21 Janvier  
(Organisateur : St Claude)  
A BANS

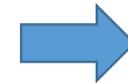
## Phase Finale CDC

Dimanche 21 Juillet à  
Saint-Claude

## Phase Finale CRC

Samedi 21 et  
Dimanche 22  
Septembre

4 équipes en phase  
finale CDC ( les 2  
premiers de chaque  
groupe )





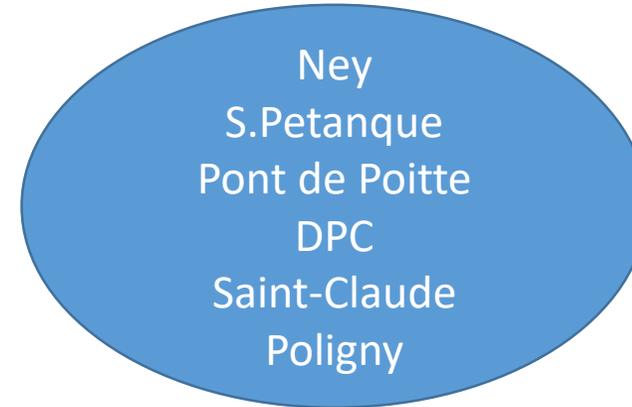
# Groupes



## Groupe A



## Groupe B



Tirage effectué en visio le 23  
novembre avec la secrétaire du  
CD39





# Les rencontres



- Équipes de 6 joueurs + 2 remplaçants
- 1 phase en doublette ( Victoire = 4 points )
- 1 phase en triplète ( Victoire = 6 points )
- Match nul possible !
- Parties en 11 points
- Parties limitées en 2 h + 2 mènes, si la partie n'est pas terminée au bout des 2 h.
- 2 remplacements possibles en doublette / triplète ( mais pas dans la même équipe! )





# Organisation



- 3 terrains par rencontre
- Terrains 24m \* 4m
- Prévoir une table de marque avec un délégué officiel
- Prévoir éclairage suffisant
- Arbitre pris en charge par le CD
- Résultats à transmettre, dans les 7 jours maximum après le match, au référent : [marauxjulien@gmail.com](mailto:marauxjulien@gmail.com)
- Inscription 25€/équipe





# Coupe de France Jeu Provençal



- 11 équipes jurassiennes engagées : Salins / Sport.Pet / MSV / St Claude / Moirans / Pont de Poitte / Champagnole/ Ney/ Champvans/ DPC/ Orgelet
- Tours départementaux puis regroupement avec la BFC et le Grand Est.
- Tours départementaux le même week-end à Bains : 23/24 mars → deux cadrages seront joués le 23 Mars le matin.
- Mont sous Vaudrey est exempt des tours départementaux suite à sa performance lors de la CDF 2023.
- Calendrier et déroulement des rencontres définis par la commission Jeu Provençal de la FFPJP.
- Inscription : 20€/équipe



**PROVENÇAL 2024 CDC TIRAGE**  
**WEEK-ENDS DES 13 ET 14 JANVIER ET 20 ET 21 JANVIER 2024 A BANS**

| Groupe A    | Groupe B              |
|-------------|-----------------------|
| Salins      | Dole PC               |
| MSV         | Saint Claude          |
| Champagnole | Pont de Poitte        |
| Moirans     | Poligny               |
| Champvans   | Sportivement pétanque |
| Orgelet     | Ney                   |

| GROUPE A                  | 13 janvier 2024     | 14 janvier 2024       | 20 janvier 2024   | 21 janvier 2024     |
|---------------------------|---------------------|-----------------------|-------------------|---------------------|
| <b>Matin (8h15)</b>       | Champagnole-Salins  | MSV-Salins            | Champagnole-MSV   | Salins-Orgelet      |
|                           | Orgelet-Moirans     | Champagnole-Champvans | Orgelet-Champvans | Champagnole-Moirans |
| <b>PAUSE MÉRIDIANNE</b>   |                     |                       |                   |                     |
| <b>Après-midi (14h15)</b> | Champagnole-Orgelet | MSV-Champvans         | Moirans-MSV       | Moirans-Champvans   |
|                           | Salins-Moirans      |                       | Salins-Champvans  | Orgelet-MSV         |

| GROUPE B                  | 13 janvier 2024    | 14 janvier 2024         | 20 janvier 2024        | 21 janvier 2024             |
|---------------------------|--------------------|-------------------------|------------------------|-----------------------------|
| <b>Matin (8h15)</b>       | Ney-S.Petanque     | S.Petanque-Saint-Claude | Ney-Saint-Claude       | S.Petanque-Pont de Poitte   |
|                           | Pont de Poitte-DPC | Ney-Poligny             | Pont de Poitte-Poligny | Ney-DPC                     |
| <b>PAUSE MÉRIDIANNE</b>   |                    |                         |                        |                             |
| <b>Après-midi (14h15)</b> | Ney-Pont de Poitte | Saint-Claude-Poligny    | DPC-Saint-Claude       | DPC-Poligny                 |
|                           | S.Petanque-DPC     |                         | S.petanque-Poligny     | Pont de Poitte-Saint-Claude |

### **13 - Présentation de la saison 2024 (calendrier départemental et du boulodrome régional)**

Calendrier 2024 mis à jour sur le site [www.ffjp39.com](http://www.ffjp39.com)

### **14 - Désignation des délégués au Congrès National 2023**

Mme Aurélie BRENIAUX et Mrs Patrick GRUNEISEN et Paulo DE BASTOS sont élus à l'unanimité pour représenter le CD39 au Congrès National de Grande-Synthe du 15 au 17 décembre 2023.

### **15 – Questions diverses**

**Mr Patrick GRUNEISEN, membre du CD :** « Tu as mis en avant le nouveau chauffage et l'éclairage et c'est très bien. Il faut souligner que les 2 premières compétitions qui ont eu lieu avec le nouvel éclairage et le nouveau chauffage ont attiré 95 triplettes le samedi et nous avons eu 84 triplettes en Vétérans. Je pense que ça peut inciter beaucoup de gens à organiser des compétitions au boulodrome car on voit que la participation augmente par rapport à avant les travaux.

Une autre chose : la Commission Vétéran cherche des bénévoles pour le concours du 14 décembre pour soulager les bénévoles présents. Et pour l'année prochaine, si des personnes veulent se proposer pour tenir une buvette dans l'année, n'hésitez pas à venir nous aider. »

**Mr Hervé ROUX, du club de Champvans :** « Est-ce que vous envisagez de faire des contrôles d'alcoolémie sur les terrains ? On s'aperçoit que les collègues d'à côté font des contrôles. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « La première réponse est non. La deuxième réponse est que toute position peut évoluer. J'y suis défavorable pour une simple et bonne raison, c'est qu'on veut donner à de simples dirigeants bénévoles des responsabilités qu'ils ne doivent pas supporter. Dans cette salle, il n'y a que des gens qui toute l'année, travaillent pour notre sport. Et on voudrait maintenant que nous soyons des gendarmes. Ce n'est pas ma philosophie.

Il se passe des choses terrifiantes : mon collègue en Gironde vient de prendre la décision de l'interdiction pure et simple de toute vente d'alcool dans toutes les compétitions en Gironde parce que les contrôles d'alcoolémie qu'ils avaient mis en place n'ont pas empêché certains comportements. Certains arrivent avec des alcools dans les coffres qui ne sont pas vendus dans la compétition. Que faites-vous dans ces cas-là ? On va faire un peu de droit : c'est le club qui doit répondre du comportement d'un joueur qui a frappé ou insulté un autre joueur ou un arbitre. Pourtant il y avait des délégués qui ont procédé à des contrôles dans la journée. Ce sont les Présidents de clubs qui doivent répondre de cela mais ce n'est pas notre rôle. Notre rôle, c'est d'être courageux et

d'appeler les forces de police et qu'ils viennent. Et laisser les forces de police faire leur travail.

J'ai des collègues qui sont volontaires mais je ne suis pas certains qu'ils mesurent la difficulté et les risques de la mission. Il ne faut pas croire que le mal est ailleurs. Certains pour 10€ viendront vous retourner la table de marque. La personne qui doit faire ces contrôles doit le faire dans le respect strict du droit : quand vous décidez que tous les joueurs arrivant en ½ finale vont souffler, vous n'êtes pas dans le droit, c'est interdit. La définition du contrôle d'alcoolémie suppose un tirage aléatoire. Si vous ne respectez pas cela et que le joueur fait appel, c'est vous qui prenez et vous serez même obligé de verser des indemnités. Je n'ai pas envie de ça et j'assume. Et je peux vous le dire : il n'y en aura encore pas cette année.

Les justiciers, je demande à ce que ce soit des personnes habilitées qui le fassent. Si un jour, un club demande à faire ces contrôles, pas de problème : j'envoie la liste des personnes habilitées à le faire, je vous transmettrai le dossier qui fait 52 pages et vous le lirez avant de mettre en place. »

**Mr Michel BOURGEON, Président du club de Champvans :** « Comment faire lorsque nous sommes en présence d'une personne alcoolisée et qu'on va jouer contre elle ? »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Je viens de le dire. Vous avez tout d'abord une instance : le jury du concours. Ce n'est pas à l'arbitre. Le rôle du jury vous le connaissez ? Et ceux qui mettent 3 noms comme ça, pour faire plaisir. Relisez le rôle d'un membre de jury. Nous allons d'ailleurs au Congrès où il y a un atelier sur l'organisation d'un concours.

Le jour où il y a un problème, il faut connaître les textes. Donc le jury est habilité à prendre immédiatement une suspension administrative de 30 jours et c'est l'arbitre qui va prendre la licence si elle n'a pas été déposée à la table de marque. C'est la seule et unique solution Michel. Et si vous voulez aller plus loin, c'est le Président du club organisateur qui appelle les forces de l'ordre. Pourquoi vous n'appellez pas ? Très souvent, la vente d'alcool à la buvette a déjà été très prolifique et avec le non-respect des horaires. »

**Mr Michel BOURGEON, Président du club de Champvans :** « Je ne suis pas totalement d'accord. Nous avons eu plusieurs cas cette année. Malheureusement, le jury n'ose pas faire son boulot parce qu'on se connaît trop. Ce serait éventuellement à d'autres personnes d'ailleurs de venir, je ne sais pas. Si on laisse comme ça, ça va toujours se reproduire et il n'y aura jamais rien de fait. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Toute possibilité d'évolution est envisageable. Maintenant, je ne veux pas être le Président de l'un de mes collègues qui sera mis en difficulté physiquement parce qu'on en est là aujourd'hui et surtout parce que les vices de formes sont très nombreux.

On a tous des responsabilités quand on est organisateur. Je sais qu'on est minoritaire : sur les 95 départements, nous sommes dans la vingtaine qui pour l'instant, refusons.

Mais je me rends compte que là où ils l'ont mis en place, soit ils ne le font pas comme il faut, soit ce n'est pas aussi efficace que cela. »

**Mr Gilles OUTREY, membre du CD :** « Il n'y a pas longtemps, nous avons rencontré un officier de la gendarmerie. Je lui ai expliqué cette histoire de contrôle d'alcoolémie et comment la Fédération faisait les choses. Il nous a bien dit que seul un officier de la Police judiciaire ou un médecin a le droit de faire souffler. Nous n'avons pas le droit d'obliger quelqu'un à souffler. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « En tout cas, je ne dis pas que le Comité n'évoluera pas sur cette question mais j'entends pour l'instant préserver l'intégrité de mes collègues. Nous sommes une majorité pour l'instant à ne pas vouloir entrer dans ce cercle vicieux. Maintenant, je vous rappelle que la plus belle des répressions, c'est le rapport écrit. Ecrire, rédiger, transmettre au Président du Comité... Il n'y a pas un seul rapport que je n'ai pas transmis à la Commission de discipline. Mais pour se faire, il faut déjà avoir un rapport.

Je vais quand même vous informer sur une procédure disciplinaire qui a été engagée. Je vais être très prudent sur ce que je vais vous dire puisque je suis concerné dans une affaire où c'est moi qui ai rédigé un rapport. Je ne sais même pas si je dois dire contre un joueur ou une personne – je vais plutôt dire une personne car ça ne s'est pas passé sur une compétition. Que ce soit très clair, je n'ai pas d'animosité et je ne veux pas suspendre à vie comme j'ai pu l'entendre, je ne suis pas un dictateur. Je dis juste qu'il y a une intégrité que j'ai du mal à ne pas voir respecter, c'est celle de la personne. Donc, on a manqué de respect vis-à-vis de moi. C'est malheureux. Ce n'est pas quelqu'un avec qui j'ai eu le moindre problème, je le connais depuis au minimum 35 ans mais là, je ne pouvais pas laisser passer. Bien sûr, j'ai transmis le rapport au vice-président car je ne peux pas l'instruire comme le prévoit l'article 10 du Code disciplinaire qui lui, a fait suivre à la Commission de discipline présidée par Marc SERTILLANGE et Patrick PETETIN. Je tiens à dire que le Président de ce club m'a appelé, ça m'a fait énormément plaisir car, dans ces moments-là, ça fait du bien, pour me témoigner de son soutien et me dire qu'il n'était pas solidaire de ce qui a été fait par cette personne. »

**Mr Michel PANCIN, club de DPC :** « Je voulais juste savoir si le Comité a l'intention de faire une réfection des terrains intérieurs et extérieurs et avoir des informations sur l'avancée de la nouvelle partie qui a été faite pour avoir des jeux provençaux dignes de ce nom. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Merci pour cette question. Au cours du premier trimestre 2024, nous allons organiser une journée de réfection et d'entretien des terrains avec nettoyage. Nous allons inviter les districts à désigner une dizaine de personnes et si nous pouvions nous retrouver une quarantaine ou cinquante de personnes sur une journée, on peut déjà faire du boulot. Ça peut être un moment sympathique de convivialité. Nos terrains en ont besoin, nous avons beaucoup de chance que la société Rusthul, par l'intermédiaire de Michel LIBOZ, nous a déjà permis

la réflexion de certains terrains. Nous n'étions pas assez nombreux mais nous l'avons fait.

Nous ferons un appel pour que ce soit la journée départementale de nettoyage du boulodrome. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Un dernier point très important : nous préparons la transition. Pour moi, il s'agira de la dernière assemblée générale. Je présiderai en partie la prochaine jusqu'au moment des élections. Et je céderai ma place à une femme ou à un homme qui veillera au destin de ce Comité. Je ne m'en vais pas par lassitude, par regret ou par désespoir, mais je m'en vais parce que cela fait 12 ans que je suis au Comité. Je pense avoir fait modestement mon travail. Je suis très bien entouré, j'ai beaucoup de chance avec des personnes extraordinaires. J'ai beaucoup de chance d'avoir des Présidents de clubs qui m'écoutent et avec qui on échange. Mais il faudra bien que quelqu'un vienne prendre les rênes de cette belle machine. Certes, elle est exigeante, elle est lourde. Le poids des responsabilités vous tombe très vite sur les épaules mais quand vous êtes bien entourés, croyez-moi que le travail se fait beaucoup plus facilement. Mais il faut qu'une page se tourne et je vous invite à y réfléchir très sérieusement. Je serai toujours disposé à préparer mon successeur. Il faut que cette transition se fasse et nous ne devons pas attendre le mois de novembre. Je conseille, tant que la Fédération ne l'impose pas, c'est d'éviter les listes bloquées et qu'on reste sur un scrutin uninominal. Il y a des gens que j'ai découverts et peut-être que je n'aurais jamais fait de chemin avec eux avant. Depuis qu'ils sont là, on travaille ensemble. Je ne quitte pas le navire, je ne l'ai jamais quitté et je ne le quitterai pas : il sera toujours dans mon cœur. La situation que nous avons reconstruite est encourageante, elle donne des perspectives et je sais pouvoir compter sur votre compréhension. Ma décision est irrévocable, je l'avais dit lors de ma dernière réélection. Je préfère le redire aujourd'hui pour que les choses soient très claires. »

**Mr Frédéric MONNIER, Président de la Commission arbitrage :** « L'année dernière, nous avons démarré la récompense de 2 arbitres sous l'impulsion de Paulo. Cette année, nous avons défini 2 critères essentiels et mesurables : le nombre de journées couvertes par l'arbitre et les réponses apportées lors des sollicitations. Avec les statistiques, il y avait plusieurs arbitres concernés par plus de 14 journées couvertes et nous avons choisi de récompenser Mr Georges LAMEIRAS et Gilles OUTREY, 2 de nos plus aînés arbitres. »

**Mr Paulo DE BASTOS, Président :** « Juste une anecdote car il se passe des choses incroyables dans le Jura. Lorsque Georges a voulu passer l'arbitre régional, vous le savez, c'est une épreuve écrite. En 2014 ou 2015, le correcteur régional Jean LOCATELLI a demandé comment faire car Georges a des difficultés pour écrire en français. Je me reverrai toujours écrire ce qu'il me disait. C'était une première en France. Depuis, chaque fois qu'un candidat étranger ne maîtrisant pas la langue française, la Fédération a adopté cette méthode. La boucle est bouclée donc bravo Georges. »

## 16 – Remise des récompenses

Aurélie BRENIAUX remet les diplômes aux champions 2023.

Paulo DE BASTOS remet les diplômes d'honneur et médailles :

### **MÉDAILLE D'OR :**

Mme Karine DUMONT (Poligny).

MM. Fabrice BRIDE (Arinthod), Laurent DOLE (Salins), Philippe JANOD (Sportivement Pétanque) et Michel PANCIN (DPC).

### **MÉDAILLE D'ARGENT :**

Mmes Josiane BARON-CATTENOT (Champagnole), Laurie DUMONT-LETONDOR (Poligny), Jacqueline HENRY (Salins) et Denise JEANNEAUX (Salins).

MM. Gilbert BALDOIN (ABJ), Samuel BINDA (Champagnole), Christian CANIOTTI (Moirans), Fernand FOURNIER (ABJ), Thierry LEJEUNE (Sportivement Pétanque), Julien MARAUX (Mont sous Vaudrey), Jacques MILLET (Moirans), Mickaël PARRA-SANCHEZ (Orgelet), Jean-Luc PERRIN (ABJ) et Christian SEPREZ (Mont sous Vaudrey).

### **MÉDAILLE DE BRONZE :**

Mmes Evelyne BIHR (Montmorot), Margaux GUILLEMENEY (Sportivement Pétanque), Marie- Jo PETIOT (Montmorot) et Catherine POMMIER (ABJ).

MM. Dorian BOURGEON (Champvans), Fabrice BOUTON (DPC), Fabien CHAPOUTOT (Salins), Joël CORBIN (ABJ), Olivier FROSSARD (DPC), Emmanuel LEDIER (DPC), Christophe MARSOUDET (Salins), Hervé MICHAUD (Moirans), Yohann NOZIERE (Orgelet), René PATEY (Montmorot), Christophe ROUSSEY (DPC) et Pierre VINCENT (ABJ).

### **DIPLÔME D'HONNEUR :**

Mmes Rebecca BOILLEY (DPC), Laëtitia BRASSEUR (Champvans), Monique DELILLE (DPC), Simone GREMERET (PBJ), Annie JANOD (Moirans), Danielle MAITRE (Orgelet), Fabienne MALLARD (DPC), Claudette MASSOT (Montmorot), Anita PATRAVE (Champvans) et Véronique REYBIER (Pont de Poitte).

MM. Robert BESOZZI (Arinthod), Patrick BONNOT (Montmorot), Claude CHANIET (DPC), Cyril CHANOIS (DPC), Alain CHARTON (PBJ), Jean-Claude COLLETTE (Salins), Hervé COURCENET (DPC), Sébastien DEMONTROND (DPC), Philippe DEPREZ (Arinthod), Tony DUMONT (Poligny), Loïc DUPRE (DPC), Léo GALMICHE (Mont sous Vaudrey), Denis GAUTHIER (DPC), Cyril GIROD (Champagnole), Dominique GISSAT (Poligny), Ludovic GYSSEL (Champvans), Sébastien HAMARD (DPC), Jean JACOUTOT (DPC), Philippe JEANTOT (PBJ), Nicolas KOEHREN (Mont sous Vaudrey), Mickaël LAPLACE (DPC), Pascal LEBAS (ABJ), Patrick MAITRE (Orgelet), Jean-Pierre MALLARD (DPC), Roger MAUPAS (Champvans), Grégory MENETRIER (DPC), Dominique MIGNOT (Montmorot), Sébastien MOUREY (Salins), Corentin NYDEGGER (Salins), Jean-Pierre POILLOT (DPC), Nicolas POIROT (Mont sous Vaudrey), Laurent RENAUD (Champagnole), Bernard ROLLIER (DPC), Vivien ROUSSOT (Champvans), Eric RUHEY

(DPC), Jean SALVI (Orgelet), Yoan SILVESTRE (Mont sous Vaudrey), Claude THIONNET (Champagnole), Yohann VACHERET (DPC), Stéphane VICHET (DPC), Damien VICHOT (Mont sous Vaudrey) et Pascal ZANETTI (Clairvaux).

Il est 18h15 : l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est levée par le Président.

La secrétaire adjointe CD39 FFPJP  
Aurélie BRENIAUX

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Aurélien' or similar, written over a horizontal line.

Le Président CD39 FFPJP  
Paulo DE BASTOS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Paulo', written over a horizontal line.

# DOCUMENTS ANNEXE AU COMPTE RENDU

---

- ✚ Cahier des charges des championnats du Jura, du règlement intérieur du CD39 et du règlement intérieur du boulodrome régional de Bans
- ✚ Questionnaire de santé pour les mineurs
- ✚ Informations fédérales FFPJP 2024
- ✚ Indemnisations minimales des arbitres par journée

# **MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES**

## **2 : Organisation matérielle.**

**Elle incombe entièrement à la société organisatrice.**

### **Tirage au sort.**

Début des championnats provençaux (doublette et triplète) le samedi matin à 8h30 comme les championnats régionaux. Les équipes triplètes au jeu provençal sont obligatoirement homogènes.

Les championnats vétérans doublette et triplète se déroulent sur 2 jours (mercredi et jeudi) et commencent le premier jour à 14h.

Le championnat triplète mixte se déroule sur 1 jour et demi : début le samedi à 14 heures.

**Les championnats couplés se déroulent ainsi :**

- **Individuel Masculin : samedi à 8h30 avec poules terminées à la pause méridienne et Doublette Féminin à 14h.**
- **Doublette Masculin : samedi à 8h30 et Individuel Féminin à 15h.**

Pour les championnats BFC se déroulant dans le Jura, se référer au cahier des charges du CR BFC.

## **3 : Contraintes financières.**

Sont à la charge du club organisateur :

- L'indemnisation des arbitres suivant le **barème défini par la FFPJP** et 0.30€ du kilomètre.

- La restauration et les boissons des responsables de la table de marque et du corps arbitral.
- Une boisson et un sandwich (ou pâtisserie) pour chaque compétiteur des catégories jeunes.
- Le versement au Comité Départemental d'un forfait de 1 euro par joueur participant au championnat (excepté les championnats jeunes).
- L'achat de fleurs destinées aux finalistes féminines ainsi que l'achat de toutes récompenses que l'organisateur souhaiterait offrir en complément de celles prévues par le Comité Départemental pour les finalistes.
- Le vin d'honneur à servir aux personnalités à la suite de la remise des récompenses aux champions et vice-champions.
- Selon les critères d'éloignement du délégué de son domicile et d'horaire tardif de fin de première journée, les frais d'hébergement seront pris en charge par le CD 39.

## **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

**Article 12** Le Comité Départemental veille au respect du cahier des charges des championnats par les sociétés organisatrices, notamment en ce qui concerne l'organisation matérielle. Il peut demander que des modifications nécessaires soient apportées. Les clubs reçoivent alors le cahier des charges avec le compte-rendu de l'Assemblée Générale et/ou peuvent le consulter sur le site Internet du CD 39.

Le tirage au sort est réalisé par le responsable des championnats, **pas** obligatoirement membre du Comité Départemental. Néanmoins, il peut être réalisé au siège du club organisateur avec la présence obligatoire d'un membre du Comité Départemental. C'est également un ou plusieurs membres du Comité Départemental qui assument la

responsabilité de la tenue de la table de marque, assisté(s) par les dirigeants du club organisateur.

**Article 13** Dans la mesure de ses moyens financiers (selon un forfait préétabli) le Comité Départemental déplace les équipes qualifiées aux Championnats de France suivants: Triplettes Masculin, Triplettes Promotion, **Triplette Mixtes**, Tête à Tête Masculin, Tête à tête Féminin, Doublettes Masculin, Doublettes Féminin, Triplettes Féminin, Doublettes Provençal, Doublettes Mixtes, Triplettes Vétérans et Triplette Provençal.

**Article 14** Le Comité Départemental désigne pour chaque Championnat de France un délégué officiel parmi ses membres **ou une personne dûment mandatée**. C'est à lui que sera confié le montant du forfait décidé auparavant lors de l'établissement du budget prévisionnel et il devra rendre compte de son utilisation.

Sur place, il appartient au délégué de représenter ses équipes auprès des organisateurs et de veiller à ce que les conditions d'hébergement sont compatibles avec les moyens dont il dispose. Sauf cas exceptionnel, aucune majoration ne sera reversée à ce titre.

Au retour le délégué doit rendre compte au Comité Départemental des conditions du séjour et des résultats obtenus par les joueurs dont il avait la charge.

Le délégué se doit de respecter la charte du délégué adoptée par le Comité Départemental.

**Article 15** **Les horaires des championnats sont fixés par le Comité Départemental et consultables sur le tableau en annexe et le site du CD39 FFPJP.**

Les clubs candidats à l'organisation versent au Comité un forfait fixé par l'Assemblée Générale.

**Article 21** Le Président de la Commission des jeunes et technique est **désigné** par le Comité Directeur du CD39 FFPJP. La commission est ouverte aux responsables et éducateurs des jeunes de toutes les sociétés. Elle est chargée de financer les déplacements des jeunes sur les championnats départementaux, les championnats régionaux et/ou les compétitions nationales dans la limite de la somme qui lui est allouée par le Comité Départemental chaque année. Elle organise régulièrement des stages de détection et de sélection (jeunes, espoirs et féminines) selon le calendrier national. Elle est également habilitée à accorder des subventions aux clubs qui oeuvrent particulièrement dans ce domaine et à promouvoir toute action susceptible de développer la pratique de la pétanque parmi les jeunes.

**Article 22** Le Président de la commission arbitrale est élu parmi les membres du Comité Départemental. Il veille à pourvoir tous les championnats en arbitres et les autres compétitions supposant une désignation par ladite commission :

Exemple 1 : la Coupe de France

Situation 1 -> L'arbitre du club qui accueille officie alors on applique le forfait de 20 € par club.

Situation 2 -> L'arbitre qui officie n'est pas du club (club sans arbitre ou arbitre indisponible) alors :

Club qui accueille : 20 € + frais de déplacement

Club accueilli : 20 €

Les tours régionaux ne sont plus pris en charge par le CD39 FFPJP mais par le club jurassien qui reçoit la rencontre.

Exemple 2 : Championnat des clubs (CDC pétanque)

Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le CD39 pour 1 arbitre par journée de rencontre. Le 2<sup>ème</sup> arbitre est pris en charge par le club organisateur.

Pour le CDC jeu provençal, c'est un arbitre par site.

## **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR BOULODROME REGIONAL DE BANS**

### **ARTICLE 10 : UTILISATION PAR LES CLUBS OU ASSOCIATIONS FFPJP**

Conformément aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale 2013, le montant de la participation aux frais de gestion de chaque joueur est de 2€ tout au long de l'année, que la compétition soit jouée en intérieur comme en extérieur. Ne sont pas concernés les épreuves qualificatives aux championnats de France, la Coupe de France et les rencontres de CDC, CRC et CNC.



Fédération Française  
de Pétanque et de Jeu Provençal

## QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LE LICENCIÉ MINEUR

Dans le cadre de la demande de ma licence auprès de la FF de Pétanque et de Jeu Provençal\*,  
je soussigné atteste avoir rempli le questionnaire de santé ci-après.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire  
et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite ma licence.

J'ai répondu **NON** à chacune des  
rubriques du questionnaire

dans ce cas : je transmets la présente  
attestation au club au sein duquel  
je sollicite une licence ou son  
renouvellement.

J'ai répondu **OUI** à une ou plusieurs  
rubriques du questionnaire

dans ce cas : je suis informé que je dois  
produire à mon club un certificat médical  
attestant l'absence de contre-indication  
à la pratique du sport ou de Pétanque et  
Jeu Provençal datant de moins de  
six mois.

Nom et prénom du licencié mineur :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

**Attestation du représentant légal :**

Nom et prénom du représentant légal :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

\* Questionnaire applicable dans le cadre d'une création ou d'un renouvellement de licence uniquement lorsque le licencié est mineur.



## Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

Conformément à la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 publiée au JO le 8 décembre 2020

# QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

**Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale :** il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t'il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es  une fille  un garçon      Ton âge :      ans

### Depuis l'année dernière

|   | Oui | Non |
|---|-----|-----|
| Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?                                    |     |     |
| As-tu été opéré(e) ?  |     |     |
| As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?  |     |     |
| As-tu beaucoup maigri ou grossi ?   |     |     |
| As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?   |     |     |
| As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?                       |     |     |
| As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé(e) à interrompre un moment une séance de sport ? |     |     |
| As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?                            |     |     |
| As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?   |     |     |
| As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?                             |     |     |
| As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?                           |     |     |
| As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?                              |     |     |

### Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)

|   |  |  |
|---|--|--|
| Tu te sens très fatigué(e) ?  |  |  |
| Tu as du mal à t'endormir ou te réveilles souvent dans la nuit ?                                    |  |  |
| Tu sens que tu as moins faim ? que tu manges moins ?  |  |  |
| Tu te sens triste ou inquiet ?  |  |  |
| Pleures-tu plus souvent ?   |  |  |
| Tu ressens une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ? |  |  |

### Aujourd'hui

|   |  |  |
|---|--|--|
| Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ? |  |  |
| Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?      |  |  |
| Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?         |  |  |

### Question à faire remplir par tes parents

|  |  |  |
|--|--|--|
| Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il mort subitement avant l'âge de 50 ans ?                                     |  |  |
| Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?   |  |  |
| Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ?<br>(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, |  |  |

**Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli. Questionnaire confidentiel conservé par le joueur.**



**Fédération Française**  
de **Pétanque** et de **Jeu Provençal**

**INFORMATIONS FEDERALES 2024**

## **EFFECTIFS 2023 :**

Le nombre de licenciés s'élèvent à 282 500 pour 5729 clubs, soit une progression de 19 000 licenciés et de 23 clubs par rapport à 2022.

## **FINANCES FFPJP :**

Le budget 2023 a été établi sur une base de 275 000 licenciés. Nous devrions enregistrer un excédent en tenant compte de cette hausse des effectifs mais aussi d'une hausse des mutations et des subventions sans oublier nos fonds dédiés des années Covid qui nous couvrent une partie de nos dépenses de nos manifestations nationales. Une partie de l'excédent servira à une compensation de la dette de la SAOS suite au litige Duvarry en 2022.

## **ELECTIONS 2024 :**

La loi et les décrets d'application sur la gouvernance des Fédérations sportives imposent aux fédérations de modifier leurs statuts avant le 01/01/2024 afin d'être en conformité pour les élections fin 2024. Ainsi les nouvelles dispositions prévoient :

- Un comité directeur fédéral paritaire, moitié hommes et moitié femmes,
- la création d'une commission (ou collège) des Sportifs de Haut Niveau, d'une commission (ou collège) des arbitres et enfin une commission (ou collège) des éducateurs/entraîneurs. Ces commissions ou collèges ont vocation à respecter la parité à être gérée par une co-présidence, un homme et une femme.
- Par ailleurs, Les présidents et co-présidents de ces commissions ou collèges siégeront au sein du Comité Directeur de la FFPJP avec voix délibérative.

Les membres de ces collèges doivent correspondre à 25 % du Comité Directeur

Le Codir a validé la proposition suivante faite par la commission, à savoir : la création d'une commission ou collège supplémentaire représentant les comités régionaux, comme pour les autres commissions, elle sera présidée par 2 personnes (un homme, une femme) qui siégeront au comité directeur avec voix délibérative.

### En résumé :

La composition du prochain comité directeur pourrait se dessiner comme suit :

- 2 personnes par commissions ou collèges soit 8 représentants,
- 1 médecin (pouvant appartenir à une liste)
- Ces 8 représentants + le médecin = 25 % de l'ensemble du Codir
- Ce qui porte le nombre de membres du Codir à 36 (membres élus et représentants des commissions ou collèges compris).

L'idée de la Commission paritaire mixte est de proposer un mode de représentation et de fonctionnement identique pour les 3 collèges.

Collège : arbitres, éducateurs, Sportifs de Haut Niveau

ELECTEUR : il pourra voter dans tous les collèges auxquels il appartient : ARBITRE/ EDUCATEUR /SHN.

MODE DE SCRUTIN : la FFPJP a choisi de proposer le scrutin de liste bloquée de 10 membres.

COMPOSITION DES LISTES : 10 membres pour les collèges éducateurs et arbitres.

Ainsi, la gestion du collège sera assurée par un groupe de personnes élues par leurs pairs avec comme tête de liste un président(e) et un co-président(e) ayant vocation à siéger au Codir avec voix délibérative.

La proposition d'avoir des suppléants, pour compléter les places devenues vacantes au sein des collèges, n'a pas été retenue. Le Codir a par ailleurs retenu pour principe que les salariés de la fédération et de ses organes déconcentrés (y compris les clubs) ne pourraient être éligibles.

MODALITE DU VOTE : Le vote se fera par informatique, les électeurs recevront un code et un mot de passe personnel leur permettant de voter. Il n'y aura pas de vote par procuration.

Pour établir les listes électorales :

- SHN : Extraction des listes ministérielles ou des collectifs
- CNA : liste validée par le président du CD
- CNE : liste validée par les présidents du CR
- Pour les Régions, il reste à écrire :
  - Le document concernant leur collège
  - Leur retour sur les statuts avec :

Mode de scrutin : Le choix s'est porté sur une liste bloquée avec un représentant licencié par département.

Cumul de fonction : Les Présidents de REGION ne pourront pas se présenter sur la liste du CODIR.

Il faudra aussi décider du cumul dans les fonctions de président : club, CD, CR, Fédé ? Qu'est-ce qui est toléré, interdit ?

- **Lettre ouverte des PDT de Régions adressé au Comité Directeur** : nouvelle demande d'avoir 4 représentants au sein du Comité Directeur fédéral au titre du collège des Régions et à titre subsidiaire à 3.

*Réponse du Comité Directeur : il a été rappelé que la présence du collège des Pdt de Régions n'est pas obligatoire. Le Comité Directeur a souhaité que les Régions soient représentées et associées à la vie de la Fédération. Que l'augmentation du nombre de leur représentant n'a pas de justifications. La présence de 2 membres, représentants des Régions, est maintenue.*

## Décisions validés par le Comité Directeur :

- **Comités Départementaux** : ajout de la possibilité d'effectuer un scrutin MIXTE (Liste bloquée et uninominal mêlés)  
Rappel aucun changement pour les statuts des CD qui ne sont pas impactés par la parité (toujours 25% de féminines notamment)
  
- **COMMISSIONS (EDUC/ARBITRES)** :
  - Eligibilité : obligatoirement le GRADE minimum ( BF3 et arbitre NATIONAL) pour **le PDT et le CO-PDT et non pas pour toute la liste**, afin d'avoir une représentation plus large au sein de ces commissions.
  - VACANCES d'un poste : les listes devront comprendre 2 hommes et 2 femmes en suppléance. Ils figurent sur les listes lors du dépôt des listes des candidats.
  - En cas de vacance du poste d'un des membres de la commission, le remplacement est effectué par le ou la suppléante.
  - Vacance du Poste de PDT : Les membres restants, le cas échéant, complétés par le suppléant , élisent un nouveau PDT jusqu'à la fin du mandat parmi les membres de la commission , toujours avec le critère de grade suivant décision ci-dessus.

**POUR TOUS LES COLLEGES : le CODIR a souhaité que tous les collèges soient soumis aux même règles, donc le vote électronique pour tous.**

## **RETRO PLANNING :**

- Toutes les listes, complètes, avec profession de foi, devront être déposées avant le 8 novembre 2024.
- Date limites AG:
  - CLUB : 10 novembre
  - DEPARTEMENTAUX : 24 novembre
  - REGIONS : 15 décembre
- Date des votes : **entre le 9 et le 19 décembre 2024** pour tous par voie électronique, arbitres éducateurs, SHN, Régions et clubs

**Ces dates sont obligatoires par rapport à la date du Congrès National fixé le samedi 21 décembre 2024, il est nécessaire de prévoir les élections Région, Comité départemental et club en remontant le décalage entre les différentes échelons (de plus, il faut tenir compte des réservations des prochains élus présents au Congrès national 2024). Les clubs doivent impérativement respecter la date limite du 10 novembre en ce qui concerne l'année électorale uniquement s'il le désire. Les comités départementaux devront assurer l'assistance des Clubs pour voter (permanence au Comité par ex). : Le comité départemental devra informer les clubs par tous moyens à sa convenance (permanence physique au siège ou visio-conférence ou réunion du CD avec les présidents de clubs).**

**Un commissaire de justice (huissier) sera présent pour veiller à la régularité du processus électoral : Pour cette phrase du compte-rendu du Codir, elle ne concerne uniquement le Congrès national de la FFPJP de BELFORT le 21 décembre 2024, un huissier de justice sera sur place afin de vérifier le processus électoral et de valider le résultat des élections au comité directeur national.**

## **Centre National FFPJP Michel DESBOIS à CHOMERAC :**

Rétro planning et planning de l'avancement du projet :

Fin juillet : Elaboration du programme technique, fonctionnel, environnemental et architectural par MOTT MACDONALD (programmiste retenu par la FFPJP suite à appel d'offres).

- Entre fin juillet et mi-août : réalisation du règlement de consultation et des critères d'analyse des candidatures pour le lancement de la consultation des architectes.
- 21 août : Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvres « architectes »

L'appel à candidature des architectes a été effectué : 400 demandes et 53 projets déposés.

- A partir du 2 octobre : Analyse des candidatures/dossiers sur la base de critères liés à la solidité technique, financière et logistique de l'architecte
- 02 novembre : Jury de concours à Chomérac pour le choix des 3 architectes admis à concourir : Le jury est composé de 5 membres du Codir, 2 architectes, 1 ingénieur et le maire. Ce jury a choisi 3 cabinets qui ont été validés par le Comité Directeur.

Les 3 cabinets sont : CABINET FABRE de l'Ardèche, CABINET ARCHIPEL de Montpellier et CABINET TESSIER de Grenoble. Le 14 novembre, un rdv avec les 3 architectes retenus a été acté pour fixer les directives et préciser notre projet. Puis ils auront à rendre leurs plis afin qu'un choix définitif du cabinet retenu soit effectué en début d'année 2024.

## Commission des Nationaux :

La campagne d'inscription 2024 s'est bien déroulée environ 300 concours enregistrés.

40 concours ont décidé de faire les inscriptions en ligne. Des visioconférences seront mises en place avec les organisateurs afin de tester la plateforme numérique mise en place et d'apporter d'éventuels ajustements.

## CNC :

**CDC Féminin : suite à la décision prise lors du dernier congrès et après une année de transition, le CNC Féminin sera calé sur le même règlement et composition d'équipe que le CNC OPEN.** (6 joueuses) Au niveau des ententes : pas de changements, elles sont autorisées au niveau départemental seulement et dans la limite de 3 clubs.

## Classification :

La nouvelle classification va entrer à plein régime suite aux décisions de l'an passé.

Après enregistrement des résultats 2023 dans GESLICO, la commission classification a mis en application la réforme mise en place décidée fin 2022. Pour mémoire, les Elites/ Honneur doivent représenter plus de 25 % des résultats enregistrés.

## **Coupe de France :**

### **Pétanque :**

La finale 2024 se tiendra à BEAUVAIS (CD 60) à l'ELISPACE.

### **Jeu Provençal 2023 :**

Suite au désistement de Bellerive pour cause de travaux non terminés, la PREMIERE phase finale se tiendra à Marmande (CD47) du 1<sup>er</sup> (accueil des équipes) au 3 décembre 2023.

### **Collectif Jeu provençal :**

Création d'un collectif France Jeu Provençal afin de promouvoir le jeu provençal. Les joueurs sélectionnés participeront à des compétitions avec un staff technique comme ceux de la Pétanque.

**Patrick Grignon en sa qualité de responsable de la commission JP indique qu'après consultation de ladite commission et après un avis favorable, il est proposé de diminuer le temps de Jeu pour jouer une boule.**

**On passe de 1 minute 30 à 1 minute 15.**

**Cette décision sera applicable à compter du 01 janvier 2024.**

## Commission arbitrage :

1) ADOPTION DE LA MISE A JOUR DE LA NOUVELLE GRILLE DES INDEMNITÉS ARBITRALES 2024 : ANNEXE

2) PROPOSITION DE MESURES POUR RECRUTER DES ARBITRES :

Nous sommes conscients que les problématiques sont différentes selon les secteurs géographiques en France. C'est pourquoi, nous proposons plusieurs mesures à voter pour mise en place N+2, soit au 01.01.2026 :

- Mise en ligne du Tronc Commun :

Une réunion de travail sera mise en place afin de remettre à plat la formation, le but étant que ce tronc commun ne soit plus un frein constaté aux demandes de candidatures à l'examen d'arbitre départemental.

- Mesures concernant un quota d'arbitres en fonction du nombre d'équipes inscrites en championnat des clubs : (catégorie Open)

0 arbitre = 2 équipes maxi inscrites en CDC

1 arbitre obligatoire pour au moins 3 équipes inscrites en CDC.

1 arbitre obligatoire pour au moins 2 équipes inscrites en CRC.

1 arbitre obligatoire pour 1 équipe inscrite en CNC. *Réponse du Comité Directeur : FAVORABLE à l'esprit de la proposition mais il est souhaité de d'étendre ce projet à toutes les compétitions qui entrent dans le cadre de notre délégation de service public, qui amènent à un titre : Championnats, Coupe de **France**, etc... En attente de nouvelles propositions. Un questionnaire sur ce sujet sera réalisé.*

## Championnats de France 2024 :

Les souhaits de demandes d'équipes ont été envoyés. Début novembre, 22 CD n'avaient pas répondu.

Quotas Jeunes : on reste bien à 64 équipes par catégories, en attente de la répartition par la DTN.

CHF TIR JEUNES 2024 : JUNIORS garçons et 1 autre pour les féminines (séparés)

CHF 2025 disponibles : aucun organisateur ne s'est manifesté pour les championnats suivants : Doublette Féminin/Individuel masculins, Promotion/Tir/ Vétérans, Doublette JP et Jeunes.

## **RAPPEL MANIFESTATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE :**

- Le CHAMPIONNAT DU MONDE 2024 se déroulera du 5 au 8 décembre au ZENITH de DIJON.
- Le CONGRES NATIONAL FFPJP 2024 se déroulera à BELFORT les 21 et 22 décembre.
- Le CHAMPIONNAT DE France 2024 JEUNES se déroulera à PONTARLIER les 13 et 14 juillet.



# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

## Indemnisations minimales des arbitres par journée



| Types de compétitions  | Grades des arbitres & Pôle National d'Arbitrage                                   |   |   |   |   |   |
|--|---|---|---|---|---|---|
|  |  |  |  |  |  |  |
| Championnats de France.<br>Phases finales Coupe de France.<br>Finales Championnat National des Clubs.                  | 60 €  | 75 €  | 100 €   | 100 €   | 100 €   | 150 €   |
| Championnats des Clubs<br>3 matchs & 1 Journée et demie.   | 90 €  | 115 €   | 130 €   | 150 €   | 150 €   | 150 €   |
| Championnats des Clubs.<br>2 matchs & 1 Journée.   | 60 €  | 75 €  | 85 €  | 100 €   | 100 €   | 100 €   |
| Coupe de France<br>32 <sup>ème</sup> , 16 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> de Finale<br>3 matchs & 1 journée et demie | 90 €  | 115 €   | 130 €   | 150 €   | 150 €   | 150 €   |
| Concours International – Supranational<br>National – Événementiel  | 60 €  | 70 €  | 100 €   | 100 €   | 100 €   | 150 €   |
| Championnat Régional<br>Championnat Régional des Clubs   | 60 €  | 70 €  | 70 €  | 80 €  | 80 €  | 100 €   |
| Championnat Départemental<br>Concours Régional   | 60 €  | 70 €  | 70 €  | 70 €  | 70 €  | 100 €   |
| Concours Départemental<br>CDC & 2 Matches<br>Coupe de France & Tour - Départemental - Zonal                            | 60 €  | 60 €  | 60 €  | 60 €  | 60 €  | 60 €  |
| Concours en 4 parties  | 50 €  | 50 €  | 50 €  | 50 €  | 50 €  | 50 €  |

Les frais kilométriques sont au minimum de 0,30 € du kilomètre + les frais de péages si autoroute.

Ces indemnités minimales sont applicables à compter du 01/01/2024.